VOL. XXXIV—No 44 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 21 FEVRIER 1947 PRIX: CINQ SOUS



WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

LA SESSION AU MANITOBA

La province du Manitoba remettra $2,750,000 aux municipalités

$1,900,000. devront être consacrés à l'éducation. La province payera 56 pour-cent de tous les frais d'éducation. Amélioration substantielle sur l'ancien système.

Le premier ministre de la province du Manitoba, l'hon. Stuart Garson, a communiqué une très heureuse décision de son gouvernement à quelque deux cents représentants des municipalités et des villes de la province, vendredi dernier. Des $5,500,000. que le Manitoba recevra du Fédéral en vertu de la nouvelle entente fédérale-provinciale relative au prélèvement de certaines taxes, le gouvernement provincial a décidé de remettre aux municipalités et aux villes exactement la moitié: soit, dans l'occurrence, la somme de $2,750,000.

M. Garson n'a mis qu'une clause restrictive à ce don: les villes et les municipalités devront consacrer à l'éducation $1,900,000. des $2,750,000. qu'elles recevront de la province.

De plus, la province annulera la moitié des prêts qu'elle a faits aux municipalités et aux villes de 1924 à 1944, pour fins de secours directs. La ville de Winnipeg épargnera, en vertu de cette concession, la somme de $1,205,558, et St-Boniface, approximativement $90,000.

L'octroi de $2,750,000. qui sera fait aux villes et aux municipalités, sera réparti de la façon suivante:

1—$1,900,000. pour fins d'éducation; $450,000. par année aux municipalités pour aider celles-ci à rencontrer leurs obligations;

2—$50,000. pour aider au développement des services de santé;

3—Le solde de $350,000. sera versé à un fonds de réserve qui servira à aider les municipalités dans le développement de certains services, dont il est impossible de déterminer le coût maintenant.

Education

M. Garson a mis, avons-nous dit plus haut, une clause restrictive au don de $2,750,000. qui sera fait aux municipalités et aux villes de la province: elles devront consacrer $1,900,000. de cette somme à l'éducation.

Le gouvernement adopte également un nouveau plan d'administration de notre système scolaire, dont voici les principaux points:

1—Le coût d'opération des écoles est fixé à $1,400. par classe. Ainsi, une municipalité qui compterait 20 districts scolaires, comprenant 30 instituteurs ou institutrices, calculerait le coût d'opération de ses écoles en multipliant le nombre de classes, soit 30, par $1,4000., ce qui ferait un total de $42,000. Le ministère d'Education estime qu'il faut un minimum de $1,400. pour assurer aux enfants une instruction convenable.

2—Chaque municipalité devra prélever une taxe de six millièmes dans les districts organisés et de dix millièmes dans les territoires non organisés. Cette taxe sera prélevée sur son évaluation équilibrée, laquelle n'est rien autre que l'évaluation d'égalisation telle que fixée par la "Manitoba Tax Commission".

3—Le gouvernement comblera la différence entre les revenus globaux produits par cette taxe et les $1,400. requis pour chaque classe.

4—Les anciens octrois législatifs pour les écoles primaires disparaissent. Ces octrois étaient de .75 cents par jour pour les écoles urbaines, et de $1.00 pour les écoles rurales.

Les frais d'opération des classes des écoles supérieures sont fixés à $1,900. La province payera un octroi additionnel de $500. pour ces classes.

Selon le nouveau plan d'aide aux écoles, la province assumera 56 pour-cent de tous les frais d'éducation.

Nouveau recteur



Le R.P. Georges Desjardins, s.j., vient d'être nommé recteur du collège de St-Boniface, en remplacement du R. P. L.-J. Mailhot. Le R.P. Adélard Dugré succède au R.P. Desjardins comme supérieur de la Maison Bellarmin à Montréal. (voir page 3).

Réformes réclamées par les Ligues du Sacré-Coeur

MONTREAL — La Fédération de Montréal des Ligues du Sacré-Coeur a fait tenir à NN. SS. les évêques, copie du mémoire rédigé à la suite de l'enquête faite sur les tavernes, les grills et salles d'amusements de Montréal, au point de vue moral, hygiène et sécurité. C'est la nouvelle qu'a annoncée le président de la Fédération montréalaise, M. Coulombe. La Fédération entend, de plus, obtenir des réformes de la part du gouvernement, et à cette fin, une autre copie du mémoire a été envoyée au premier ministre, qui est en même temps procureur général. La Fédération demande que les règlements qui existent soient sévèrement appliqués.

Cérémonie en l'honneur de la médaille miraculeuse

"NAVY ANTARCTIC EXPEDITION" — La Très Sainte Vierge, qui est dépeinte sur la Médaille Miraculeuse comme une dame ravissante qui se tient sur le globe, a été invoquée ici sur le continent Antarctique, quand une neuvaine à la Médaille Miraculeuse a été commencée le 3 février. La cérémonie fut présidée par M. l'abbé W. J. Menster.

Buhay est le candidat communiste dans Montréal-Cartier

MONTREAL — Le conseiller municipal Michael Buhay a été choisi candidat ouvrier-progressiste à l'élection partielle du 31 mars qui doit choisir un successeur à Fred Rose, député du même parti chassé de la Chambre après avoir été condamné à six ans de pénitencier pour espionnage.

Le pape invite les petits Américains à pratiquer la charité

CITE DU VATICAN — Le pape Pie XII a prié les écoliers catholiques des Etats-Unis, au cours d'un message qu'il leur a transmis mercredi, par la radio, de donner leurs sous et leurs dix sous afin d'aider à sauver la vie des enfants moins fortunés de l'Europe et du Proche-Orient. Le pontife, dans cette première journée du carême, qui inaugure une vaste campagne d'aide à l'enfant victime de la guerre, a décrit la différence de sort entre les enfants d'Amérique et de nombreux autres, à travers le monde et en Europe, qui sont orphelins de père et de mère, sans vêtements adéquats, sans logis, sans nourriture et dénués de soins médicaux.

"Vos sous et vos dix sous, dit-il, aideront à acheter du pain et des médicaments qui sauveront la vie de quelques petits malheureux".

Programmes de radio condamnés par le Comité

QUEBEC — Le comité catholique du conseil de l'instruction publique apprenons-nous à midi, a approuvé les programmes de musique donnés dans les écoles sous la juridiction du conseil. Les membres du comité, réunis au parlement pour leur session de février, ont profité de la circonstance pour protester contre la mauvaise qualité d'une foule de programmes de musique servis au public et contre la vulgarité de ces programmes. Ils ont bien l'intention de protester auprès des commanditaires, de chaque fois qu'ils jugeront pareille intervention nécessaire.

Le comité a aussi déploré l'absence de programmes de musique pour les enfants.

Les Irlandais viennent au secours des Juifs

DUBLIN — Le gouvernement irlandais se prépare à expédier 10,000,000 livres de viande cachir (Kosher) en Europe pour les Juifs affamés. Cet envoi est le plus considérable à être envoyé par l'Irlande pour des fins de secours en Europe. Il est dit que cette viande coûtera environ $3,000,000 au peuple irlandais.

Traité avec l'Italie



Le général Georges-P. Vanier, de Québec, ambassadeur canadien en France, est photographié ici alors qu'il signe le traité de paix italien au nom de son pays, dans la ville de Paris. La signature de ce traité a eu des répercussions violentes en Italie. Il y a eu des démonstrations à Rome et dans d'autres villes et un général anglais a été fusillé.

L'internationale communiste est très active dans l'Amérique

WASHINGTON — Gerhard Eisler, réfugié allemand communiste, a été arrêté et il comparaîtra devant le comité de la Chambre qui enquête sur l'activité subversive aux Etats-Unis.

Eisler est arrivé l'an dernier aux Etats-Unis après avoir projeté de s'établir au Mexique. Des témoins qui ont comparu devant le comité de l'activité subversive, ont prétendu qu'il était un agent communiste et un représentant de l'Internationale communiste, toujours active, en dépit du fait que Moscou en annonça la dissolution au cours de la guerre.

C'est au printemps de 1943 que la Russie, désireuse de s'attacher la sympathie des autres pays alliés, proclama solennellement la dissolution de l'Internationale communiste. Cette proclamation signifiait que les partis communistes dans le monde avaient été informés qu'ils ne devaient plus songer à assurer la révolution mondiale. En certains milieux, on douta de la sincérité de Moscou. Le 10 octobre 1945, soit plus de deux ans après la "dissolution" de l'Internationale communiste, un ancien attaché de l'ambassade soviétique d'Ottawa déclara devant une commission royale canadienne: "L'annonce de la dissolution du Comintern (Internationale communiste) fut probablement la plus grande farce des communistes au cours de ces récentes années. Seul le nom a été liquidé, dans le but de rassurer l'opinion publique dans les pays démocratiques. En fait, le Comintern existe encore et poursuit son oeuvre de révolution mondiale".

Les enquêteurs canadiens ont aussi trouvé parmi les documents enlevés à l'ambassade russe des allusions à l'Internationale communiste longtemps après l'annonce à Moscou de la présumée dissolution. C'est à cette tâche que s'emploiera le comité de la Chambre en interrogeant Eisler.

Envois du Vatican soumis à des formalités abusives

MUNICH, — Mgr Karl Oesch, prélat suisse, est chargé de remettre une lettre du Pape aux évêques allemands. Il a déclaré: "Sa Sainteté souhaiterait que Son oeuvre de charité ne se heurte pas à tant d'obstacles, à la bureaucratie américaine".

Mgr Oesch relate ensuite que le Vatican a expédié en Allemagne deux wagons de vêtements et de vivres. L'administration américaine envoya les wagons à Francfort-sur-le-Mein, puis à Stuttgart, pour examen. Le résultat fut que les vivres se gâtèrent, qu'un wagon dont le contenu devait être distribué pour Noël n'a été déchargé que beaucoup plus tard.

Les règlements régissant les envois en Allemagne sont très sévères. Mgr Oesch dit d'autre part que la responsabilité du Vatican devrait suffire à supprimer toutes les formalités inutiles.

Dispense de l'abstinence les mercredis du carême

Etant donné l'ordonnance civile qui prescrit les mardis maigres dans les restaurants et les hôtels, les Ordinaires de St-Boniface et de Winnipeg, en vertu d'un indult de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, du 22 janvier 1946, accordent dans les limites de leurs diocèses, la dispense de l'abstinence, les mercredis du carême — le Mercredi des Cendres et le Mercredi des Quatre-Temps exceptés.

En conséquence, au cours du prochain carême, les fidèles, prêtres, religieux et laïques, ne sont pas tenus, dans les diocèses de Winnipeg et de St-Boniface, de faire maigre les mercredis — à l'exception du mercredi des Quatre-Temps.

Toutefois, afin de compenser pour cet adoucissement au précepte de l'abstinence, le Saint-Siège exhorte les fidèles, particulièrement les prêtres, les religieux et les religieuses, à s'imposer des pratiques de prières et de pénitence surtout des oeuvres de charité envers les pauvres et les malades. Le Saint-Siège, à cette occasion, invite instamment tous les fidèles à offrir de ferventes prières aux intentions du Souverain Pontife.

† Georges CABANA,
arch.-coad. de St-Boniface.
† Gerald MURRAY,
arch.-coad. de Winnipeg.

LE CAIRE, — Les autorités militaires anglaises ont informé le gouvernement égyptien que le dernier soldat britannique quitterait Le Caire le 31 mars, lorsque les casernes de Kars-el-Nil, dans le centre de la cité, auront été évacuées.

Le cardinal Von Preysing est arrivé à New York

NEW-YORK — Le cardinal-comte von Preysing, archevêque de Berlin et vaillant champion de la doctrine catholique sous le régime hitlérien, est, depuis jeudi dernier, l'hôte du cardinal Spellman et de la hiérarchie catholique romaine des Etats-Unis.

La première rencontre des deux cardinaux, lors de l'arrivée de l'avion **America** sur le champ d'atterrissage La Guardia, fut très cordiale. Le cardinal allemand, homme de taille moyenne, mince, légèrement voûté et de visage soucieux, sourit amicalement tout en descendant avec précaution les quelques marches de l'avion, et se tint aimablement à la disposition des photographes et des journalistes.

Condamnation du nazisme

Dès 1935, le cardinal von Preysing dénonça publiquement les doctrines nazistes et tout le temps de la guerre il s'opposa, inébranlable et sans peur, aux chefs nazis lorsque ceux-ci s'attaquèrent à la sainteté des droits humains et de la religion.

Aussi bien dans ses lettres à Hitler que dans ses lettres pastorales, il exprima franchement sa façon de penser. Ses lettres pastorales eurent une large diffusion dans la presse américaine et la plus célèbre de toutes, celle de la Noël 1935 fut lue du haut de la tribune du Sénat fédéral américain et incorporée aux actes du Congrès. Il y condamnait catégoriquement la philosophie naziste de la supériorité de la race et de la déification de l'Etat ainsi que la thèse de la primauté de la force sur le droit.

Premier cardinal

Mgr von Preysing est le premier évêque de Berlin à entrer dans le Sacré-Collège des cardinaux. Le quatrième des onze enfants d'une famille de vieille noblesse, il naquit à Kronwinkel, en Bavière, étudia le droit aux universités de Munich et de Wurzbourg, exerça quatre ans la profession d'avocat et servit dans le corps diplomatique avant de re-

(Suite à la deuxième page)

La souscription pour Radio-Saint-Boniface dépasse $15,000

La souscription en faveur de Radio-Saint-Boniface vient de dépasser $15,000.00. Nous avons droit d'en être heureux, mais il reste encore pas mal de chemin à parcourir. Y arriverons-nous? Il le faut absolument! Qu'on ne néglige aucun moyen afin d'atteindre le but assigné.

Voici où nous en sommes au 15 février 1947:

Reporté	$14,686.57
Abbé L. Primeau	25.00
Succession Mgr Jubinville	30.00
Otterburne (1er vers.)	225.00
Ste-Anne (756.50)	50.00
N.-D. de Lourdes (606.00)	100.00
St-Jean-Baptiste, concert (359.00 net)	50.00
Précieux-Sang (359.)	21.00
TOTAL	$15,187.57

St-Jean-Baptiste a ajouté $50.00 à son $300.00 de profit pour le concert, toutes dépenses payées.

Comme on peut le constater, nous nous approchons du but, mais il faut tout mettre en branle pour y arriver!

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

On demande que "World Of Today" soit rayé du programme scolaire

Les employés ne travailleront que 37 heures et demie par semaine. Il est possible que des élections soient tenues prochainement.

[Du correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

REGINA, SASK.—La session provinciale se déroule selon la procédure habituelle. Le gouvernement C. C. F. défend du mieux qu'il peut les mesures énoncées vaguement dans le discours du Trône, tandis que l'opposition, qui n'exerce à peu près aucune influence vu sa faiblesse en nombre, se porte continuellement à l'attaque. Les trois chefs d'accusation les plus saillants sont ceux qui ont trait à la politique C.C.F. de la répartition des terres, à la diffusion des idées socialistes dans l'éducation et à l'utilisation des fonds publics pour fin de propagande.

L'opposition prétend que le gouvernement C. C. F. imite le gouvernement travailliste d'Angleterre qui s'apprête à l'heure présente à socialiser certaines terres, d'où le danger pour les fermiers de l'Ouest canadien. M. Hooge, libéral de Rosthern, qualifie les membres du gouvernement de "satellites pro-russes". Patterson maintient que le bill des droits est ridicule en regard de l'attitude centralisatrice et de la politique d'accaparement du gouvernement C.C.F.

Les membres du gouvernement rétorquent en niant les accusations et en contre-accusant les libéraux.

C. M. Fines annonce une augmentation de $4,400,000 dans le budget du prochain exercice financier.

Un budget de $44,400,000

Le trésorier provincial a déclaré que le budget minimum du prochain exercice financier atteindra le montant de $44,400,000 soit une augmentation de $4,400,000 sur le budget précédent. "Je suis très heureux que les dépenses aient augmenté de plus de $10,000,000 au cours des trois dernières années. Cet argent a été dépensé pour le développement économique et les services sociaux de la province", dit-il. Le trésorier mentionne en particulier une entente conclue avec les membres du Service civil d'après laquelle ces derniers recevront une augmentation de salaire. Ils toucheront cette année $800,000 et l'an prochain $1,000,000 de plus. L'entente prévoit une rémunération égale pour les employés des deux sexes. D'après la teneur de cet accord, les heures de travail des employés civils de bureau seront moins nombreuses. Au lieu de la semaine de 40 heures, ces employés n'auront qu'à travailler durant 37 1-2 heures, soit la semaine de cinq jours. Cette entente, qui

(Suite à la neuvième page)

Le gouvernement C.C.F. devient totalitaire, déclare Allan W. Embury

Le gouvernement empièterait sur l'autonomie locale

REGINA, 14 février — Admettant qu'il n'y a aucune différence entre les fins et les intentions des C. C. F. et celles des communistes, Allan W. Embury, des Forces armées, déclara à la chambre de la Législature, jeudi dernier, que le gouvernement en fonction s'efforçait d'assumer un empire totalitaire sur notre démocratie, "was trying to assume totalitarian domination of our democracy".

Durant son discours qui se prolongea environ une heure et demie, le député des Forces armées, épargna peu de ministres du gouvernement dans son bombardement de gros calibre. Un ministre après l'autre se leva pour protester contre tel ou tel point de son discours qui portait atteinte à l'ordre général ou à tel ou tel privilège, même les cris de "honte, honte!" retentissaient à travers la Chambre.

Propagande communiste

M. Embury évoqua comme argument tout d'abord que le gouvernement a appuyé les menées communistes au lieu de les dénoncer. Il a imprimé et mis en circulation de la propagande communiste. Il a même essayé d'inculquer dans l'esprit des jeunes, des adolescents, — les faussant de la sorte, — les enseignements et doctrines communistes de dissension et de mécontentement à l'égard de leur propre pays.

Il a gardé avec lui un groupe d'experts, de théoriciens et de "gars d'arrière" (backroom boys) ayant à leur tête un certain individu, indemne peut-être de tendances et associations communistes, "bien que de fait cette indemnité ne nous soit pas connue à nous, personnellement, et reste un fait très sujet à caution pour la plupart d'entre nous", déclare Embury.

Empiètements

Doucement mais avec assurance, dans les affaires municipales et dans le domaine de l'éducation, le gouvernement empiète sur l'autonomie et la juridiction des administrations locales et des groupes secondaires et les étouffe par le contrôle qu'il exerce sur eux, affirme Embury.

Le "Décret des Droits"

Notre député dirigea son "feu d'artillerie" sur le décret des Droits accordés aux citoyens de la province. Le Décret, dit-il, est surtout remarquable par les exemptions ou les suppressions de ces mêmes droits, y inclus le droit d'entreprises privées. Jusqu'ici, ce droit avait été tenu comme un droit inaliénable de tout citoyen canadien; et sa suppression dans le code de ce prétendu Décret de Droits, dit-il, est quelque peu troublant pour tout homme qui s'arrête à en analyser et en peser les conséquences probables ou possibles "this so-called Bill of Rights is disturbing to any man who stops to think about the consequences". Ceux dont jouit le peuple, n'enlèvent habituellement ces libertés que l'une après l'autre, déclare Embury. Il parle de ce décret comme d'un décret de mauvais au-

(Suite à la septième page)

Le nouveau gouvernement polonais

par Thomas GREENWOOD
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Les triomphes et les tragédies alternent dans la vie de la Pologne au cours de son histoire. Ces derniers temps, malgré les gloires héroïques qui se sont inscrites dans le livre d'or polonais, c'est bien une période tragique que traverse son vaillant peuple. Aujourd'hui, la nation polonaise se trouve fortement jugulée par un régime autoritaire inspiré par le gouvernement soviétique: les élections générales du 19 janvier 1947 ont confirmé cette oppression, — en dépit des espoirs de tout un peuple catholique — qui était préfigurée d'ailleurs par le quatrième partage de la Pologne au début de la seconde guerre mondiale.

Placée par le sort entre deux dictatures, le Reich d'Hitler et la Russie de Staline, la Pologne devait faire des prodiges de diplomatie avant la guerre pour maintenir un équilibre entre des voisins aussi dynamiques. Pour apaiser l'Allemagne, la dictature bénévole du maréchal Pilsudski avait même abandonné peu à peu l'alliance française tout en continuant ses protestations de fidélité, pour un traité germano-polonais. La Pologne se croyait ainsi en sécurité à l'ouest: elle ne se doutait pas qu'Hitler voulait se servir d'elle comme un tremplin pour attaquer la Russie plus tard. Elle l'apprit à ses dépens quand Berlin précipita la crise de Danzig qui déclencha la seconde guerre mondiale.

C'était le commencement de ses tragiques infortunes. Malgré la joie d'une alliance anglo-polonaise qui venait compléter l'accord militaire franco-polonais, son avenir s'assombrissait bientôt par le pacte russo-allemand d'août 1939 qui devait former le prélude non seulement au quatrième partage de la Pologne au début de la guerre, mais de son amputation arbitraire par la Russie à la fin victorieuse du conflit. Nous savons maintenant que le gouvernement polonais actuel a définitivement accepté cette amputation, ainsi que les compensations imposées par le

(Suite à la septième page)

Ils choisissent Marie comme patronne: le seul espoir pour une paix durable

Prenez votre chapelet



AKRON — Convaincus que la division du monde entre l'Est et l'Ouest, causée par le communisme athée, n'est plus sous le contrôle des hommes d'Etat et précipite actuellement les populations vers une troisième guerre mondiale, les vétérans catholiques des Etats-Unis viennent de se tourner vers Dieu pour obtenir par l'intercession de Marie la paix tant désirée.

Lors d'un congrès tenu ici la semaine dernière, les vétérans ont choisi Notre-Dame du Rosaire de Fatima comme leur patronne. Ils veulent aussi proposer qu'on la choisisse comme patronne nationale à l'occasion du congrès national qui aura lieu à Cleveland cet été.

Le texte de la résolution dans laquelle on veut demander que Marie soit choisie comme patronne des vétérans, se lit comme suit: "... la justice pour laquelle nos camarades ont combattu n'existe plus. Elle est en train de se perdre dans la division de l'Est, représentée par le communisme athée, et de l'Ouest, représentée par les nations qui croient au christianisme.

"Cette division prend son origine dans l'acceptation ou le rejet de Dieu et elle a déjà causé de graves problèmes . . . trop profonds et trop importants pour être réglés autour de la table de la paix . . . L'athéisme russe fraye le chemin à une autre guerre."

Notre-Dame du Rosaire de Fatima a été choisie comme patronne parce que lors de son apparition aux trois enfants de Fatima, au Portugal, en 1917, elle a promis que la Russie se convertirait et que le monde connaîtrait une ère de paix si les peuples se consacraient à son Coeur Immaculé, réformaient leur vie, récitaient fréquemment le Rosaire et recevaient la sainte communion les premiers samedis de chaque mois.

Les apparitions de Fatima

Les apparitions de Fatima ont eu lieu sur le champ de bataille même où le bienheureux Nuno Alavarez Pereira, le grand chevalier du Portugal, conquit la liberté de son pays contre l'injuste domination espagnole.

Le bienheureux Nuno construisit des sanctuaires et des cathédrales dans tout le Portugal en l'honneur de Marie, distribua tout son argent et devint un Carme. Dans les dernières années de sa vie, il quitta le monastère pour aller repousser une invasion maure, portant encore le scapulaire avec "son rosaire dans une main et son épée dans l'autre."

L'initiative ayant pour but de proposer Notre-Dame du Rosaire comme patronne des Vétérans de Guerre catholiques fut lancée au camp de Notre-Dame de Lourdes, à l'est de la Palestine. Celui de Ste-Anne suivit l'exemple, puis ce fut au tour de l'Organisation du Mahoning County.

Voici ce que Stadler dit aux délégués: "Cette proposition ne vient pas de moi; elle fut suggérée par la Mère de Dieu elle-même qui nous a demandé de la mettre à exécution".

. . . ou votre fusil . . .

IL FAUT ENCORE $9,812.43 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

NOCES D'OR DE M. ET MME LAFLECHE



M. et Mme Louis Laflèche, pionniers de St-Charles, Man., qui ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage dimanche dernier, ont eu l'honneur de recevoir le message suivant de Sa Sainteté Pie XII: "En l'heureuse occasion des noces d'or de M. et Mme Laflèche, le Saint Père demande bénédictions du ciel".

Originaire de Louiseville, P. Q., M. Laflèche arriva à St-Charles en 1886. Mme Laflèche, (Florestine Caron) vint dans l'ouest avec sa famille en 1884. Tous deux contractèrent mariage dans l'église paroissiale de St-Charles, et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Père Dandurand, O. M. I.

M. Laflèche a été membre du choeur de chant pendant 60 ans.

Une grand-messe solennelle fut chantée dans l'église paroissiale de St-Charles, le dimanche 16 février à 10h. 20. A midi, un banquet en l'honneur des jubilaires fut servi à l'hôtel Marlborough.

Les enfants de M. et Mme Laflèche sont: Soeur Marie des Oliviers, Oblate, missionnaire à Fort Alexandre; Camille, Adrien, Irène, Philippe, Mme D. Muller, de Chicago, Raoul, Adèle, Jude et Noël. Ils ont 16 petits-enfants.

$21,215,305 en allocations familiales en janvier

OTTAWA, — Le ministère de la santé nationale a annoncé que 1,553,998 familles canadiennes ont reçu un chèque d'allocations familiales au cours du mois de janvier, soit une augmentation de 56,570 sur le mois précédent. La valeur totale des sommes versées se chiffre par $21,215,305.

Cette augmentation subite, selon certains représentants du ministère, découle des règlements de l'impôt sur le revenu de 1947 qui prévoient des allocations familiales pour toutes les familles comptant des enfants de moins de 16 ans.

Au Cercle Ouvrier

Ligue de Cinq Quilles

DIVISION "A"

Equipe	Gagnées	Perdues
Huot	20	10
Western Fur	18	12
Lévêque	18	12
Cusson Lumber	16	14
Fontaine & Cie	16	14
Marion	15	15
Nash Taxi	15	15
CKSB	14	16
Lavallée	13	17
Decloux	13	17
Chaput	12	18
Couture Motors	9	21

Haute partie individuelle
Jeannette Lemoine 246
Raymond Lévêque 316

Hautes 3 parties individuelles
D. Nault .... 183-183-219—(585)
R. Lévêque .... 316-275-233—(824)

Haute partie d'équipe
Western Fur .... (1066)

Hautes 3 parties d'équipe
Lévêque .... 1035-1017-912—(2964)

DIVISION "B"

	Gagnées	Perdues
Muller	20	10
Bert Cusson	20	10
Midgets	19	11
Deleeuw	18	12
Dufault	17	13
Le Cercle Ouvrier	16	14
Ritz Confectionery	14	16
Lions	14	16
Martin Paper	12	18
St. Bon. Creamery I.	11	19
Huot	11	19
St. Bon. Creamery II.	8	22

Haute partie individuelle
Emma Phaneuf 323
Bert Armson 326

Hautes 3 parties individuelles
E. Phaneuf .... 112-215-323—(650)
B. Armson .... 254-192-326—(772)

Haute partie d'équipe
Bert Cusson .... (1055)

Hautes 3 parties d'équipe
Muller .... 1039-984-1042—(3065)

DIVISION "C"

Equipe	Gagnées	Perdues
Guyot	24	6
Imps	19	11
La Co-opérative	16	14
Chenier	16	14
Pepsi-Cola	16	14
Dumont	16	14
Volcano	15	15
Boissoneault	14	16
Laurin	13	17
Blanchette	12	18
Savoie	10	20
Comeau	9	21

Haute partie individuelle
Jeannette Mickelson 265
Roland Laurin 268

Hautes 3 parties individuelles
J. Mickelson .... 208-265-169—(642)
Paul Chenier .... 176-243-263—(682)

Haute partie d'équipe
Chenier .... .1110)

Hautes 3 parties d'équipe
Chenier .... 895-1110-1076—(3081)

HAUTES MOYENNES

DAMES

T. Turcotte	202
A. Roy	198
J. Guyot	194
D. Ellison	194
M. Larivière	191
R. Dufault	188
D. Nault	184
E. Ducharme	184
B. Senez	180
D. Guyot	180
R. Webb	180
F. Lavallée	180
E. Guyot	179
E. Phaneuf	178
R. Blanchette	177
O. Mikalchuk	177

MESSIEURS

R. Laurin	238
P. L'Heureux	223
R. Lévêque	227
M. Lévêque	224
J. Pelland	221
J. Allan	220
B. Armson	218
A. Jackson	217
C. Hébert	217
D. Phaneuf	213
B. Lévêque	213
J. Laflamme	212
G. Dheere	209
P. Lavallée	208
C. Muller	208

ST-BONIFACE

La ville obtiendra des renseignements sous peu

A une réunion de comité tenue lundi soir, Son Honneur le maire MacLean a déclaré que le gouvernement provincial ferait connaître à la ville de St-Boniface le montant qu'elle recevra en vertu de la nouvelle entente entre le fédéral et le provincial.

Les échevins furent unanimes à déclarer que les octrois que le provincial accordait aux municipalités n'étaient pas assez élevés.

"Il ne s'agit pas d'un don, a déclaré M. Marion. Le gouvernement perçoit les taxes des boissons alcooliques et de la gazoline sans en remettre quoi que ce soit aux municipalités".

"Le problème du secours direct est d'ordre fédéral, a ajouté M. Marion. Le gouvernement provincial devrait étudier de nouveau son plan d'octrois aux municipalité et leur en accorder davantage."

La ville de St-Boniface n'a plus l'intention de prendre part aux discussions relatives à une commission métropolitaine pour combattre les incendies, à moins qu'on lui fournisse des renseignements sur le coût d'une pareille entreprise.

On pourra atterrir à l'aveuglette à l'avenir

NEW-YORK, — L'aviation américaine a mis au point un système de radar permettant aux avions d'atterrir sans assistance humaine par mauvais temps. On croit ainsi, que de nombreuses tragédies de l'air seront évitées.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

SAMEDI 22 FEVRIER
7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Le Club Juvénile
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Dans un tour de valse
11.30—Les plus beaux disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles - Seigle
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—Evénements sociaux
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Chronique sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Musique Hawaïenne
8.30—Concert léger
8.45—Musique populaire
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 23 FEVRIER
5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—Concert léger
5.30—Notre français sur le vif
5.45—Concert populaire
6.00—En valsant
6.30—A l'Opéra
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Les virtuoses
7.30—Les artistes de CKSB
7.45—Music Hall
8.00—Heure religieuse
8.30—Nos classiques
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 24 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—Bonne Chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Trio Guyot
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Pat Pender
8.45—Concert Léger
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MARDI 25 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Le ralliement du rire
8.00—Vieux Raconteur
8.15—Musique du Bon Vieux Temps
8.30—Section manitobaine de la coopération
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 26 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos voisins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Les beaux disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Pot pourri musical
8.00—Les amateurs
8.30—Concert léger
8.45—Tribune des livres
8.55—Intermède musical
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

JEUDI 27 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—Mélodies Hambleys
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Ecrin musical
7.45—Concert Léger
8.00—Vieux Raconteur
8.15—A être annoncé
8.30—Del Genthon
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 28 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Pot pourri musical
8.00—Ecoles au micro
8.30—Ecole des parents
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

CHANGEMENT AU PROGRAMME DE LA RADIO

DIMANCHE	5 h. 30—Notre français sur le vif.
	6 h. 00—En valsant.
	6 h. 30—A l'opéra.
	8 h. 30—Nos classiques.
LUNDI	7 h. 45—Le trio Dayton.
	8 h. 00—Petit théâtre.
	8 h. 30—Pat Pender.
MARDI	7 h. 30—Le ralliement du rire.
	8 h. 00—Le vieux raconteur.
	8 h. 15—Les gais Lurons.
JEUDI	8 h. 00—Le vieux raconteur.
	8 h. 30—Del Genthon.
VENDREDI	8 h. 00—Nos écoles au micro.
	8 h. 30—L'école des parents.

Les enfants se nourrissent encore de rebuts

NEW-YORK, — "Les enfants continuent de se nourrir de rebuts dans les régions dévastées par la guerre en Europe. La faim et le désespoir ont creusé les lignes sur les visages des hommes et des femmes. Il n'y a pas d'ami ou d'ennemi dans notre travail, ni de race ou de religion. Notre critère c'est le besoin. Notre seul ennemi, la famine."

C'est ainsi que Mgr P. A. O'Boyle, directeur exécutif du NCWC War Relief Services, a souligné la nécessité d'atteindre l'objectif de $5,000,000 dans la campagne lancée par les Evêques pour venir en aide aux sinistrés de la guerre. Cette campagne se tiendra du 16 au 23 mars dans 15,000 paroisses du pays. L'Autriche et la Pologne sont les plus à plaindre, a-t-il dit. Notre représentant en Autriche rapporte qu'il y a 90,000 enfants qui souffrent de malnutrition dans la seule zone américaine.

Le cardinal von Preysing est arrivé à New York

(Suite de la première page)

joindre ses frères Albert et Joseph au collège des Jésuites, à Innsbrück où il reçut sa formation sacerdotale. Ordonné prêtre en 1912, il fut nommé en 1932 évêque d'Eichstadt d'où il monta, trois ans plus trad, sur le trône épiscopal de Berlin. Son élévation, en 1946, à la pourpre cardinalice fut généralement considérée comme une reconnaissance, de la part du Saint-Siège, pour sa courageuse attitude en face des Nazis.

Impopularité du nazisme

Au cours d'une conférence de presse, tenue à **Empire State Club**, le cardinal von Preysing déclara, qu'à son avis, en de nombreuses régions de l'Allemagne, le nazisme n'avait jamais reçu un fidèle support. "Je crois, dit-il, qu'on surestime l'influence naziste, en autant qu'on considère le peuple allemand dans son ensemble. Je suis persuadé qu'une forte proportion de la population a été plus ou moins immunisée contre le poison naziste". Il qualifia de désespérées les conditions de vie et la situation alimentaire en Allemagne.

Mouvements clandestins

L'une des questions les plus importantes posées au cardinal concernait la force des mouvements clandestins nazistes dans l'Allemagne actuelle; selon maints informateurs, l'influence naziste serait encore considérable et même s'accroîtrait de jour en jour. Mgr von Preysing, qui observe une grande réserve dans toutes ses déclarations et qui souligne toujours que de son poste à Berlin il ne surveille qu'une très petite partie de l'Allemagne, répondit qu'il avait une impression absolument opposée. Ce qui surgit des ruines d'un passé terrible et monte péniblement à la surface serait une Allemagne absolument nouvelle sous tout rapport. D'ailleurs, le peuple allemand, qui a vécu si longtemps sous l'oppression et dans un esclavage jusque là sans exemple, doit s'habituer à la liberté nouvelle et c'est là un processus compliqué et de longue haleine, d'autant plus que la terrible détresse rend la population apathique pour tout ce qui dépasse les soucis immédiats de la vie quotidienne.

Vie catholique

Questionné au sujet du développement de la vie catholique en Allemagne, le cardinal souligna que là aussi son champ d'observation était relativement limité puisque les catholiques ne forment que les quatre pour-cent de la population du Grand-Berlin. De grandes organisations catholiques n'existent que dans les zones d'occupation américaine, britannique et française; dans la zone russe, l'activité des Eglises est étroitement limitée. Comme l'évêque de Berlin réside dans la zone russe, son activité personnelle est nécessairement réduite. Les écoles catholiques sont nombreuses dans les secteurs britannique et américain de Berlin; par contre, le secteur russe de la capitale n'en possède qu'une seule.

Sur ses impressions de New-York depuis son arrivée, le cardinal s'exprime ainsi: "J'imagine me trouver dans une ville de conte de fées. La magnificence et la grandeur en sont si irréelles que j'ai peine à les concevoir". Le cardinal Spellman interrompit Mgr von Preysing et fit remarquer en souriant que le prince de l'Eglise allemand avait mangé ici son premier oeuf depuis bien des mois, et qu'un rôti de boeuf, la première viande de boeuf qu'il eût vue depuis des années, lui avait procuré une grande joie.

Modestie du cardinal

Le cardinal von Preysing se montra excessivement modeste lorsque l'archevêque de New-York l'invita à parler de sa lutte courageuse contre le nazisme et qu'il rappela la fameuse lettre pastorale dénonçant les persécutions contre les Juifs, lettre que Mgr von Preysing fit lire, en 1942, du haut de toutes les chaires. Comme le cardinal Spellman assurait qu'en cette circonstance l'évêque allemand avait été en grand danger d'être incarcéré dans les geôles nazistes, le cardinal von Preysing, avec une grande simplicité, refusa de l'admettre et déclara que Goebbels lui avait uniquement adressé une "remontrance".

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE Fondée en 1913 Organe des Franco-Canadiens du Manitoba. WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST Fondé en 1910 Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 9 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Notes de la semaine

Un nouveau recteur au collège de St-Boniface

Une dépêche en provenance de Montréal nous annonçait dimanche soir la nomination du R. P. Georges Desjardins au poste de recteur du collège de St-Boniface. Il remplace le R. P. Louis-Joseph Mailhot qui a rempli les mêmes fonctions durant les quatre dernières années.

Le nouveau recteur est âgé de quarante-sept ans. Né à Pawtucket, R. I., il a fait ses études secondaires au séminaire de Nicolet, P. Q.

Entré dans la compagnie de Jésus en 1918, il a exercé un ministère varié. Il fut d'abord professeur d'humanités et d'anglais au collège de St-Boniface, de 1932 à 1934, puis de philosophie morale au collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal.

En 1938, ses supérieurs lui confiaient la direction de la Maison des retraites fermées à la Villa Saint-Martin, près de Montréal. Il put ainsi venir en contact, chaque année, avec plusieurs milliers de dirigeants des mouvements d'Action catholique. En 1944, il devenait supérieur des religieux qui s'occupent de la rédaction de **Relations**.

Le R. P. Desjardins s'est toujours vivement intéressé aux oeuvres religieuses et sociales. Prédicateur de renom, il a inauguré le mouvement des retraites fermées dans le Rhode Island. Maître en sciences sociales, il a participé à plusieurs reprises aux Semaines Sociales de l'Ecole Sociale Populaire. Il est membre de la commission canadienne de la jeunesse.

Le nouveau recteur apporte donc dans la direction du collège de St-Boniface une vaste expérience et un profond savoir. Le clergé et les laïcs l'assurent d'avance de leur bienveillante collaboration.

Ce n'est pas sans quelque regret, par ailleurs, que nous voyons s'éloigner du collège de St-Boniface celui qui en fut l'âme dirigeante durant quatre ans. En effet, sous l'habile administration du R. P. Mailhot, la dette a été réduite de près de $25,000, le nombre d'élèves a augmenté considérablement et le prestige de notre institution d'enseignement secondaire s'est accru. Doué d'une personnalité agréable, l'ancien recteur n'a entretenu que des relations heureuses avec le clergé diocésain, les membres du Sénat de l'Université et les catholiques tant de langue anglaise que de langue française. Qu'il veuille en particulier recevoir l'hommage de la sincère reconnaissance que nous, de l'Oeuvre de Presse, lui portons. Il a toujours été pour nous un ami.

Une suggestion de l'hon. E. K. Williams

L'Université Laval décernait récemment un doctorat "honoris causa" à l'honorable juge en chef de la cour supérieure du Manitoba, M. E. K. Williams.

A cette occasion, M. Williams a prononcé une allocution dont un passage en particulier mérite d'être retenu:

"Pour s'entendre il faut d'abord se comprendre, et pour se comprendre il faut pouvoir pénétrer la pensée intime de son interlocuteur. Or, on arrive là par l'étude de la langue de celui dont on veut s'attirer l'amitié . . ."

Disons que M. Williams prêche d'exemple puisqu'il parle un excellent français. Rien d'étonnant qu'il n'entretienne que des relations amicales avec les Canadiens français.

A tout moment, des apôtres de l'unité nationale viennent nous offrir leurs recettes pour procurer au pays la paix, l'entente, la collaboration entre les deux principaux groupes ethniques. Elles ne produiront rien de bon tant que l'élite chez les Canadiens anglais et les Canadiens français ne parlera pas les deux langues officielles du pays.

Nous sommes encore loin de cet idéal. Un très petit nombre seulement d'Anglo-Canadiens parlent le français. En attendant que le voeu émis par M. Williams soit réalisé, continuons à nous respecter. Nous nous comprendrons plus tard.

La liberté en Yougoslavie

Les tyrans de tous les temps se ressemblent. Ainsi, le portrait d'un Staline évoque la figure d'un Néron; Tito rappelle Titus . . .

Leurs tactiques n'ont guère changé sensiblement au cours des siècles. Tous, ils dirigent d'abord leurs efforts contre l'Eglise catholique parce qu'ils voient dans cette institution divine, le principal obstacle à leurs visées dictatoriales.

Une fois l'Eglise réduite au silence, les dictateurs ont tôt fait de supprimer les quelques vestiges de liberté qu'ils avaient hypocritement laissés au peuple.

Dans les milieux où l'on se réjouit en secret des persécutions infligées aux catholiques dans les pays occupés par la Russie, on ferait bien de réfléchir à cette leçon d'histoire.

Une dépêche de Belgrade en date du 6 février invite, à ce sujet, à quelques réflexions.

Selon le texte de la dépêche de la **Canadian Press**, un tribunal du "peuple", à Zagreb, a condamné à la peine capitale trois Témoins de Jéhovah, accusés de s'être livrés à des activités "préjudiciables" à l'Etat yougoslave. Onze autres Témoins ont été condamnés à des termes d'emprisonnement variant d'un an à quinze ans.

Après l'Eglise, les autres sociétés; après les ministres du Christ, les chefs de toutes les autres sectes . . .

Au fait, nous nous étonnons que le **Winnipeg Free Press** n'ait pas encore dénoncé le gouvernement tyrannique de Tito. Si l'incident relaté plus haut se fut passé en Irlande, en Espagne ou dans la province de Québec, il eut fourni à ces chevaliers de la liberté l'occasion d'écrire un éditorial.

L. L.

La fête du Pape

La célébration annuelle de la fête du Pape aura lieu le 2 mars prochain. Plus que jamais les catholiques ont besoin de se rallier autour du Chef de la chrétienté. C'est de lui que viennent en ces jours troublés les grandes directives salvatrices. Les ennemis de l'Eglise le savent bien qui tournent leurs batteries contre le Vatican et multiplient contre le Souverain Pontife les mensonges et les injures. Il faut répondre à ces attaques par un redoublement d'amour et de fidélité. Tous les catholiques instruits devraient se tenir au courant de la pensée du Pape sur les grands problèmes du jour en lisant ses nombreux discours. (Ils sont publiés dans la nouvelle collection de l'Ecole Sociale Populaire: "Actes Pontificaux") On recommande aussi, en particulier pour la jeunesse, le tract du chanoine Alphonse Fortin "S. S. Pie XII et la Papauté".

Un peu de décence

Le vénérable cardinal Villeneuve avait à peine été conduit à sa dernière demeure que déjà des journalistes ou des commentateurs de la radio épiloguaient dans leurs articles ou dans leurs rêveries au micro sur le successeur possible de l'illustre prince de l'Eglise. Une agence de presse, dans un long communiqué qu'elle envoyait à ses abonnés, allait même jusqu'à donner des noms. On comprend l'embarras dans lequel ont dû se trouver ceux dont on lançait ainsi le nom dans le public. Un correspondant d'une autre agence de presse voulut lui aussi y aller de ses prophéties: il terminait son communiqué en émettant l'opinion que probablement le successeur du cardinal Villeneuve à Québec serait un Canadien français ! ! !

Tout de même, un peu de décence, s'il vous plaît!

Laissons à l'Eglise le soin de choisir les évêques et les cardinaux. N'allons pas l'associer à une société humaine quelconque.

Heureux Américains à l'esprit large

Le **Register**, dans son édition du dimanche 9 février, publiait un entrefilet qui intéressera la population catholique et française de la Saskatchewan.

Quelques membres du Sénat de l'Etat du Dakota-Nord voulurent imiter, cette année, le geste fameux posé par M. Anderson en 1929. Ils présentèrent donc à la Législature de leur Etat un bill à l'effet de prohiber le port de tout costume religieux dans les écoles publiques. Si le projet de loi avait été voté, les religieuses qui enseignent dans dix-sept écoles publiques de l'Etat eussent dû revêtir un costume mondain pour se rendre acceptables à MM. les Sénateurs.

Mais, à l'honneur des Américains, l'incident connut une issue toute autre qu'en Sakatchewan il y a une quinzaine d'années.

Discrètement le bill fut mis de côté sans qu'il y eût une seule voix dissidente.

Les Américains se sont révélés moins fanatiques, plus humains que les politiciens de la Saskatchewan.

L. L.

La censure des films

Un incident récent a mis en vedette le bureau provincial de Québec de censure du cinéma. On ne peut discuter l'opportunité d'une telle institution. Il suffit de lire les journaux de France ou des Etats-Unis pour constater combien les films qui nous viennent de ces pays blessent trop souvent les règles élémentaires de la morale. De bons juges leur attribuent pour une bonne part l'affaiblissement de la moralité et la désagrégation de la famille dans ces deux pays. On sait combien Pie XI a jugé sévèrement le cinéma actuel dans son encyclique **Vigilanti cura**. Que la censure se soit montrée souvent trop indulgente dans le Québec, ces paroles du cardinal Villeneuve, prononcées en 1937, en sont une preuve: "Même chez nous on l'a souvent constaté, le cinéma qu'on nous sert, par sa conception amorale, et souvent même immorale et antichrétienne de la vie, par ses panneaux-réclame dans nos rues, par ses photographies suggestives et ses annonces équivoques dans les journaux, par ses titres presque toujours aguichants, par sa publicité grotesque et souvent révoltante, a été incontestablement, un des pires agents de la démoralisation publique et de la perte du sentiment chrétien dans nos familles du peuple dans les villes."

Il faut se réjouir que le bureau actuel de censure comprenne son devoir et s'efforce de l'accomplir de son mieux. Il mérite les félicitations et l'encouragement de toutes les honnêtes gens.

Le carême

Le bulletin d'Action catholique de Montréal donne ces sages directives pour le temps du carême: "L'observance du jeûne, en carême, pour ceux qui n'en sont pas dispensés, la pratique de la pénitence pour tous ne sont pas des fantaisies laissées à la libre interprétation de chacun, c'est un commandement de l'Eglise qui oblige gravement. Le Christ qui était sans péché « voulu » s'y soumettre Lui-même pour nous en donner l'exemple. Le carême ne serait-il pas aussi le temps tout choisi pour mettre toute son ardeur et toute sa conviction au service de la campagne de moralité? C'est un peu réparer ses propres fautes et prouver au bon Dieu son amour que de travailler à empêcher qu'il ne soit offensé."

TROIS-RIVIERES. — Plus de 300,000 pèlerins ont visité le sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, en 1946, d'après le rapport publié par les Oblats, gardiens du sanctuaire. Le total des pèlerins fut exactement de 308,363, soit une augmentation de 12 p.c. sur celui de 1945. Le nombre des groupes organisés passa de 295 à 423, augmentation de 4 p.c.

"Vous étiez loin de vous rendre compte. . .



. . .que la nourriture et les vêtements que vous donniez si généreusement ne seraient distribués qu'à ceux qui adhéraient à un parti politique déterminé. . ."—Pie XII.

Billet du vendredi

L'énigme russe et l'univers

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Physiquement et matériellement parlant, la Russie ressemble beaucoup aux Etats-Unis. Les deux pays possèdent chacun un immense territoire et une population correspondante. Sans doute, la superficie de l'Union soviétique est-elle près de trois fois plus grande que celle de la république américaine, mais ses terres improductives sont aussi plus étendues: Sibérie, Russie du nord, déserts de l'Asie centrale. Comme on le nota maintes fois, le fleuve Mississipi ne manque pas de ressemblances avec le Volga. En Russie comme aux Etats-Unis, on trouve en remarquables quantités les matières premières réclamées par l'industrie moderne. Les deux pays, riches de terre arable, sont dans une très large mesure agricoles. A première vue, ils paraissent voués chacun aux rôles d'empires industriels. Admettons que, dans ce sens, la république américaine a une forte avance sur la Russie. Cela tient à des facteurs historiques et sociaux. En Russie, le régime des serfs, l'ignorance du peuple, le militarisme et la contrainte politique retardèrent considérablement le progrès. Entre 1929 et 1941, l'ancien empire des czars mit tout en oeuvre pour rattraper le temps perdu. Il est d'autres traits communs aux peuples russe et américain. Sous plusieurs angles, ils paraissent destinés à s'entendre. Mais leurs ressemblances mêmes ne sauraient faire oublier des dissemblances essentielles. Le Russe connut toujours le maximum de contrainte étatiste et l'Américain, le minimum. L'Américain garde à l'endroit du gouvernement de son pays une liberté que le Russe n'oserait même pas imaginer en regard du sien.

★

Vu l'histoire, la richesse du sol et des ressources naturelles, les énormes possibilités à la portée de tous, il se développa aux Etats-Unis un individualisme et une démocratie dont les nations d'Europe n'offrent pas d'exemple. Jusqu'à notre ère de guerres mondiales, le continent américain ne craignit pas d'attaques de l'étranger. Et cette situation privilégiée lui permit de prospérer sans soucis d'ordre militariste: conscription, maintien d'une armée, lourds impôts à consacrer aux armements. Il en est autrement de la Russie, dont l'histoire séculaire se traduit par une longue série de guerres. Elle lutte sans cesse, pour son expansion et son existence même. Elle doit protéger ses frontières, du côté asiatique et du côté européen. Sous une forme ou sous une autre, la guerre est là toujours et elle réduit le peuple à une extrême pauvreté. L'autocratie de l'empereur, qui a besoin de l'avoir de la nation pour tenir tête à l'envahisseur ou à l'ennemi possible, se trouve cause directe de cette pauvreté. Drainé par l'Etat pour fins de guerre, l'argent manque aux individus et aux entreprises commerciales. Ainsi se présente, réduit à sa plus simple expression, le problème du retard industriel de la Russie. Le ressaisissement de ces dernières années procède de causes trop nombreuses, et à certains égards trop subtiles, pour que nous tentions ici de les analyser. On les trouvera cependant, avec force détails et explications, dans l'**Enigme russe** (1), ouvrage dû à un écrivain américain, William Henry Chamberlin, traduit en français par M. Roger Duhamel, et édité à Montréal dans sa version française.

★

Les aperçus empruntés à l'auteur, sur les peuples américain et russe, ne rendent qu'imparfaitement justice à son livre, qui vise à une interprétation de l'âme russe sous ses diverses faces, depuis les temps les plus reculés. Après un examen du pays et de sa population, pris dans leur ensemble, Chamberlin raconte la grande révolution russe de 1917, en recherche les causes directes ou lointaines, pour en arriver à un exposé de la doctrine soviétique, à un tableau des réalisations communistes, sans cependant s'illusionner sur les erreurs, les abus ou les déficiences du régime. Il consacre un long chapitre à Lénine, un autre à Staline, un troisième au gouvernement de la Russie, d'autres à l'économie soviétique, aux tendances de la politique extérieure des Soviets. Chamberlin vécut longtemps en Russie, comme correspondant de journaux, et il connaît fort bien son sujet. De 1930 à 1935, il publia au moins cinq ouvrages sur ce qu'il pourrait appeler son pays d'adoption, dont un en deux tomes, sur la révolution russe. Parmi les contemporains, il semble l'un des mieux préparés à traiter du vaste territoire soumis aux volontés de Moscou. Au moment où la menace de conflit paraît s'accentuer entre l'idéologie soviétique et celle de la civilisation occidentale, il jette d'intelligentes lumières sur un monde ignoré, non seulement de l'Amérique du Nord, mais de la plupart des pays européens, même voisins de la Russie. Ses conclusions quant à la paix possible, au lendemain de la guerre et en regard du monde russe, ne manquent pas d'envergure. Son livre est de ceux qui instruisent et peuvent rendre vraiment service.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1)—Aux Editions de l'Arbre.

Vivre sa foi

Nous avons, nous catholiques, une doctrine, la seule qui puisse s'opposer au communisme triomphant, la seule qui puisse donner au monde anxieux la paix, la liberté, la prospérité dont le marxisme dresse devant lui le décevant mirage. Si ce monde se débat dans d'atroces convulsions, c'est que, détaché de l'idée chrétienne, il erre dans les ténèbres, sans boussole et sans phare, mourant de faim et de désespoir. Nous pouvons le sauver; mais nous ne le sauverons que par la fidélité à notre doctrine, et non en essayant de composer avec les erreurs ou les illusions auxquelles il s'attache. Si nous voulons agir sur le monde qui nous entoure, ayons la foi — et surtout vivons notre foi.

Vivre notre foi, tout est là. Nous avons sous les yeux la preuve menaçante de l'efficacité des doctrines humaines, qui ne sont pourtant que paroles mortes, mais la Parole de Dieu est esprit et vie. En elle et en elle seule, est le salut du monde. Que notre consigne soit donc celle que déjà saint Paul donnait aux premiers chrétiens "Vivre notre foi, pour qu'elle rayonne et transporte les montagnes".

Jean LE COUR GRANDMAISON,
La France catholique.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"
Par André LAFLECHE

La grève de France aurait été déclenchée par les communistes. Un projet de fédération de l'Amérique Centrale est à l'étude.

Les positions de l'Angleterre dans l'économie internationale apparaissent chaque jour plus instables. La Grande-Bretagne doit faire face à toutes sortes de crises tant intérieures qu'extérieures. Le problème aigu du combustible qui la tient dans un état de désorganisation complète depuis plusieurs jours compromet gravement sa restauration économique déjà très difficile.

Aux dernières nouvelles, les agences de presse anglaises prétendaient que l'Angleterre gagnait du terrain dans la bataille du combustible et que la période de crise paraissait passée, mais que "la situation restait dangereuse" et que la victoire complète était "encore éloignée".

Le gouvernement anglais a refusé l'offre de charbon américain, faite par le président Truman, ne désirant pas puiser dans ses réserves de dollars à cette intention, ni priver les pays d'Europe du charbon aussi essentiel pour eux que pour l'Angleterre.

Le gouvernement anglais croit que la reprise du travail industriel se fera graduellement. Les restrictions actuelles à travers tout le pays portent à 5,000,000 ou 6, 000,000 le nombre d'ouvriers en chômage. M. Attlee a exposé les causes de la diminution des réserves de charbon: la désorganisation issue de la guerre, la diminution de la main-d'oeuvre dans les mines; la reconversion de l'industrie qui a entraîné une plus grande demande de combustible; la diminution des réserves de charbon à un niveau dangereusement bas; et, enfin, pour finir, la température froide et le mauvais temps qui durent depuis plusieurs semaines.

Par toute l'Europe

C'est par toute l'Europe que s'étend cette dangereuse pénurie de charbon et d'électricité. Paris a été divisée en quatre zones dont chacune est sans électricité deux jours par semaine. Le Danemark n'ayant plus accès au charbon anglais ou allemand, la ration individuelle d'électricité à Copenhague par exemple est à peu près suffisante pour faire chauffer une bouilloire et la ville n'a plus de gaz. Quant à l'Europe centrale, Prague coupe son courant trois heures par jour, les écoles de Budapest sont fermées; à Vienne, il n'y a, pas de combustible industriel ou domestique depuis des semaines.

De toutes les capitales du monde, seule Moscou est privilégiée car la production du charbon dans le bassin de Moscou est revenu au niveau d'avant-guerre et une gigantesque nouvelle centrale hydroélectrique est entrée en fonctionnement.

Grève en France

De nombreuses grèves de fonctionnaires ont paralysé Paris la semaine dernière, ainsi que de vastes secteurs de France. On estime que plus de 5,000,000 de travailleurs ont ainsi abandonné leur travail, car l'exemple des fonctionnaires a été suivi par des employés de différents services nationaux. La police même s'est jointe aux fonctionnaires, aux employés du transport et des communications.

Les communistes

On a porté l'accusation, dans certains milieux, que cette grève générale à Paris avait été déclenchée avec l'aide de la C.G.T., le plus vaste mouvement ouvrier de France afin de gêner le programme de contrôle des prix et des salaires pratiqué par le gouvernement, programme que les communistes qui font partie du cabinet se sont engagés à appuyer.

Un fait rend plus vraisemblable encore cette accusation. Un numéro spécial de deux pages du journal communiste **L'Humanité** a été le seul journal à paraître pendant la grève. On a prétendu que le journal avait été imprimé avant que la grève ne fut déclenchée, mais pourtant sa première page était surtout consacrée à cette même grève et aux problèmes du rationnement.

La Palestine

L'Angleterre a décidé de prier l'ONU d'examiner sans retard le cas de la Palestine. Un représentant du Foreign Office a ajouté que la Grande-Bretagne a si hâte de dégager sa responsabilité qu'elle demandera peut-être au Conseil de sécurité de convoquer l'Assemblée générale des Nations unies en session spéciale.

En attendant l'intervention de l'ONU, l'Angleterre maintiendra les restrictions sur l'immigration et les mesures de sécurité imposées en Palestine.

Ni les Arabes ni les Juifs ne se considèrent liés par la décision de la Grande-Bretagne. Ils déclarent qu'ils ne le seront pas plus par une décision internationale. Les deux factions laissent clairement entendre que si les Nations unies tentaient d'imposer leur décision, ce pourrait être le signe fatal d'une guerre sainte.

En Amérique centrale

Un projet de fédération de cinq Etats de l'Amérique centrale est actuellement en voie d'organisation, apprend-on de source officielle. Le Honduras et le Nicaragua participeront avec le Salvador et le Guatemala au travail préliminaire en vue d'une éventuelle union fédérale des cinq républiques. Costa-Rica, la cinquième république de cette région, n'a pas encore répondu à l'invitation.

Il s'agirait, d'après l'ébauche du projet, de cinq Etats qui garderaient leur parfaite autonomie en matières locales. Un exécutif fédéral serait formé de représentants élus dans les cinq Etats et l'un d'eux serait nommé président de la fédération tandis que les autres agiraient comme membres du cabinet. Un Congrès fédéral élu désignerait une Cour suprême.

Déclaration de M. Bevin

Prenant la parole à un dîner en l'honneur d'Asaf Ali, premier ambassadeur de l'Inde aux Etats-Unis, M. Bevin a déclaré la semaine dernière que l'Inde était l'un des pivots de la paix mondiale.

Le secrétaire aux Affaires étrangères de la Grande-Bretagne a fait observer qu'en étudiant la carte du monde il y voit le grand impérialisme russe, l'impérialisme financier des Etats-Unis et les Britanniques au Proche-Orient établissant la liberté partout où ils le peuvent. Puis il a continué: "Je me demande s'il y aura un conflit? Y aura-t-il une guerre? Est-ce que ces grands pays en viendront aux prises? Nous attirerontils dans une guerre plus effroyable que tout ce que nous avons connu jusqu'ici?"

Chronique fédérale

M. King annonce une réorientation de la politique militaire du Canada

Ottawa se détache de Londres pour se rapprocher de Washington. Un comité parlementaire de la redistribution est créé.

Par Etienne PARENT
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

La politique étrangère et militaire du Canada prend une tournure de plus en plus américaine; notre pays tend à se détacher de la Grande-Bretagne et de l'Empire pour se rapprocher des Etats-Unis. Le premier ministre Mackenzie King a fait mercredi dernier à la Chambre des Communes une importante déclaration touchant la collaboration militaire entre Ottawa et Washington, en annonçant que les deux pays voisins continueraient à se tenir en contact étroit comme ils l'ont fait pendant la guerre, grâce à la commission conjointe permanente de la défense.

Base de l'entente

Il ne s'agit pas d'un traité d'alliance ni d'engagements précis. Il s'agit tout simplement d'une collaboration volontaire qui prévoit l'échange d'officiers et d'observateurs, l'uniformisation des armes et des méthodes d'entraînement et le privilège pour les vaisseaux et les avions de chacun des deux pays d'utiliser les bases aériennes et navales de l'autre en se conformant à un minimum de formalités. L'entente touchant la standardisation de l'armement est particulièrement significative puisqu'elle prévoit que le Canada abandonnera progressivement les types anglais pour adopter les types étatsuniens.

Vers les Etats-Unis

M. King a évidemment pris soin de déclarer que cette collaboration avec les Etats-Unis ne diminuerait en rien notre collaboration avec la Grande-Bretagne et le Commonwealth, mais il semble bien que ce ne soit là que des ménagements pour éviter de froisser le sentiment impérialiste. On ne peut se défendre de l'impression que le Canada sort de l'orbite de la Grande-Bretagne pour entrer dans l'orbite des Etats-Unis. M. King a également tenu à déclarer que cette collaboration militaire entre le Canada et les Etats-Unis n'a rien d'incompatible avec la charte des Nations unies. Et pour répondre à certaines rumeurs, il a affirmé que les Etats-Unis n'avaient pas demandé de bases dans l'extrême-nord canadien.

Désapprobation de M. Coldwell

Le chef de la C.C.F., M. M. J. Coldwell, a réclamé une politique militaire qui s'appuie sur la sécurité collective et la charte des Nations unies. Il a demandé que l'uniformisation de l'armement ne se limite pas aux deux pays, mais à toutes les Nations unies. Il a exprimé l'avis que la déclaration de M. King annonçait une réorientation de notre politique militaire, qui fait que nos forces de défense seront désormais intégrées à celles des Etats-Unis plutôt qu'à celles du Commonwealth britannique. M. Coldwell veut que le Canada conserve l'entier contrôle de toutes les bases navales et aériennes sur son territoire. Il a félicité M. King d'avoir refusé en 1937 à la Grande-Bretagne le droit d'établir des bases d'entraînement aérien en territoire canadien en l'exhortant à ne pas accorder maintenant le même privilège aux Etats-Unis.

Nouvelle politique

Il a beaucoup été question de choses militaires au cours de la dernière semaine parlementaire. Le gouvernement a fait voter un bill qui amende notre vieille loi de la milice qui date de 1868. Il s'agit de l'une des nombreuses mesures qui doivent incorporer dans la législation ordinaire les dispositions mises en vigueur par arrêtés ministériels pendant la guerre.

Le ministre de la Défense nationale, M. Brooke Claxton, a soutenu qu'il ne s'agissait que d'amendements de pure forme, mais l'opposition n'a pas voulu le prendre sur ce ton et elle a soutenu que le projet de loi avait pour effet d'enlever au parlement le contrôle de l'armée pour le confier au gouvernement. Les conservateurs et les socialistes de la C.C.F. se sont trouvés d'accord pour combattre la clause qui permet au gouvernement de fixer les effectifs de l'armée permanente ou active. Ils ont fini par obtenir de M. Claxton une modification au projet de loi qui fixe à 30,000 hommes l'effectif maximum de l'armée active après avoir invoqué la tradition britannique de la suprématie du parlement sur l'armée.

La conscription

Les députés indépendants du Québec, MM. Frédéric Dorion, Georges Héon et René Hamel, ont étudié la nouvelle loi du point de vue de la conscription. M. Dorion a déclaré qu'il ne pouvait approuver la mesure parce qu'elle donne au gouvernement le droit d'établir la conscription en temps de paix. M. Hugues Lapointe, secrétaire parlementaire du ministère de la Défense, a répondu qu'il ne se trouve aucune disposition de ce genre dans le bill. M. René Hamel a fini par faire admettre à M. Claxton que le gouvernement conserve le pouvoir de conscrire tous les hommes de 18 à 60 ans comme il l'a toujours eu en vertu de la loi de 1868. M. Coldwell a déclaré que le droit de conscrire devrait relever du parlement et non du gouvernement.

M. Claxton a fait une déclaration intéressante au cours du débat. Il a annoncé que le gouvernement se propose de faire voter prochainement un "Army Act" ou loi militaire propre au Canada, qui pourrait être amendée chaque année au lieu d'adopter en bloc l' "Army Act" de la Grande-Bretagne comme la chose s'est faite par le passé. Autre signe que le Canada s'affranchit graduellement de sa dépendance militaire de la Grande-Bretagne.

Représentation

Le premier ministre King a déposé jeudi le projet de loi qui aura pour effet de rajuster la représentation à la Chambre des Communes conformément à l'amendement constitutionnel voté à la dernière session. Le nombre des sièges aux Communes sera porté de 245 à 255 et l'on prévoit que la province de Québec obtiendra 8 sièges de plus.

Nouvelles divisions électorales

Comme par le passé, la tâche de délimiter les frontières des divisions électorales sera confiée à un comité parlementaire qui préparera les annexes du bill de redistribution. Ce comité parlementaire constituera à son tour des sous-comités qui verront à la délimitation des circonscriptions électorales dans les diverses provinces. Le comité se composera de 25 membres, soit 14 libéraux, 7 conservateurs, 3 socialistes et 1 créditiste. M. Fernand Viau, député libéral de St-Boniface, est l'un des membres du comité parlementaire de la redistribution.

Succès de la Soirée sociale des Jeunes





Mais non, ce n'est pas un rêve et ça se passe à Saint-Boniface! Voyez, ce sont bien nos jeunes gens et jeunes filles débordant d'entrain. Une seule photo ne peut rendre compte de toutes les activités de trois heures de sketchs, rondes, chansons à répondre, tours de force et d'agilité, etc. Les cent couples qui y prirent part, eux, en savent quelque chose! Surtout ils apprécient l'idée qui fit naître cette soirée sociale. En effet, les groupes conjoints de la J.O.C. et J.O.C.F. s'efforcent depuis quelques mois de créer des amusements sains pour les jeunes. Une première soirée fut présentée le 26 novembre dernier. L'expérience nous encouragea à en inviter un plus grand nombre cette fois. "Nos jeunes sont encore bons", remarquait quelqu'un pendant la soirée, "mais il s'agit de les faire vivre dans une atmosphère chrétienne et canadienne-française. Il importe de leur faciliter des rencontres afin qu'ils apprennent à se connaître et à s'estimer. S'ils vont dans d'autres milieux, ils perdent beaucoup au point de vue religieux et social. Cette réflexion est juste et démontre qu'il faut garder nos jeunes dans notre ville.

Les rondes faisaient partie intégrante du programme. On pourrait se demander ce qu'elles sont. Depuis quelques années, un groupe militaire de la province de Québec, ayant pour nom: "l'Ordre de bon temps", cherche à trouver des rondes qui contrecarreraient l'attrait des danses modernes et en même temps fourniraient des amusements sains. Chaque pays se glorifiant d'une civilisation vieille et réelle possède ses danses nationales. Ainsi, les Polonais, les Italiens, etc ... Pourquoi pas nous, Canadiens Français, peuple mûri par les épreuves, n'aurions-nous pas nos danses nationales? L'Ordre de bon temps" a trouvé une inspiration féconde dans les quadrilles d'autrefois. Ils les rajeunirent, s'en inspirèrent pour composer de nouvelles rondes qu'il est possible de danser tout en chantant nos airs canadiens. "Si mon moine voulait danser", "La champagne" "Auprès de ma blonde" "Bonsoir madame, bonsoir monsieur", autant de chansons qui ont un rythme favorable à nos mouvements cadencés. Ceux qui ont assisté à l'une ou l'autre de nos soirées, ont pu au moins soupçonner toutes les possibilités de ces rondes. Avec la pratique, nous arriverons à en connaître un nombre considérable et pouvoir ainsi organiser des soirées familiales plus intéressantes et plus chrétiennes.

Cité de Saint-Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation Générale et le Rôle d'Evaluation pour Taxe d'affaires de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1947, sont complétés et pourront être examinés à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte à mon bureau pas plus tard que le vingt-septième jour de février, A.D. 1947.

Le Conseil tiendra la Cour de Révision le lundi, dixième jour de mars, A.D. 1947, à 7 h. 30 du soir, pour examiner lesdites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Lesdites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à Saint-Boniface, ce douzième jour de février, A.D. 1947.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier Suppléant.

A l'Archevêché

Les journaux et la radio ont annoncé que les autorités ecclésiastiques de St-Boniface et de Winnipeg ont décidé que seuls les mercredis des Cendres et des Quatre-Temps seraient jours d'abstinence durant le temps du carême. La raison est que le gouvernement canadien maintient, encore cette année, son règlement à l'effet qu'on ne peut servir de viande le mardi dans les hôtels et les restaurants.

Il y a eu journée sacerdotale à l'archevêché, mercredi dernier. Les séances se sont tenues dans la salle Jubinville. MM. les abbés J. Bellavance et A. Saint-Laurent ont été les conférenciers.

A la cathédrale

Temps du Carême

Les lundis, mercredis et vendredis soirs, il y aura office à la cathédrale. Le lundi sera l'heure d'adoration; le mercredi, l'instruction et les prières du carême; et le vendredi, le chemin de la croix.

Baptêmes

Le 9 février: Denys-Richard, né le 31 janvier, fils de Joseph-Roland Bélanger et de Léa-Jean McGowan. Parrain, Alexandre Nolin; marraine, Mme Mabel McGowan.

Le 9 février: Michelle-Marie, née le 10 décembre, fille de Camille-Augustin Labossière et de Hermine Mainguy. Parrain, Damien Labossière; marraine, Mme Marie Mainguy.

Le 9 février: Joseph-Emile-Denis, né le 1er février, fils de Lionel Kirouack et de Gertrude Paillé. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Kirouack.

Le 9 février: Marie-Cécile-Diane, née le 3 février, fille de Paul Lamoureux et de Simone Cadorette. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-E. Lamoureux.

Partie de cartes organisée par les Enfants de Marie

C'est ce soir, le 21 février, qu'aura lieu, après l'exercice du Chemin de la Croix, à la salle Jubinville, la grande partie de cartes organisée par les Enfants de Marie de la paroisse.

Un prix d'entrée de $15.00, don de la J.A.C. de l'Ile-de-Chênes, sera offert, et plusieurs autres magnifiques prix seront donnés.

Le trio vocal, sous la direction de Mlle Denyse Guyot, exécutera quelques chants de son répertoire.

Le café sera servi.

Qu'on se le dise et qu'on vienne nombreux!

Radio St-Boniface

L'assemblée annuelle aura lieu le mercredi 26 février. Comme il a été annoncé, on y fera le choix des actionnaires qui, à leur tour, choisiront les membres du directorat dans une réunion ultérieure. Il est important que tous les délégués choisis dans les paroisses se rendent fidèlement à la réunion annuelle. On invite également à cette réunion tous ceux qui s'intéressent au problème de la radio française au Manitoba ou dans l'Ouest canadien.

Concert à Fannystelle

Dimanche prochain le 23 février, il y aura un concert à Fannystelle. Ce concert aura lieu dans l'après-midi et sera répété le soir à 7 h. 30.

Ces concerts sont extrêmement populaires et notre expérience à St-Malo et à St-Jean-Baptiste a prouvé qu'ils sont à tous points de vue d'une grande utilité: ils établissent des contacts précieux entre le personnel du poste et ses amis; ils mettent la population au courant des difficultés et problèmes que nous avons, et ils sont une source de revenus qui s'ajoutent à la souscription actuelle. Nous invitons donc les paroisses environnantes à se rendre à Fannystelle pour le dimanche 23.

Ligue des radiophiles

Nous avons déjà près de 500 membres, mais cela ne suffit pas! Il en faut au moins cinq fois autant! Qu'on se presse d'envoyer son nom au poste CKSB, à St-Boniface.

Causeries historiques à Radio-Saint-Boniface

Les causeries historiques des mercredis et vendredis soirs à 8 h. 30 ont le don d'intéresser nos gens. En effet, ces causeries, très bien préparées, rappellent tout un passé et on comprend facilement qu'elles puissent être précieuses au point de vue de l'histoire locale.

Cette semaine, M. l'abbé Albert Brunet, curé de Fannystelle, a parlé sur Fannystelle; les 19 et 21 février ainsi que les 26 et 28 du même mois, M. l'abbé Gagné parlera sur Saint-Daniel, les Ilets de Bois et Haywood. Puis, durant la première semaine de mars, le R. P. A. Champagne, curé de Lourdes, terminera ses causeries sur Lourdes et la Montagne de Pembina. Ces deux causeries seront données les 5 et 7 mars. Enfin, les 12 et 14 mars, M. l'abbé F. Normandin, curé de Thibaultville, parlera sur cette paroisse.

Ces causeries ont commencé en novembre et se sont continuées sans arrêt; elles se continueront pour une bonne partie de l'été. On prévoit qu'une centaine de conférences seront ainsi données sous les auspices de la Société Historique. Plus tard, on mettra le tout en forme de volume, si les auditeurs et radiophiles croient la chose suffisamment importante et intéressante.

Petites Notes

En l'honneur de Mlle Marguerite Masson, dont le mariage sera célébré prochainement, Mme Henri Bergeron et Mlles Mathilde Clément et Irène Dumont ont organisé un shower d'articles divers, à la salle du Cercle Ouvrier, le jeudi soir 13 février.

Une bourse fut aussi offerte à l'héroïne de la fête.

On comptait environ 50 invitées.

* * *

M. et Mme Clément Bazin ont la joie d'annoncer à leurs parents et amis la naissance, le dimanche 16 février, à l'hôpital de St-Boniface, de deux fils jumeaux qui seront baptisés sous les noms de Jean-Pierre et Jean-Claude.

* * *

Mardi soir, le 11 février, M. et Mme J.-P. Tremblay, de 277, avenue Provencher, recevaient quelques personnalités de la ville et plusieurs amis en l'honneur de Monsieur le Consul de France et de Madame Anfossy, qui vont bientôt nous quitter pour retourner à Ottawa.

S. Exc. Mgr Georges Cabana était du nombre des invités venus saluer M. et Mme Anfossy.

* * *

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Marguerite Masson avec le second maître-pilote Raymond Meyers, de la marine aéronautique française, un shower a été organisé par Mme A.-H. Guigné et sa fille. C'était un shower d'articles divers, qui furent présentés à Mlle Masson par la petite Marcelle Sourisseau et le petit Paul Misseau, de la part des 27 invitées présentes.

Un corsage de roses "American Beauty" fut présenté à la future épouse.

Thé annuel de l'Amicale Marie-Rose

Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie et les membres du conseil de l'Amicale Marie-Rose reçurent les anciennes élèves de l'Institut et Collège St-Joseph à un thé annuel, le dimanche 9 février.

Après le salut du T. S. Sacrement chanté par S. Exc. Mgr G. Cabana, assisté de MM. les abbés Léo Blais, curé de la cathédrale, et S. Gauvin, aumônier, les religieuses et les amicalistes se rendirent au salon, où S. Exc. Mgr G. Cabana adressa quelques mots de félicitations et d'encouragement à l'assemblée.

Mère Marie-Louise de France, supérieure provinciale, donna une courte et intéressante causerie sur les origines et l'oeuvre des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Soeur Marie de l'Assomption, supérieure de l'Institut, exprima le plaisir qu'elle ressentait d'être de nouveau parmi les Manitobaines et dit son désir d'aider les jeunes.

Une composition de Chopin, rendue d'une manière très heureuse par Mlle Bernice Bransfield, et quelques mots de remerciements par Madame la présidente, terminèrent le programme de l'après-midi.

Une corbeille de fleurs printanières avait été placée au centre de la table de thé, qui était éclairée de bougies jaunes.

Le thé fut versé par Mmes H. D'Eschambault, L. Bétournay, R. Dussault, R. De Craene, A. Tinning, et Mlle Marie-Alice Poirier. Elles étaient assistées de Mlles Lucille Couture, Lucille Desrosiers, Lilliane Bergeron, Lucienne Dacquay, France Blanc, Marguerite Stanners, Irène Smith, Lorraine Lavery et Germaine Marquis.

Parmi les invitées on remarquait plusieurs dames et demoiselles de Winnipeg et des villages environnants; des religieuses de l'Académie Ste-Marie, du couvent Holy Cross, du couvent du Sacré-Coeur et du couvent de l'Immaculée-Conception.

Voici les résultats des élections: Présidente, Mlle Alberta Bernier; vice-présidente, Mme H. Lacerte; secrétaire, Mlle Patricia Desjardins; trésorière, Mme P. Toussaint; conseillères, Sr Luc d'Antioche, Sr Henri de Jésus, Sr Isabelle-Marie, Mme J. Baxter, Mme A. LaRivière et Mlle Jacqueline Gagnon.

LA SECRETAIRE.

Trois tableaux sont saisis

WASHINGTON, — Le procureur général Tom Clark a annoncé que trois tableaux, dont un portrait de Rembrandt peint par l'artiste et évalué à 140,000, avaient été saisis par le gouvernement à Dayton, dans l'Ohio, où ils étaient exposés au "Dayton Art Institute". Ces tableaux furent volés au musée de Weimar, en Thuringe, en 1922, puis vendus plus tard à deux marins allemands qui les transportèrent à New-York en 1934 et les cédèrent à un citoyen de Dayton, qui n'a pas été identifié.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Pierre-Jolys

Elections des syndics

A une assemblée paroissiale, tenue après la grand'messe du dimanche 9 février, MM. Antoine Bérard et Antoine Préfontaine ont été élus syndics en remplacement de MM. Joseph Tessier, qui avait achevé son terme d'office, et Charlemagne Préfontaine, qui, à l'automne, est allé demeurer à St-Boniface.

Association sportive

Le dimanche 16 février, au théâtre de St-Pierre, s'est tenue une assemblée générale de tous ceux que les sports d'hiver et d'été intéressent. A l'unanimité, on a voté d'opérer une fusion des diverses organisations sportives, et de leur donner ainsi un nouvel élan. Cette organisation récente portera le nom d' "Association sportive St-Pierre-Jolys".

Le promoteur et l'âme dirigeante de ces activités sportives, M. le docteur Gariépy, M. V., a souligné toute l'importance d'un centre récréatif à St-Pierre, et a laissé entrevoir qu'il nourrit de larges ambitions pour amuser nos jeunes de St-Pierre pendant les saisons prochaines.

L'Association sportive comprendra, à l'avenir, les clubs de gouret, de balle-au-camp et de balle-molle, section féminine.

Durant l'assemblée, on a procédé à l'élection d'un comité de neuf membres: Président, Philippe Roy; secrétaire-trésorier, René Préfontaine; représentants du club de gouret, MM. Emile Hébert et Yvon Lemire; représentants du club de balle au camp, Léon Gagné et Gérard Roy; représentants du club de balle-molle, Mlles Yolande Lavergne et Pauline Désaulniers. M. le Vicaire de la paroisse agira comme aviseur spirituel.

Séance

Impatiemment attendus chez nous, les élèves du Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, sous la direction du R. P. A. Lemoine, O.M.I., sont venus dimanche soir, le 16 février, jouer à St-Pierre le drame de Jean Marsèle: L'Auberge du vent du sud.

Ces jeunes gens ont vivement intéressé la nombreuse assistance, tant par l'interprétation de leurs rôles que par la belle musique et les pièces de chant qu'ils ont servies au public.

En termes heureux et délicats, le R. P. A. Lemoine a présenté ses Junioristes à l'auditoire, et M. le curé J.-A. Sabourin l'a chaleureusement remercié, au nom de tous, pour cette agréable soirée. Il félicita les RR. PP. Oblats pour leur belle oeuvre d'apostolat, et se dit heureux d'en compter plusieurs parmi ses paroissiens.

Remerciements

La famille de M. Moïse Goulet remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui sont venues en aide et qui lui ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de leur père. Il laisse dans le deuil, un fils, Emile, de Winnipeg; 4 filles, Marie-L. (Mme A.-C. Neault), Clarisse (Mme A. Ducharme), de St-Pierre, Emma (Mme J.-T. Vermette), d'Otterburne, et Marie (Mme L. Ethier), de Domremy, Sask.

Saint-Eustache

Va-et-vient

M. Avila Ménard est actuellement en visite en Colombie-Britannique.

Mlle Denise Guay est revenue de l'hôpital après avoir subi une opération.

Baptême

Le 13 février: Marie-Rolande-Sylvia, fille de M. et Mme Lucien Rivard. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Leclerc.

Saint-Claude

Partie de cartes

Le dimanche 16 février avait lieu à la salle paroissiale la dernière des trois grandes parties de cartes organisées au profit du comité des Cimetières. Les paroissiens du village étaient en tête de l'organisation. Malgré les intempéries inévitables de la saison d'hiver, et malgré la surabondance de neige qui obstruait les routes, les paroissiens montrèrent encore une fois leur bonne volonté. La soirée fut un succès. Les organisateurs pouvaient remettre au comité des Cimetières la jolie somme de $83.77.

Mlles Blanche Rosset et Alice Laliberté gagnèrent respectivement les premier et deuxième prix des dames; les prix des hommes allaient à MM. Eugène Jacques et Albani Morissette.

M. Benoit Gagné fut l'heureux gagnant du bocal d'argent. Le bocal contenait $5.26, et M. Gagné l'avait évalué à $5.25.

M. Joseph Perrin gagna $5.00 en tirant aux dés; il avait eu la bonne fortune de frapper le numéro 17, le plus élevé de la soirée.

Un briquet "Lecktrolite" fut gagné par M. Alcime Dubourg. Un réveil-matin avait été placé sur la table et devait sonner dans un nombre de minutes assez restreint. Celui qui donnait le dernier cinq cents avant que le réveil se mit à sonner gagnait le briquet. M. Dubourg eut à soutenir une rude compétition. Heureusement que l'on ne parlait pas tous ensemble au moment où le réveil se mit à sonner, car c'eut été difficile de savoir qui était le gagnant.

M. Théodore Goulet agrémenta la soirée par trois bons petits "rigodons".

Il y eut enfin la vente des roses. Ces roses portaient un numéro qui correspondait à un numéro marquant le bonnet que portait chacune des demoiselles au cours de la soirée (par anticipation du Mardi Gras). Quiconque achetait une rose avait le droit et le privilège de prendre le goûter avec la demoiselle dont le numéro du bonnet correspondait avec celui de la rose qu'il détenait.

M. le Curé et les membres du comité des Cimetières désirent offrir leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à rendre cette soirée agréable.

Profession perpétuelle du Rév. Frère Léon Cartier, O.M.I.

Le lundi 17 février, le Frère Léon Cartier, O.M.I., prononçait ses voeux perpétuels de religion dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, au Grand Séminaire de St-Boniface, à St-Norbert. La cérémonie se déroula en présence des séminaristes; elle fut présidée par le R.P. G. Nogue, supérieur. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. G.-E. Cartier(frère du nouveau profès perpétuel). Le R. P. Cartier est attaché à l'oeuvre de presse catholique de Winnipeg.

Le soir un souper intime réunit quelques membres du clergé séculier et de la congrégation des Oblats autour du nouvel élu. S. Exc. Mgr G. Cabana et M.



Le R. P. L. Cartier

l'abbé Léo Blais prirent part au repas. Son Excellence Mgr l'Archevêque coadjuteur assista également à la soirée récréative qui fut donnée par les séminaristes.

Le Frère Léon Cartier, O. M. I., naquit le 20 octobre 1910. Il entra chez les Oblats de Marie Immaculée le 15 septembre 1939, à Lebret, où il prononça ses premiers voeux le 17 février 1941.

Depuis lors, plusieurs maisons de la province du Manitoba, ont bénéficié de son dévouement et de sa force quasi-herculéenne, soit comme fermier, mécanicien, chauffeur, constructeur, voire même pilote. Les missions de Berens River, Kénora, McIntosh, gardent un excellent souvenir de son passage. Depuis octobre dernier, il est attaché à l'oeuvre du Grand Séminaire St-Norbert.

Le Frère L. Cartier, O. M. I. appartient à une famille de 12 enfants dont quatre religieux: le R.P. G.-E. Cartier, O. M. I., Sr Saint Viateur, religieuse chez les Soeurs Blanches d'Afrique, et Sr Saint Etienne, chez les religieuses Adoratrices du Précieux-Sang, à St-Hyacinthe.

Ste-Anne des Chênes

Mme B. Jodoin, née Elisabeth Desautels, est décédée le dimanche 9 février à Ste-Anne des Chênes. Elle était âgée de 99 ans.

La défunte naquit à St-Jacques, P. Q., et vint avec sa famille à Ste-Anne des Chênes, alors qu'elle était encore très jeune.

Elle laisse dans le deuil, ses filles, Laura, Mme R. Percival, de Victoria, C.B., Sarah, Mme J. Legg, de Los Angeles, Cal., Delia, Mme A. Fournier, de Chilliwack, C.B., Athala, Mme H. Smith, de Lorette, Man.; son frère, M. Ovila Desautels, de Chicago, Ill.

Les funérailles eurent lieu à Ste-Anne des Chênes le mercredi 12 février. Le R. P. Isaïe Desautels, O. M. I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, chanta le service.

Remerciements

Mme Henri Smith remercie tous ceux qui lui ont si généreusement témoigné de la sympathie dans le deuil qui vient de la frapper, en particulier le R.P. Isaïe Desautels, et les parents et amis.

Dunrea

Baptême

Le 23 janvier: Ella-Anne, enfant de Georges Cuvelier et de Lucie Bisson, née à l'hôpital de St-Boniface le 21 janvier. M. l'abbé Fortin officia au baptême. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Potvin, de Bruxelles, Man.

Saint-Lazare

Séance

Le dimanche 16 février, les élèves du Couvent, sous la direction de nos Religieuses donnèrent une magnifique séance, qui fut très bien réussie. Les applaudissements répétés des assistants en furent la preuve.

Baptêmes

Le 14 février est née une fille à M. et Mme Jacques Guay (Martine Chartier), qui fut baptisée sous les noms de Marie-Anastasie-Geneviève. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Guay, grands-parents de l'enfant.

Le 15 février est né un fils à M. et Mme Eugène Simard (Rose Perrault), baptisé sous les noms de Rosaire-Antonio. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Huberdeau, oncle et tante de l'enfant.

N.-D. de Lourdes

Retraite fermée

Une vingtaine de nos jeunes prirent part à la retraite de jeunes gens, qui eut lieu à St-Boniface du 28 au 31 janvier. Le prédicateur était le R. P. A. Bastien, O. M.I. Tous les jeunes, sans exception, se déclarent enchantés de leur retraite; quelques-uns d'entre eux exprimèrent même le désir d'en faire une habitude annuelle.

La tempête rendit difficile le retour à Lourdes, mais ce ne fut pas le courage qui manqua. Le R. P. Curé se montra satisfait du résultat obtenu. C'est maintenant le tour des jeunes filles de la paroisse. Nous leur souhaitons le même succès.

* * *

La tempête qui s'est abattue à travers le Canada ces dernières semaines n'a pas épargné la Montagne. Nous avons eu comme ailleurs le froid, la neige, le vent. Notre école fut fermée le vendredi 7 février. Les écoliers ne furent pas trop déçus...

Le trio Jéciste était parti le jeudi pour la retraite fermée du 7 au 10 février. Le train ne venant pas à Lourdes elles durent prolonger leur retraite en ville... Une chance que le Notre Dame Taxi ne craint pas les bancs de neige. Le Père Curé, pris lui aussi, en ville, dut téléphoner à Lourdes qu'on vienne le chercher à Winnipeg, car il y avait une profession religieuse qui requérait sa présence.

Ce fut le 12 janvier, à 8 h. 30 du matin que la Rév. Soeur Marie Augustine du Christ-Roi, (dans le monde Georgette Pantel), prononça ses premiers voeux de religion. La cérémonie se fit dans la chapelle du couvent, en présence de ses soeurs en religion, ses parents et quelques amies.

Le 5 février à 9h. 30, le R. P Champagne, curé, donna une causerie à Radio-St-Boniface. Le sujet de cette première d'une série de causeries portait sur la géographie de la région où la paroisse est située. Les autres causeries seront données les 5 et 7 mars. Soyons à l'écoute!

Le R. P. Emile Champagne s'est rendu à la journée sacerdotale à St-Boniface le 12 février.

Le samedi 15 février, il y eut à l'école centrale la 5ème réunion de la Ligue des Instituteurs de Notre Dame. On souhaita la bienvenue à M. Marcel Pilloud qui enseigne à l'école Lees, depuis janvier. Il y eut deux causeries: une fut donnée par la Rév. Sr Arthur Marie sur la lecture des Tout-Petits en français", une autre par M. Marcel Lancelot, instituteur à l'Ecole Cardinal sur "la lecture anglaise chez les Tout-Petits". On parla aussi de l'organisation du Festival.

Le dimanche 16 février, à 2 heures de l'après-midi, il y eut la prise d'habit de Mlle Marie-Ange Vuignier, chez les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies. Elle prit le nom de Sr Marie Gemma des Cinq Plaies. La cérémonie se déroula en présence de parents et d'amis.

Il y eut une partie de gouret entre Rathwell et Lourdes et les jeunes de Lourdes gagnèrent 4 - 2; mais ils subirent une rude défaite à St-Claude dimanche: 9 - 4.

Elie

Remerciements

La famille John Schwartz remercie tous ceux qui lui ont offert leurs sympathies lors de la mort récente de Mme Schwartz.

Ici et là

Le dimanche 14 février eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de la paroisse.

Le dimanche 23 février, il y aura dans la salle paroissiale une partie de cartes au profit de l'église. Tous sont invités.

Les nouveaux mariés, M. et Mme A. Allarie, de Pine Falls, sont en visite chez M. et Mme Alfred Allarie, parents du marié.

La Journée de l'Association d'Education

ST-EUSTACHE

$5.00: MM. Raoul Allard, M. Duclos, O. Duclos.

2.00: Alb. Gervais, Avila Ménard, A.-D. Picard, Jos. Lachance, Vic. Leclerc, Léo Lacroix.

1.00: Henri St-Germain, Joseph Ménard, Art. Gervais, H. Lecuyer, H. Marsolais, Clément Lachance, D. Létourneau, Emile Beaudry, A. Houde, R. Beaudin, Albert Beaudin, T. Rivard, Alex. Derocher, T. McKay, Amédée Beaudin, Lucien Beaudin, Jos. Normandin, Alf. Hamelin, I. Moreau, L. Rivard, H. Lachance, E. Girard, A. Godin, D. Duclos, A. Senécal, A. Bergeron, Pierre Leclerc, A.-T. Fleury, Alf. Desjardins, Ant. Armitte, Henri Leclerc, P. Allarie, Emile Lacroix.

.50: Alex. Hamelin, H. Hogue, Jos. Lacroix, W. Lacroix, A. Tanguay, S. Lacroix, U. Forcier, Ls. Dumas, N. Désautels, Jos. Leclerc, J.-A. Fleury, Jos. Bremmer.

.25: T. Ménard, Mary Desjardins, Mme N. Allarie, Mlle Eva St-Germain.

Total: $67.00

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Régina

Programme des Tertiaires à CKRM

Les Tertiaires de St-François, de Régina, sont heureux d'offrir aux amis de St-François une série de programme au poste radiophonique CKRM, tous les dimanches à 1 h. 45 p.m.

Ce programme a débuté avec succès le dimanche 9 février. Il est intitulé: "L'heure de St-François". Il ne dure que 15 minutes, mais se continuera pendant une quinzaine de dimanches de manière à faire connaître quelque peu la vie et les vertus de St-François et son influence possible dans nos conditions de vie présente. Avec le haut encouragement de S. Exc. Mgr Monahan, nous recommandons à tous ceux que peut atteindre le poste CKRM de Régina, "L'heure de St-François", dimanche prochain.

Prud'homme

Soirée paroissiale

Notre première soirée paroissiale a eu lieu le dimanche 9 février. Malgré les mauvais chemins, bon nombre de paroissiens vinrent passer la soirée à jouer au "bingo". Un programme musical avait été préparé et un goûter fut servi après la soirée. Le prix d'entrée fut gagné par le petit Peter Rochon. Une paire de serviettes, données par Mme M. Sherle, furent raflées et gagnées par M. E. Lévesque. La soirée rapporta la somme de $125.00.

Va-et-vient

Mlle Lorraine Marcotte est en promenade à Prince-Albert.

MM. Roméo Chaput et Robert Marcotte, de Saskatoon, étaient dans leurs familles récemment.

M. Roland Mayrand a assisté à la convention des commissaires d'écoles, à Saskatoon.

Mlle M. Baudoux est allée passer quelques jours à Saskatoon.

Mlle Berthe Baril, du poste CBK de Watrous, est en promenade chez ses parents et amis.

Meyronne

Le 12 février: Joseph-Adrien-Réal, fils de M. et Mme René Bouvier (Laurette Lorrain). Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Bouvier, grands-parents de l'enfant, représentés par M. Moïse Douville et par Mlle Rose Denniel.

M. Wilfrid Douville était de passage à Meyronne, en route pour Régina.

MM. Henri et Maxime Bouvier, de Lisieux et de Toronto, étaient en visite chez les familles Louis Fournier, J. Bouvier et autres parents.

M. et Mme Guy Girardin sont allés à Laflèche pour affaires.

Mgr H. Kugener, V. G., P. D., MM. les abbés Poulin et D.-M. Dugas ont fait une courte visite à Meyronne, chez leurs parents et amis, à l'occasion des funérailles de M. Napoléon Couture, de Ferland. M. le curé Moquin les accompagnait.

M. et Mme Ulric Monette sont de retour au village après être allés visiter leurs enfants, MM. et Mmes Gérard et Marcel Monette et Louis Fournier.

Nos malades

L'état de santé de M. Edmond Philibert laisse encore à désirer.

M. et Mme Louis Fournier sont de retour de l'hôpital des Soeurs Grises, de Régina, où ils ont été patients durant plusieurs semaines.

Val Marie

Liste des patients hospitalisés à l'hôpital Notre-Dame, du 26 janvier au 9 février:

Beaver Valley: Arthur Johnson.

Driscol Lake: Don. Erlandson.

Masefield: Ronald Glass, Mme Henrietta Kress, Theresa Holst, Mme B. Garrety.

Orkney: Harold Reed, Hugh Allen, Ed. Chapman, Ths. Brennan.

Rosefield: Mme Ph. Lucarz, Gordon Geiger, Mme St-Belza, Rose Schmidt.

Val Marie: Adélard St-Jean, Shirley Proust, Mme Marthe Briand, Norman Reid, Aimé Nadeau, Mme Alf. Duquette, Mme Jeanne Bos, Mme Clf. Olson, Marcel Pinel, Mme J. Lothrop.

Ici et là

M. Stanislaus Clément est en visite chez son fils, Lucien, à Moose Jaw, pour une couple de semaines.

M. Théo. Beaulieu est de retour d'un voyage en Ontario; ainsi que M. George Hays, des Etats-Unis.

Mme W. Douville est en promenade chez des parents à Meyronne.

Mlle Ida Guy, de Frenchville, est venue prendre emploi à l'hôpital Notre-Dame.

René Perreault, fils de M. Jos. Perreault, s'est cassé le bras la semaine dernière.

Saint-Hubert

Journée de l'A.C.F.C.

Percepteurs: MM. les membres du comité paroissial.

$5.00: Révérendes Soeurs, Hospice Jeanne d'Arc.

2.00: Révérends Pères F.M.I.

1.00: Eugène Beaujot, Mme Fél. Beaujot, Léon Beaujot, Vic. Beauregard, M. Boutin, George Brulé, Gérard Brulé, Oct. Brulé, Ed. Chouinard, Jos. Couronné, Mme Daigle, Jos. Dartige, Arthur Dumonceaux, Camille Dumonceaux, A. Dunand, F. Dunand, Em. Catin, Mme Gaudet, Arthur Gérard, R. Gérard, R. Istace, B. Jeannot, L. Jeannot, A. Jordens, F. Jordens, Léon Jordens, J. Kalaman, G.-P. de Laforest, P. Mullie, R. Mullie, C. Nicolay, René Paquin, Mme Perpète, Albert Poncelet, Gus. Praud, O. Praud, R. Praud, Jean Raiwet, Jos. Raiwet, Paul Raiwet, Arsène Smeets, O. Smeets.

.50: Vic. Decelles, Marius Gérard, H. Paquin.

.45: Paul Jordens.

Total: $52.45

Ici et là

Mlle Monique Dumonceaux, fille de M. H. Dumonceaux, vient de subir une opération chirurgicale à l'hôpital de Whitewood. Les dernières nouvelles sont bonnes.

Après l'affreuse tempête de neige qui avait rendu tous les chemins absolument impassables, 9 de nos paroissiens ont donné un bel exemple de coopération. Partis de St-Hubert, le matin, avec 9 attelages de bons chevaux, et munis de pelles, ils ont réussi à se frayer un passage à travers les bancs de neige, ils purent se rendre à Whitewood sans trop d'encombre et puis revenir le même soir avec chacun une bonne charge de marchandises pour ravitailler le magasin coopératif, et de la gazoline, pour le plant électrique du garage.

La poste, qui n'avait pas fonctionné durant plus d'une semaine, a pu, dès le lendemain, profiter du bon travail de nos hommes et reprendre ses voyages réguliers.

Bellegarde

Baptêmes

Le 18 janvier; Marie-Emilia-Sylviane, enfant de M. et Mme Lionel Paulhus. Parrain et Marraine, M. et Mme Stanislas Paulhus.

Le 27 janvier, Rose-Ella-Marie-Alexandrine, enfant de M. et Mme Arthur Moreau. Parrain et Marraine, M. et Mme Louis Moreau.

Le 28 janvier, Joseph-Gilles-Georges, fils de M. et Mme Alexandre McGillis. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Brisebois.

Va-et-Vient

Etaient de passage dans leur famille, M.M. Benoît, Napoléon Bériault.

Mme Marcel Martine est allée rendre visite à son frère de Fannystelle.

M. M. Henri Wilvers, Paul George, Maurice George et Mme Paul George sont partis à Winnipeg.

M. et Mme Armand Guérin et Mlle Germaine Moreau, de St-Boniface, étaient en visite chez Mme Jules Moreau.

M. M. Emile George et Gilbert Bauche sont partis suivre des cours de "diesel" à Brandon.

M. Jean Martin est parti suivre un cours agricole à Prince Albert.

M. Jean Perreaux qui suit un cours de menuiserie à Regina est en vacance chez ses parents et amis.

Caisse Populaire

La réunion annuelle de la Caisse Populaire a eu lieu le 5 février. Malgré la mauvaise température, 25 personnes étaient présentes. M. Jean George fut nommé gérant et Angéla Sylvestre fut nommée secrétaire trésorière.

Ponteix

IN MEMORIAM
M. JOSEPH STRINGER

Le samedi 19 octobre 1946 s'éteignait à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, après une brève mais douloureuse maladie, M. Joseph Stringer, de Gouverneur, Sask.

Le service funèbre eut lieu le mardi 22 octobre, en l'église de Ponteix, devant une assistance de plus de mille personnes. Mgr L. Lussier, curé de Ponteix, officiait, assisté des RR. PP. Gervais et Lizée, du collège de Gravelbourg. Aux autels latéraux, M. l'abbé Rousseau, curé de Cadillac, et M. l'abbé Labrecque, curé de Val Marie, disaient une messe de requiem.

Les porteurs étaient les six frères du défunt; son beau-frère, M. Alphonse George, d'Antler, portait la croix; 14 petits garçons portaient les fleurs. Les proches parents, les Chevaliers de Colomb et une longue procession d'amis se rendaient au cimetière local pour un dernier hommage au disparu.

Biographie

Le défunt est né à St-Maurice de Bellegarde, il y a 37 ans à peine, et vint à Ponteix avec ses parents en 1918. Durant les dix dernières années, il fut agent local à Ponteix et à Gouverneur pour la "Reliance Grain Co." En 1939, M. Joseph Stringer épousait Mlle Cécile Hébert. De cette union naquirent une fille, Marcelle, et un fils, Denis.

Outre sa jeune épouse et ses 2 enfants, il laisse dans le deuil: ses parents, M. et Mme Henri Stringer; 6 frères, Jean, Achille, Albert, Emile, Arthur et Léon; 6 soeurs, Germaine, Marie, Ida (Mme C. Dixon), Mariette, Cécile (Mme Alphonse George) et Agnès.

A ce cher et estimé ami nous tenons à rendre encore un hommage de gratitude reconnaissante. Joseph possédait ces qualités précieuses qui gagnent les coeurs. Il se donnait sans réserve; il répandit du soleil et de la lumière dans la vie de ses semblables. Bien que depuis 4 ans sa santé laissait à désirer, c'était toujours avec le même cordial sourire qu'il vous saluait, s'intéressant à tout et toujours prêt à rendre service. Il prenait part à toutes les activités et sports locaux, se dévouait pour la bonne cause. Aussi les nombreux témoignages de sympathie et le bel hommage de toute une population sont les gages de notre reconnaissance. Son souvenir est de ceux qui ne s'éclipsent pas.

Un AMI.

Dollard

Mmes Armand Baril et Georges Lebleu étaient de passage dernièrement à Régina. Ces dames ont visité leur frère, M. Jos. Bellefeuille, hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises. Elles s'arrêteront à Moose Jaw également afin d'y visiter leur nièce, Mlle Bertha Poisson, et se rendront à Dollard voir leurs parents et amis. Leur soeur, Mme W. Poisson, qui alla les rencontrer à Régina, les accompagne.

A la radio



Ben Schram se fait entendre avec Pete Couture et son orchestre "Red River Barn Dance" tous les samedis soirs à 10 h. p.m. Ce programme est radiodiffusé de Winnipeg sur le réseau de Radio-Canada. Ben Schram se spécialise dans les chansons de cowboys et s'accompagne lui-même sur sa guitare.

St-Victor

Des grand'messes de Requiem, offrandes des paroissiens, furent chantées la semaine dernière pour le repos de l'âme du cardinal Villeneuve.

Ici et là

A l'assemblée d'école du village, le 18 janvier, M. Théodore Lalonde fut élu commissaire. Il succède à M. Laurent Collin.

Mlle Rita Bourdage, employée au bureau d'assurance depuis 6 mois, est retournée chez elle, à Willow-Bunch.

Wolseley

Feu Mme Emile Dolter

Le dimanche 12 janvier, Mme Emile Dolter est décédée à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. La défunte tomba malade au cours d'une promenade à Vancouver. Elle fut transportée d'urgence en avion à Régina où elle succomba après trois mois de maladie.

Mme Dolter (née Emma Mathilde Lafond) naquit en 1890. Le 23 novembre 1918, elle épousa M. Emile Dolter.

Lui survivent outre son mari: quatre enfants, Raymond, de Vancouver, Jérôme, Lyle et Lorraine, à la maison; une soeur, Mme Gédéon St-Cyr, de Ponteix; un frère, Léo, de Vancouver; quatre demi-soeurs, Mme D. H. Ewart et Mme Raymond Dolter, de Sintaluta, Mme R. Schmidt, de Port Arthur, Ont.; deux demi-frères, M. William Cochrane, de New-Westminster, C.-B., et M. Jérôme Cochrane, de Sintaluta.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Ste-Anne, de Wolseley, au milieu d'un bon nombre de parents et d'amis. M. l'abbé J.-A. Foisy fit la levée du corps et chanta le service funèbre.

Les porteurs étaient: MM. F.-M. Dundas, William Troughton, Arthur Goodwin, Alphonse Pitre, Adrien Bonneville et Arthur Perras.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Pierre Larose sont revenus d'un voyage dans l'est où ils ont visité leurs parents de Winnipeg, Québec, Montréal, New-York et Boston.

Mlle Armande Laberge est en promenade chez son frère à Willow-Bunch.

Mme Paddy Corcoran est sous traitements à l'hôpital de Gravelbourg.

M. et Mme Ulric Monette, de Meyronne, passèrent quelques jours chez leur fille, Mme Louis Fournier, junior.

Mme Alfred Fauchon est à l'hôpital de Ponteix sous traitements.

M. Noé Chabot assista à la convention de la compagnie "International", qui eut lieu à Régina ces jours derniers.

Nouvelle église

Le 26 janvier dernier, la nouvelle église fut ouverte au culte. Bien qu'il y ait encore des améliorations à faire, l'église est convenable pour le moment. Lorsque les beaux jours reviendront, les travaux reprendront afin de l'améliorer davantage.

Décès
M. Napoléon Couture

Le jeudi 23 janvier, la paroisse de Ferland perdait l'un de ses plus estimés paroissiens dans la personne de M. Napoléon Couture, décédé subitement à l'âge de 63 ans et 11 mois.

Le défunt ne jouissait pas d'une bonne santé depuis quelque temps, mais rien ne laissait présager une fin si soudaine. La nouvelle de sa mort fut donc une surprise pour tous. D'autant plus que la paroisse perd un excellent paroissien et chacun, un bon ami et un conseiller.

Biographie

M. Couture naquit le 17 février 1883 à St-Ferdinand d'Halifax, comté de Mégantic. En 1907, il épousait Mlle Rose-Aimée Morin. En 1910, quelques mois après l'arrivée des fondateurs de Ferland, il prit un "homestead" dans la région. L'année suivante, il y revint avec sa famille. Quelques années plus tard, en 1924, il s'établit à Albertville où il exerçait le métier de forgeron. Durant son séjour à Albertville, le 24 décembre 1925, pour être exact, son épouse le précédait dans la tombe. Au cours de l'année 1927, il revint s'établir à Ferland, près de l'église, à titre de forgeron. Lors de la fondation du village, il y déménagea et y demeura jusqu'à sa mort.

M. Couture s'occupa très activement d'oeuvres paroissiales. Il fut directeur de la chorale pendant de nombreuses années. Grand patriote, il s'était voué à l'oeuvre de l'A.C.F.C. et du journal **La Liberté et le Patriote.** Il assista à de nombreux congrès à titre de délégué et fit partie de plusieurs comités. A sa mort, il était président du cercle local de l'A.C.F.C. Toujours désireux d'aider ses concitoyens, il travailla activement à la fondation de la Caisse populaire. Charpentier averti, il dirigea les travaux de construction du presbytère et de l'église.

Le défunt était également membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, président de la Caisse populaire et du sous-conseil des Chevaliers de Colomb de Ferland.

M. Couture laisse pour pleurer sa perte: ses fils, Jules, de Gravelbourg; Joseph, de Ferland; M. l'abbé Gérard, étudiant en droit canonique à l'Université Laval, de Québec; Valmore et René, à la maison; ses filles, Liliane; Mme Elphège Morin (Berthe), de St-Claude, Man., et Mme Joseph Braconnier (Béatrice), de Gravelbourg; ses soeurs, Mme J.-B. Vallières (Elodie), de Thetford Mines, P.Q.; Mme Alfred Bergeron (Aurore), de South Hadley, Mass., et Mlle Domina Couture, de St-Ferdinand d'Halifax, P.Q. Il laisse également un grand nombre de cousins et neveux.

Funérailles

Les funérailles eurent lieu le mardi 28 janvier. Malgré le mauvais état des chemins, l'assistance fut nombreuse. M. le curé E. Brouillard fit la levée du corps. Le fils du défunt, M. l'abbé Gérard Couture, chanta le service, assisté de MM. les abbés Dominique Dugas, curé de Maple Creek, et Adrien Chabot, curé de Masefield, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au sanctuaire: Mgr H. Kugener, V.G., P.D., curé de Willow-Bunch, MM. les abbés J.-E. Brouillard, curé de Ferland, A. Moquin, curé de Meyronne. M. l'abbé L. Poulin, curé de Lac Pelletier, donna son concours au choeur de chant.

Les porteurs étaient les quatre fils du défunt: Jules, Joseph, Valmore et René, et ses gendres, MM. Elphège Morin et Joseph Braconnier. M. Adonias Morin, beau-frère du défunt, conduisait le deuil. M. Joseph Morin dirigeait les funérailles. La quête fut faite par MM. Alfred Dion et Alex. Laberge.

Parmi l'assistance on remarquait de nombreux parents et amis de l'extérieur. Entre autres s'y trouvaient: M. Adonias Morin, Mme Ovide L'Heureux, Mlle Emilienne Morin, MM. et Mmes Jules Couture, Joseph Braconnier, Mme Joseph Nogues, M. Philippe Bouffard, de Gravelbourg, M. et Mme Elphège Morin, de St-Claude, Man., M. et Mme Florent Morin, de McLeod, Alta., et M. J.-B. Couture, de Val Marie.

De nombreux témoignages de sympathie furent offerts à la famille, notamment celui de Mgr J.-M. Lemieux, O. P., actuellement à Québec.

Remerciements

La famille Couture tient à remercier bien cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu lui offrir des témoignages de sympathie dans le deuil qui vient de la frapper. Elle tient également à remercier les personnes qui se sont empressées de l'aider au cours de sa cruelle épreuve.

La famille fut vraiment touchée du geste des paroissiens qui, pour rendre un dernier hommage au défunt, se sont empressés de reprendre les travaux de l'église, afin que les funérailles aient lieu dans la nouvelle église, dont M. Couture avait dirigé les travaux. La famille tient à les remercier de tout coeur pour ce beau geste.

Lac Pelletier

MM. Auguste Ethier et Albert Owens sont allés en avion à Régina visiter M. Létourneau, malade à l'hôpital des Soeurs Grises. Ils étaient accompagnés de Mme Lacroix qui se rendit à Swift Current.

M. Louis Monette est retourné à Ponteix après avoir passé quelque temps chez M. Amédée Robitaille qui n'était pas très bien.

M. le Curé est allé à Ponteix pour affaires.

St-Isidore de Bellevue

Mariage

Le 4 février eut lieu le mariage de M. René Georget, de Domremy, avec Mlle Rose-Ida Gaudet. Les témoins étaient MM. Léopold et Hermas Gaudet; le garçon et la fille d'honneur, M. George Kusch et Mlle Gabrielle Georget. Mlle Yvette Conan, de Marcelin, touchait l'orgue.

Le dîner fut servi chez Mme Hermas Gaudet, et le souper chez Mme Alexis Georget. La veillée eut lieu à la salle de Domremy.

Va-et-vient

Mlles Anita et Armelle Gaudet sont parties travailler au sanatorium de St-Vital, Man.

Baptêmes

Marie-Simonne-Annette, enfant d'Antoine Gareau et de Julie-Anne Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Dubois.

Victor-Sylvain-Joseph, fils de Conrad Gareau et de Laurence Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Gareau.

Céline-Vivianne-Marie, enfant de Félix Pelletier et d'Aline Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-O. Gaudet.

Réjean - Léon - Joseph, et Reynald - Harvain - Joseph, fils jumeaux de Florent Grenier et d'Evangéline Gaudet. M. Léon Gaudet et Mlle Agnes Gaudet étaient parrain et marraine du premier, M. et Mme Raymond Gaudet, parrain et marraine du second.

Montmartre

Décès

M. Peter Murphy, époux d'Esther Perras, est décédé à Flin Flon le 8 février, à l'âge de 57 ans. Il laisse dans le deuil, un fils, deux filles et un frère.

La Révérende Soeur Marie-Camille de Lellis est décédée à Forget le 14 février, à l'âge de 72 ans. Elle fut supérieure à Montmartre durant pusieurs années.

Nos sympathies aux familles Murphy, Perras et aux Révérendes Soeurs de Notre-Dame de la Croix.

Scouts et Guides

Mlles W. Williams, L. Rioux et L. Goulet ont suivi un cours de Cheftaines scoutes, donné à la fin de janvier à l'hôtel Saskatchewan.

Le 12 février, 8 jeunes filles étaient admises dans la société des Guides: Mlles W. Williams, J. O'Shaughnessy, J. Chapedelaine, Ber. et Y. Valley, M. Morin, Ste. Hrycak et S. Storey.

M. l'abbé L. Savoie leur adressa la parole et remercia Mlle Yvette O'Shaughnessy pour ses services, et souhaita la bienvenue à sa remplaçante, Mlle W. Williams.

Dimanche, il y eut une parade à l'église pour les Scouts et les Guides. La messe fut dite par M. l'abbé L. Savoie, qui prononça aussi le sermon de circonstance. La semaine des Scouts et des Guides fut inaugurée ce dimanche-là.

Ici et là

A l'assemblée du Comité protecteur, les élections donnèrent les résultats suivants: président, Léo Girardin; vice-président, Ludo Ferraton; secrétaire-trésorier, Hec. Archambault. Des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge: MM. Arc. Perron, d'Ottawa, R. Chapedelaine, de Régina, et Lucien Thériault, de St-Laurent, Man. On décida aussi que la partie de cartes projetée aurait lieu le dimanche 23 février.

Le 9 février, à la messe de 8 heures, 10 nouveaux membres étaient reçus dans la Ligue du Sacré-Coeur par le chapelain, M. l'abbé L. Savoie.

MM. Roméo Chapedelaine et François Perron ont acheté un magasin sur la 11ème avenue, à Régina, près de la rue Albert.

MM. Ph. Arsène et Ph. Perron sont allés à St-Eustache, Man., et ont fait l'acquisition d'un magasin général.

Mlle Victoria Faubert est revenue de l'hôpital de Régina, où elle a passé plusieurs jours pour une opération.

M. Lucien Goulet se remet de la maladie qui l'a retenu au lit depuis quelque temps.

M. Léo Girardin, en tournée d'achats pour la Coopérative, s'est rendu jusqu'à Toronto.

Mlle Marie-Anne Morin est partie visiter Montréal et l'est des Etats-Unis.

M. Arthur Coupal est en visite dans l'est du Canada.

Etaient de passage dernièrement: M. et Mme Jos. Chartier, de Zenon Park, Sask., et Mme Jules Deschênes, de Notre-Dame de Lourdes, Man.

Baptêmes

Le 25 janvier: Beatrice, Magdelaine, Mary, fille de M. et Mme Jos. Wachel. Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Sebastian.

Le 15 février: Joseph-Georges-Marcellin, fils de M. et Mme Alvares Perras. Parrain et marraine, M. et Mme Marcellin Perras.

En Saskatchewan

Domremy

Mariage
Georget—Gaudet

Le mardi 4 février, à 10 h. 30 du matin, eut lieu dans l'église de Bellevue le mariage de Mlle Roselda Geudet, fille de Mme H. Gaudet, avec M. René-A. Georget, fils de Mme G. Georget, de Domremy. M. l'abbé Robert bénit le mariage et célébra la grand'messe.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche. Un diadème de fleurs d'oranger retenait son voile. Elle tenait un bouquet de roses. La fille d'honneur, Mlle G.-Z. Georget, M.B., soeur du marié, portait une longue robe en taffetas bleu pâle; une couronne ornait son voile. Son bouquet se composait de roses. M. George Kusch était garçon d'honneur. Mlle Yvette Conan joua la marche nuptiale. Pendant la cérémonie, elle chanta également l'**Ave Maria** de Gounod, **Le Pater** et **"Because"**.

Un succulent diner fut servi chez la mère de la mariée à l'issue de la cérémonie religieuse. A six heures, un souper buffet fut donné chez la mère du marié. A 9 heures, il y eut une réception à la salle paroissiale de Domremy où 200 invités prirent part.

Ici et là

A l'assemblée du 6 janvier, les paroissiens ont élu M. Alphonse Vallée nouveau syndic pour la partie nord, pour un terme de 5 ans. Nos félicitations.

Durant le mois de janvier, le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., rédacteur du **Catholic Year Book**, de Winnipeg, a rendu visite à ses parents de Domremy. Le 1er janvier, il nous fit un sermon sur la presse catholique.

Le "Bonspiel" organisé par le village a remporté un bon succès et tous ceux qui y ont pris part se sont bien amusés.

Nos félicitations à M. René Georget et à Mlle Rose-Ida Gaudet dont le mariage vient d'avoir lieu ces jours-ci à Prince-Albert.

Baptêmes

Le 27 décembre: Raymond-Denis, fils de M. et Mme Edmond Bétemps, baptisé à l'hôpital de Cudworth. Parrain et marraine, James Bétemps et Béatrice Bétemps.

Le 27 décembre: Léo-Jacques, fils de Robert Marescal et de Marguerite Norman. Parrain et marraine, M. et Mme François Norman, de Prud'homme.

Va-et-vient

M. et Mme J.-O. Brodeur sont partis rendre visite à leur fille, Mme André Gorieu, de Lethbridge, Alberta. M. Brodeur visitera également ses frères à Edmonton.

Mme Rousset, de Duck Lake, est en visite chez son fils, Eugène, employé de la banque de Montréal, de Domremy.

M. Gustave Georget vient de quitter Domremy pour se rendre à Lévis, P. Q., où il est à l'emploi du Canadien National.

Willow-Bunch

Mlle Marion Bellefleur est partie le samedi 1er février pour Détroit où elle passera quelque temps chez des parents.

A l'assemblée d'école qui eut lieu le 29 janvier, M. Paul Dupuis fut élu commissaire remplaçant M. Raymond Boulianne sortant de charge.

Habituellement les "curlers" craignent le temps doux qui rend la glace défavorable. Cette année c'est le contraire; à l'ouverture du Bonspiel, mercredi 29 et jeudi 30, le mercure marquait 30° sous zéro. C'est un peu froid. Et les tempêtes se succèdent sans relâche...

De retour

M. Ed. Montpetit est revenu de l'Est après y avoir passé quelque trois semaines.

Intempéries

La plus terrible tempête de neige et de vent sous un froid de 20 à 25° sous zéro a fait rage deux jours durant les 2 et 3 février.

Les classes de campagne furent forcément fermées de même que les basses classes au village.

Décidement on se souviendra de l'hiver '46-'47!... Les voies ferrées sont ensevelies sous des tonnes de neige, les trains retenus en gare, les services de poste retardés et votre chronique hebdomadaire également. Vous ne nous en voudrez pas!!!...

Baptêmes

Le dimanche 16 février, trois nouveaux-nés furent baptisés: Marie-Bernadette-Rita Boisvert, née le 11, fille de Rodolphe Boisvert et d'Yvonne Dauphinais. Parrain et marraine: M. Marcel Dauphinais, remplacé par M. Emery Bilodeau et Thérèse Boisvert, soeur de l'enfant.

Marie-Thérèse-Claudette Mondor, née le 12, fille de Laurien Mondor et d'Alice Cayer. Parrain et marraine, M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, remplacé par M. J.-D. Cayer et Mlle Thérèse Cayer.

Joseph-Harry-Thomas Fitzpatrick, né le 13, fils de Earl Fitzpatrick et de Marie Marcotte. Parrain et marraine: M. Albert Roy et Irène Fitzpatrick.

En visite

M. Alban Piette, fils de l'avocat Piette, de Joliette, est actuellement chez son oncle et sa tante, M. et Mme Euclide Bruneau. Les trains étant tous sous neige, il fit la dernière étape de Radville ici par avion.

M. Paul-Emile Mondor, de Radville, vint aussi par avion le samedi 15, chez ses parents.

Mot patriotique

Le comité paroissial de l'A.C.F.C. a protesté de ce que les certificats de citoyenneté ne soient pas bilingues et il a demandé que l'on corrige cette anomalie sans retard. Il suggérerait que beaucoup d'autres cercles en fassent autant, s'ils ne l'ont pas déjà fait. Il n'en coûte rien, sinon le vouloir — pas même de timbres. Ce serait donner signe de vie à un bon moment. Il ne serait pas mal non plus que tous les citoyens (les intéressés!) envoient une "pluie" de protestations à Ottawa.

Meadow-Lake

Les scouts catholiques eurent leur assemblée hebdomadaire dans la soirée du 5 février, en la salle paroissiale.

Les Dames de la Charité ont tenu leur réunion dans la salle paroissiale, l'après-midi du 9 février. La C.Y.O. également a tenu son assemblée dans ce même local, à la même date.

Mme Fortier, accompagnée de sa soeur, Mme Hazlett, qui prolonge son séjour à Meadow Lake, sont allées rendre visite à leur soeur qui habite Beauvil.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau vicaire, le R. P. Jean-Paul Cloutier.

Le R. P. Gaudette, accompagné de son neveu, Pierre Perry, des Etats-Unis, a quitté Meadow Lake pour un voyage d'une semaine.

Mme Louis Desmarais, de Hafford, est en visite chez sa soeur, Mme Louis Luyet.

M. Gilles Forcier nous a quittés pour se rendre chez son fils, à New-Westminster, C.-B.

En Ontario

Kenora

Soirée

Le dimanche 2 février, les anciennes élèves de l'école Mont Carmel se réunissaient dans la salle de l'école. Elles étaient les invitées des Révérendes Soeurs et des élèves actuelles.

La Révérende Soeur Supérieure lut une adresse de bienvenue, après quoi l'on s'amusa très bien.

Un délicieux goûter fut servi aux nombreuses élèves présentes.

Funérailles

Mme Ellen Brett est décédée à l'hôpital St-Joseph le mardi 4 février, à l'âge de 76 ans. La défunte est née à Simcoe County, le 26 décembre 1871. Elle demeura à Kenora pendant 45 ans. Son époux, M. J. T. Brett, est décédé en 1941.

Lui survivent: trois fils, Harry, de New-York, James et Thomas, de Kenora; deux frères, James et Matthew Ronan, de Kenora; et six petits-enfants.

Le service funèbre eut lieu en l'église Notre-Dame, le vendredi 7 février, à 9 h. 30 a.m. Le R. P. L. Gauthier officiait.

Mariage

Le lundi 10 février, le R. P. Gauthier bénissait le mariage de Mlle Josie Lodeemia, fille de M. et Mme Philip J. O'Brien, avec M. Edmund Benedict O'Connell, fils de Mme Patrick O'Connell, de Winnipeg.

La cérémonie eut lieu en l'église Notre-Dame. Mme Roméo Favreau touchait l'orgue.

La réception eut lieu à l'hôtel Kenricia, après quoi les nouveaux époux partirent pour Winnipeg où ils résideront.

Noces de rubis

Le mardi soir 11 février, un certain nombre d'amis et de parents se rendirent chez M. et Mme Regis Heppelle, à l'occasion du quarantième anniversaire de mariage de M. et Mme Elzéar Heppelle.

Au nom des personnes présentes, le R. P. Gauthier, O.M.I., félicita les jubilaires et leur souhaita encore plusieurs années de bonheur. Un cadeau fut présenté aux héros de la fête.

Le gâteau de noces de trois étages fut décoré par les Révérendes Soeurs de l'école Ste-Marie. La salle était joliment décorée de guirlandes roses et blanches.

Un délicieux goûter fut servi aux quarante invités. Parmi eux on remarquait les RR. PP. L. Gauthier, L. Jalbert et A. Lacelle, de l'école Ste-Marie.

Plusieurs chansons françaises furent exécutées. De très jolis cadeaux furent présentés aux invités d'honneur.

Visiteur

Le R. P. C. Comeau, de McIntosh, était de passage à Kenora, la semaine dernière.

Un peintre sans bras



Carl Fischer, de Frankfurt sur Maine, que l'on voit ici, est un peintre allemand âgé de 46 ans, qui a perdu les deux bras au cours de la dernière guerre. Afin de pouvoir poursuivre l'art de la peinture, il a appris à se servir du pinceau avec sa bouche. Il est devenu d'une telle expertise que les critiques disent que son infirmité ne constitue nullement un obstacle à la poursuite de son art.

Windsor

Soirée

Le dimanche 2 février, les étudiants de l'Académie Ste-Marie nous ont présenté une opérette "Ste-Thérèse de l'enfant-Jésus", à l'occasion du 50ème anniversaire de la mort de cette sainte.

Mlle Marie-Thérèse Laporte interprétait le rôle principal de sainte Thérèse; celui de sa soeur aînée, Pauline, fut exécuté par Mlle Annette Caron. Une chorale de 50 étudiantes, en trois parties, fournissait le chant pour l'opérette. Un orchestre était composé de 25 étudiants et étudiantes de l'Académie. L'orchestre et la chorale étaient sous la direction de M. Francis Monichette, M.A.

Nos félicitations aux religieuses, aux élèves et à M. Monichette, pour leur grand succès.

Ici et là

Averti par télégramme de la mort de sa tante, Mme Marie Messier, M. Edgar Caillé nous a quittés pour Richelieu, P.Q., où il a assisté aux funérailles. A son retour, il doit arrêter à Ottawa où il rendra visite à M. et Mme Philippe Monette.

Notre maire, M. Arthur-J. Rhéaume, fait tout son possible pour trouver des emplois à tous les citoyens de Windsor. Nous espérons voir tous nos Canadiens français placés sous peu.

Plusieurs soirées furent présentées dans nos salles catholiques à l'occasion de la St-Valentin et juste avant le carême. Une soirée de cartes fut préparée par la Ligue des Femmes catholiques de la paroisse du saint nom de Marie pour fêter leur 30ème anniversaire. Une jolie couverture de laine fut raflée.

A l'occasion de la St-Valentin, les Enfants de Marie de la paroisse Ste-Thérèse ont eu une soirée de paniers. Une jolie grille électrique fut raflée et gagnée par Mlle Wilma St-Louis.

Les Dames de l'autel, de la paroisse du Précieux-Sang, ont aussi organisé une soirée de paniers.

Le gouvernement CCF devient totalitaire, déclare Embury

(Suite de la première page)

gure "ominous gesture" de la part du gouvernement.

Félicitations à M. Fines

Tout en payant un grand hommage au trésorier provincial, M. Fines, pour avoir réglé la question des taxes, M. Embury entoure ces remarques de quelques fils barbelés en statuant ce qui suit: "C'est pitoyable que des talents si remarquables chez cet homme soient mis si mal à contribution", "It is a pity that his great talents are wrongfully applied", et que les gains financiers acquis pour le peuple soient en réalité consacrés au socialisme qui, dit-il, pourrait bien devenir la ruine et la destruction de nos droits les plus essentiels.

Les ressources naturelles

A son tour le ministre des ressources naturelles eut sa part de louange, d'éloges, pour aussitôt après servir d'objectif aux attaques de notre orateur. C'est un fait significatif, déclare celui-ci, que toute entreprise du ministère des ressources naturelles soit en conformité avec le plan général du socialisme. On a loué des terres aux vétérans à un taux apparemment raisonnable, mais ces vétérans n'auront droit d'option sur ces terres pour en devenir donc des acquéreurs, si tel est leur désir, que dans dix ans, et leur option ou prix d'achat alors sera conditionné par la production de ces mêmes terres à ce moment, affirme Embury: "Je préfèrerais, ajoute-t-il aussitôt, que ce prix d'acquisition fut déterminé tout de suite, maintenant que le souvenir des sacrifices de nos vétérans est encore tout frais à la mémoire de chacun"

Là où les entreprises et les règlements du gouvernement étaient autorisés pour la conservation et la préservation des ressources naturelles, ils n'ont pas été sans importance, mais quand on essaye de les justifier et de s'en servir sous ce subterfuge "et en fait uniquement pour démembrer toute entreprise privée, ils se compliquent et aussitôt deviennent de mauvais augure", déclare-t-il.

Services d'hospitalisation

Le député des Services armés eut des louanges pour le service de l'hospitalisation et les entreprises de logement mis en oeuvre par le ministère de la restauration sociale ainsi que pour leur travail d'expertise, mais ni le premier ministre Douglas ni M. Sturdy n'échappèrent aux rudes coups oratoires de l'ancien membre des Forces armées.

Les unions

Au sujet du ministère du travail, M. Embury déclare qu'il n'avait aucune crainte des unions commerciales aussi longtemps qu'elles resteront sous un contrôle démocratique. Mais il appréhende les unions ou associations dominées par des agitateurs communistes ou à tendances communistes. Ces gens-là trahissent le peuple en prétendant l'aider et sont des traîtres aussi pour le Canada lui-même. Dans le ministère, ils essayent d'usurper les fonctions de la magistrature en octroyant à un fonctionnaire du gouvernement le pouvoir de juge en haute cour (King Bench) pour régler les questions en litige, parmi les gens du peuple.

Les différents ministres, sans être mentionnés individuellement, tombèrent sous le feu de ses attaques pour n'avoir pas condamné les activités de l'espionnage dévoilées l'année dernière. "Un groupement qui se fait le propagateur d'une politique et d'une philosophie totalitaire, ferait bien de donner des assurances aux hommes libres qui sont sous sa juridiction, qu'il n'a aucune alliance avec les communistes".

M. Embury déclare à la Chambre que les communistes en se rapprochant des C. C. F. faisaient preuve de bonne logique à leur point de vue. Pour autant qu'on puisse se rendre compte, il n'y a, en fait, aucune différence entre les fins poursuivies par l'un et l'autre de ces deux partis.

Le ministre du bien-être public, O. W. Valleau, fut immédiatement sur pied pour protester, déclarant que cette allusion s'adressait à lui comme membre du parti C. C. F., mais Tom Johnston, le président de la Chambre, appuya l'orateur en faisant ressortir qu'il était dans son droit en exprimant son opinion.

L'éducation

W. S. Lloyd, ministre de l'instruction publique, quoiqu'absent de la Chambre, n'échappe pas pour autant à la critique acerbe du député des Forces armées. Il déclare que ce dernier a donné la plus claire évidence de tentative d'influencer l'esprit des jeunes de l'école. Au lieu de leur enseigner avec le livre "The World of Today", d'être fiers de leur pays, M. Lloyd préfère la façon communiste en leur enseignant la dissension et le mécontentement. "Il appelle cela de l'éducation, je l'appelle, moi, de la propagande", dit-il.

M. George Cadbury

Il présente ensuite George Cadbury, aviseur économique du gouvernement, comme "a leading English Socialist and Laborite", comme un "leader" du parti socialiste et travailliste anglais, venu en Saskatchewan au moment où le parti socialiste en Angleterre éprouvait les plus grandes difficultés qu'il eut encore rencontrées depuis qu'il était en fonction, et alors que ses talents (à lui, Cadbury) auraient pu être si utiles à ses associés en Angleterre. L'orateur ajoute qu'il ne savait si oui ou non Cadbury était un communiste et que cela même lui causait quelque perplexité. A cette déclaration, des cris de "Honte! Honte!" s'élevèrent aussitôt venant des bancs du gouvernement.

Le gouvernement a pris en mains, continue-t-il, la question des assurances, parce que c'est une affaire qui paie. Le gouvernement n'a aucune raison d'étendre ses opérations d'assurances qui ne feraient qu'étouffer et disloquer la sécurité économique de plusieurs citoyens, affirme Embury.

Le premier ministre Douglas, dit-il, a fait connaître son plan à longue échéance en ces mots: "Nous ne connaîtrons de repos que le capitalisme soit déraciné en Saskatchewan." Au nom des hommes et des femmes libres des Forces, Embury déclare qu'il ne peut s'empêcher d'exprimer son anxiété à la suite d'une telle déclaration.

Les "Back Benchers" du parti C. C. F. sont les gardiens des libertés civiles jusqu'à ce que le gouvernement soit renversé aux élections. Il dit que c'est leur devoir de s'interdire de mettre à exécution les théories de ceux qui cherchent à nous enlever nos libertés "seek to deprive us of our liberties".

M. Embury déclare à la Chambre qu'il s'est opposé toute sa vie aux principes du parti libéral. Il était conservateur avant la guerre et quand ses responsabilités actuelles à la législature finiront, il sera encore conservateur.

Les desseins et projets totalitaires dans lesquels s'est embarqué le présent gouvernement me sont trop familiers, dit-il. Et il termine par ces paroles: "Je n'ai pas parcouru des champs de bataille jusqu'à la Vallée du Po, moi-même en Italie, et mes amis et camarades de combat ne se sont pas rendus jusqu'à Nijmegen et au-delà simplement pour détruire là-bas ce qu'un groupe de démagogues essaient chez nous de nous faire avaler".

Le nouveau gouvernement polonais

(Suite de la première page)

Kremlin au détriment de territoires allemands.

La situation présente en Pologne reste encore confuse et même inquiétante pour la population, comme le déclarait récemment le Cardinal Hlond primat du pays. Cependant, elle est plus tranquille qu'elle ne l'était à la fin des hostilités. Le vaste transfert de populations (en sens inverses de ce que les Allemands avaient fait pendant la guerre), est à peu près fini. Peut-être est-ce là une raison pourquoi le gouvernement polonais avait retardé les élections, et pourquoi la Russie ne montrait aucun empressement pour entamer des pourparlers de paix avec l'Allemagne. Maintenant, beaucoup de choses pourront être réglées à la faveur des élections.

Disons cependant que celles-ci n'ont pas été menées selon des normes convenables. Bien que le gouvernement ait promis d'assurer le secret du scrutin, et qu'il ait alerté cent mille volontaires pour garder les urnes électorales, il n'a pas voulu empêcher les violences et les malversations qui se sont produites un peu partout dans le pays. Selon des rapports des représentants diplomatiques anglais et américains, les élections du 19 janvier étaient tout bonnement arrangées par le gouvernement. Il n'est donc pas surprenant que sur les 444 sièges de la Nouvelle Diète ou Sejm, le parti communiste et ses amis se soient assurés presque 400 députés, bien que le pays soit catholique.

Le parti paysan, qui a le plus souffert des services communistes, a voulu protester par la voix de son chef M. Mikolajczyk, contre la validité des élections. Mais le gouvernement qui avait réussi à faire voter 12 millions d'électeurs, a fait la sourde oreille. Il a pensé certainement que son opinion et celle de ses amis valent après tout celle des paysans polonais et de leurs amis anglo-américains. Aussi, la nouvelle Diète a été convoquée en février, tout comme si l'ordre et la confiance régnaient dans le pays. Si les ambassadeurs de Londres et de Washington n'ont pas voulu assister à l'ouverture de la Diète en signe de protestation, par contre tous les députés du parti paysan ont tenu à la faire, expliquant qu'ils se devaient d'exercer leur mandat et de tenter par la voie parlementaire de réaffirmer leurs droits et ceux de la population qui leur fait confiance.

Nous avons donc maintenant un Parlement polonais "légitimement" constitué au point de vue officiel, ainsi qu'un gouvernement constitutionnellement émanant de l'assemblée constituante. Le principal objectif de celle-ci sera d'établir une charte pour le pays, tout en s'occupant des affaires de l'état sous la direction pourrait-on dire justement, du gouvernement extrémiste. Ce dernier a même été jusqu'à demander des prières publiques dans les églises catholiques pour appeler les bénédictions du ciel sur les travaux des autorités du pays.

Dans ces conditions, que faut-il penser de l'autorité et de la légitimité du gouvernement polonais actuel? Tout jugement doit prendre en considération la situation présente. Or, l'abandon universel du gouvernement en exil à Londres et la dissolution du mouvement patriote clandestin, ont éliminé par le fait même l'autorité légitime qu'ils exerçaient sur les Polonais. A la différence d'une autorité dynastique, une autorité républicaine ou autre perd tous ses titres si elle ne peut exercer son mandat sur place et si elle est rejetée par la famille des nations: car en somme un gouvernement doit pouvoir gouverner; et toute population a un droit à un gouvernement, d'après le principe que l'ordre quel qu'il soit, vaut mieux que le désordre ou l'anarchie.

Les circonstances nous laissent ainsi en face du gouvernement actuel de Varsovie qui est reconnu officiellement par les nations, et qui a sa place à l'Organisation des Nations Unies. Jusqu'ici, c'était un gouvernement de fait, dont les actes liaient pour des fins politiques immédiates. Il se devait de devenir un gouvernement légitime en se faisant accepter par la volonté populaire.

C'était bien cette volonté populaire que les démocraties occidentales voulaient voir librement, exprimée selon les règles de liberté qui conviennent. S'il n'a pas suivi ces règles telles que nous les entendons, le gouvernement de Varsovie peut dire techniquement que les dernières élections l'ont confirmé au pouvoir. Dans le cas où quelque gouvernement ne serait pas satisfait, ou bien il pourrait rompre ses relations avec Varsovie, ou trouver quelque raison pour saisir le Conseil de la Sécurité de la situation. La première alternative ne mènerait pas à grand'chose. La seconde non plus, car la pratique du vote permettrait à certains pays de bloquer tout effort de révision des positions acquises. Il ne reste qu'à l'opinion internationale de continuer ses protestations

En attendant, le peuple polonais doit vivre, et obéir au moins au for externe au gouvernement actuel. La prudence doit nous dire si nous pouvons intervenir entre eux. Si donc le gouvernement de Varsovie est moralement un gouvernement de fait, sa légitimité officielle lui suffit pour ses fins politiques immédiates. Nous avons tiré le vin polonais à Téhéran et à Yalta: maintenant il faut tous le boire.

Thomas GREENWOOD

MORT DE MGR SANZ, EVEQUE DE LERIDA

MADRID — On annonce ici la mort de Son Excellence Mgr Juan-Villar Sanz, évêque de Lérida. Mgr Sanz était âgé de 75 ans.

POUR RÉUSSIR...

Entre femmes l'on se confie souvent ce que l'on aime à appeler ses petits secrets. C'est ainsi qu'on se livre volontiers la raison d'une réussite, d'un succès.

Je ne crois pas qu'il existe de ces personnes naïves qui pensent encore que le succès ou la gloire arrivent tout naturellement à l'un et évitent intentionnellement l'autre! Non! l'histoire des gens célèbres eux-mêmes ne cesse d'affirmer que pour réussir il faut travailler, bûcher même et toujours recommencer des efforts coûteux.

Il y a quelques semaines à peine, la célèbre cantatrice Grace Moore mourut tragiquement dans un accident d'avion. Lors de cette regrettable disparition, l'on publia la biographie de celle qui avait non seulement "triomphé à l'opéra, au concert et à la radio, mais aussi au cinéma où elle avait tourné pas moins de sept films". L'on raconte à son sujet que c'est à l'âge de 16 ans, après avoir entendu chanter Mary Garden, en tournée, que l'inspiration lui vint d'être cantatrice. Une fois décidée, rien ne l'arrête. Ses parents, après maintes supplications, lui permettent de suivre des cours de chant près de Washington. A l'âge de 17 ans elle débute à un concert, à Washington. "Les critiques firent l'éloge de sa voix mais tout en étant moqueurs. L'un d'eux écrivait: "On eut cru entendre le duo du lion et du rat de la fable, un brave homme de lion qui, compatissant, faisait grâce au pauvre petit rat". C'en était trop pour sa famille honorable (M. Moore était banquier et possédait des mines et des champs de coton). Ses parents s'objectèrent donc à nouveau à sa carrière mais, "pour toute réponse à leurs demandes d'abandonner son chant", elle se sauva à New-York, se réfugiant à Greenwich Village. Ce n'était pas la fin de ses échecs pourtant.

Peu de temps après, une laryngite se déclara et Grace qui "avait tout sacrifié à son ambition" voyait son rêve s'écrouler. Six mois de silence complet et de solitude (elle s'était retirée parmi les Mille-Iles du fleuve St-Laurent) eurent été assez pour flétrir l'idéal de n'importe qui... à part celui de Grace Moore. Cette période écoulée, elle se lance frénétiquement dans l'étude du chant. Le succès que nous lui connaissons ne fut donc en réalité que le couronnement de multiples efforts.

Et il en est toujours ainsi dans la vie. Il faut lutter et arracher à d'autres même la part de gloire qui nous revient!

Ce sont les petites choses accomplies fidèlement qui y conduisent finalement. Par exemple, un réel talent musical ne demande qu'un bon développement technique, une maitrise indiscutable de l'art lui-même et... la volonté de parvenir à quelque chose! Que de talents se perdent faute de culture, de détermination et de patience. Qu'un tel état de choses est triste!

Par contre si nous aimons passionnément ce pour quoi nous avons de l'aptitude, aucun obstacle ne pourra nous détourner du but à atteindre! Cette heureuse disposition de l'esprit nous fait oublier les heures de pratique, les exigences de l'art et les péripéties de la vie. Et si par dessus le marché nous avons foi en ces paroles d'un vieux maître: "De la persévérance, toujours de la persévérance. Voilà la clef du succès" — la partie est gagnée d'avance!

MIREILLE.

Si vous "savez vous habiller"

Complaisant comme pas un, le deux-pièces n'a pas de règles définies, il se prête à tous les caprices, à toutes les circonstances. Un deux-pièces n'est jamais de trop, même si la garde-robe est bien fournie. C'est la formule du jour.

Le noir et le bleu s'adaptent bien à ses lignes, mais les autres tons ne reculent pas pour cela. Au domaine du deux-pièces il y a de la place pour toutes les nuances, des plus ternes aux plus vives.

Le deux-pièces convient à toutes les silhouettes, les femmes de tout âge en font leur profit. Du matin au soir, il a cours dans l'élégance féminine. Les tissus de fantaisie favorisent également ses succès. Il est celui sur qui l'on s'appuie et qui ne fatigue jamais, celui sur lequel on peut toujours compter.

La demi-saison a recours à lui et l'automne ne trouverait sûrement pas de prétexte pour s'en passer.

Portez un deux-pièces, portez-en quatre ou cinq, vous ferez preuve de goût, de compréhension, ou vous vous classerez au rang des femmes élégantes, de celles dont on dit volontiers qu'elles savent s'habiller. N'est-ce pas suffisant pour le porter avec joie?

Madame s'absente pour dix jours, emmenant l'unique bonne. Elle a indiqué à Monsieur tout ce qu'il faut faire pour se débrouiller, et même pour manger à la maison.

— Eh bien, demande-t-elle au retour, tu t'en es tiré?

— Très bien les sept premiers jours. Mais après, j'ai dû aller au restaurant.

— Il était pourtant convenu que tu prendrais tous tes repas ici.

— Impossible. Toute la vaisselle était sale.

Pour Vous, Mesdames

Deux aveugles contractent mariage



On voit sur cette photo deux aveugles, Robert Riley et Kathleen Margetta, agenouillés en l'église Ste-Marie-du-Lac, de Chicago, où ils reçoivent la bénédiction nuptiale de M. l'abbé Vincent Farmer. Les garçons et filles d'honneur qui assistent les mariés, sont aveugles également. Les deux époux firent connaissance pendant la guerre, alors qu'ils travaillaient dans une compagnie de machines à additionner.

Plus de poussière dans la maison!

Que les maîtresses de maison se réjouissent. La poussière, cette ennemie numéro 1 que plumeaux et chiffons ne pouvaient mettre knockout, est aujourd'hui vaincue. Un vernis spécial à base de résines synthétiques enduira les murs, et le grain de poussière ne pourra s'y poser. L'atmosphère sera mécaniquement nettoyée de ses impuretés par un filtre électrique. Les fenêtres ouvriront à l'extérieur et assureront une "priorité" de passage aux rayons ultra-violets. La lumière solaire sera équitablement répartie par un "collecteur" monté sur la terrasse et les pièces exposées au sud grâce à des écrans en lucite, matière plastique qui possède la propriété de faire dévier les rayons lumineux suivant des lignes courbes. L'ombre sera vaincue.

Les blessures

Le soldat frappé tombe en poussant de grands cris;
On l'emporte; le baume assainit la blessure
Elle se ferme un jour; il marche, il se rassure,
Et par un beau soleil, il croit ses maux guéris.

Mais, au premier retour d'un ciel humide et gris,
De l'ancienne douleur il ressent la morsure;
Alors la guérison ne lui paraît pas sûre,
Le souvenir du fer gît dans ses flancs meurtris.

Ainsi, selon le temps qu'il fait dans ma pensée,
A la place où mon âme autrefois fut blessée
Il est un renouveau d'angoisses que je crains;

Une larme, un chant triste, un seul mot dans un livre,
Nuage au ciel limpide où je me plais à vivre,
Me fait sentir au coeur la dent des vieux chagrins.

SULLY-PRUD'HOMME

Le Courrier de Louise

Q.—J'aimerais avoir votre opinion sur ce qui suit: Depuis que Radio-Saint-Boniface nous présente le programme "Questionnaire de la Jeunesse", j'écoute cette émission assez régulièrement. A chaque fois je suis bien déçue. Ne trouvez-vous pas que l'ignorance des petits Québecois est pitoyable, surtout en anglais? Et si ceux qui figurent au programme sont censés être les plus brillants, comment doivent donc être les autres? Lorsqu'on les compare aux "Quiz Kids" de Chicago c'est le jour et la nuit, au point de vue science. Comment se fait-il que les petits Américains qui y prennent part — dont quelques-uns sont assez jeunes — soient si renseignés? N'est-ce pas regrettable pour nos petits Canadiens? —QUI AIMERAIT AVOIR VOTRE OPINION.

R.—Vous généralisez trop dans les deux sens. C'est vrai que les figurants au programme "Questionnaire de la Jeunesse" sont parfois peu brillants, et que les enfants qui prennent part au "Quiz Kids", sont d'une intelligence supérieure. Mais faut-il conclure de là que tous nos petits Canadiens sont des ignorants et tous les enfants américains des phénix? D'abord, établissons les faits. Les enfants qui participent aux "Quiz Kids" sont choisis parmi ceux dont le niveau d'intelligence dépasse la moyenne — en d'autres termes, on ne fait prendre part à ce programme que les "petits génies". A Québec, il s'agit d'un concours entre élèves de différentes écoles. Les meilleurs prennent part au programme. Mais ces meilleurs sont des enfants, de leur âge, et non des "enfants-adultes". J'admets que ces petits Québecois sont plutôt faibles en anglais. Mais pourquoi auraient-ils à apprendre à parler l'anglais parfaitement? La plupart ne s'en serviront que très peu. Par ailleurs, organisez un concours semblable pour les élèves de langue anglaise, et questionnez-les sur le français. Ils n'arriveront pas à la cheville des petits Québecois.

Mais le point est le suivant: Prenez tous nos petits "génies" canadiens — car il y en a — et faites-les participer à un Questionnaire radiophonique, et vous verrez qu'ils seront aussi fins que les petits Américains. Même dans certains cas, chez nos petits Canadiens français de l'ouest en particulier, je dirais qu'ils leur sont supérieurs, parce que la plupart savent deux langues...

Un autre point à considérer: en général, les petits Américains sont bien moins timides que nos petits Canadiens. La mentalité là-bas n'est pas la même qu'ici: on les habitue à paraître en public, à exprimer librement leur opinion, etc., ce qui aide énormément à être parfaitement à l'aise devant un micro, même si l'on n'a que sept ou huit ans...

•

Q.—J'ai une de mes amies qui désire aller demeurer aux Etats-Unis. Elle est certaine d'avoir un emploi là-bas. Croyez-vous qu'elle ait de la difficulté à obtenir le droit de résidence outre-frontière? Quelle est la meilleure manière pour réussir?—PETITE AMIE.

R.—Cela dépend de l'emploi que votre amie aura aux Etats-Unis. Il y a certaines professions qui réclament des sujets, telles que celle de garde-malade, technicienne, etc. Mais pour remplir un emploi comme celui de sténographe, commis de magasin, coiffeuse, etc., la candidate aurait plus de difficulté à obtenir la permission de passer outre-frontière, car les employées américaines pour ces positions sont nombreuses.

Pour obtenir droit de résidence aux Etats-Unis, le sujet canadien doit se présenter chez le Consul américain de la ville où il se trouve, ou de la plus rapprochée.

•

Q.—Cette année, le premier vendredi du mois d'avril tombera le Vendredi Saint. Donc, pas de communion ce jour-là. Que devront faire ceux qui font les neuf premiers vendredis du mois?—INTERESSEE.

R.—Dans un cas comme celui-là, on continue la série le mois suivant, c'est-à-dire que si, par exemple, la communion du mois de mars était — disons — la quatrième de la série, celle du mois de mai en sera la cinquième. En d'autres mots, on "saute" le mois où il n'y a pas eu de communion.

•

Q.—Il y a sept mois que mon père est mort. Je dois me marier prochainement; étant en deuil, quelle est la toilette la plus convenable pour mon mariage et pour mon voyage? Suis-je obligée de continuer à porter le deuil après être mariée? Est-ce convenable de faire une réception après le mariage? Merci.—UNE ABONNEE.

R.—Le deuil est suspendu le jour du mariage. Vous pouvez donc ce jour-là porter le genre de toilette que vous désirez pour la cérémonie et le voyage. Au retour, vous reprenez les vêtements plus foncés. Quant à la réception, elle ne doit pas être élaborée. Tout se fait dans l'intimité; donc, n'invitez que les plus proches parents et quelques amis pour prendre le vin.

•

A "Une qui n'est pas heureuse" —Votre question relevant purement du domaine religieux, je l'ai transmise au Directeur de la **Boite aux Questions**". Surveillez bien cette rubrique au cours des prochaines semaines pour y lire la réponse et la solution à votre problème.

•

Q.—Les mesures pour les chaussures en France et au Canada ne sont pas les mêmes. Ainsi, pourriez-vous me dire à quelles pointures canadiennes correspondent les pointures françaises suivantes: 43 et 44, 39 et 32. Je vous remercie.—M. L.D.H.

R.—Les pointures françaises 43 et 44 correspondent aux pointures canadiennes 10 et 11; la pointure 39 à 6, et 32 à 4 ou 5. Si vous envoyez des chaussures en France, ayez soin de les envoyer très larges, car il y a toujours une petite différence entre nos pointures et les leurs.

•

Q.—Lorsqu'on paie un surplus d'impôt sur le revenu, une partie remboursable nous est remise. Cette portion est dite remboursable "après la guerre". Peut-on la faire changer pour de l'argent comptant n'importe quand maintenant? — IGNORANTE.

R.—Non, pas encore. On annoncera officiellement par un avis dans les journaux et ailleurs à quelle date ce coupon pourra être encaissé.

LOUISE.

Des oiseaux, des plumes et rubans

L'influence, dans la mode, d'une féminité de plus en plus marquée, s'exerce naturellement aussi dans le domaine des chapeaux. Des noeuds, des fleurs et des plumes les garnissent et nous éloignent ainsi des coiffures minuscules des dernières saisons.

En velours soyeux, en feutre souple, on en voit de noirs ornés de gros noeuds de ruban de satin rappelant les couleurs qui égaient la robe de satin noir; ou des gris sur lesquels, non seulement quelques plumes, non seulement des ailes, mais des oiseaux tout entiers, par groupes de deux ou trois, gracieusement enlacés semblent prendre leur envol.

En général, les formes sont enveloppantes, cachant même une partie des oreilles et les protégeant contre nos froids rigoureux de l'hiver. En plus de leur coquetterie, elles assurent donc un confort qu'on ne saurait dédaigner, surtout quand on peut l'allier à l'élégance.

Conseils ménagers

"Mangez plus de pommes de terre que de pain".

Obtenez le maximum de votre viande en la faisant d'abord bien cuire, puis en sachant comment tirer tout le parti possible de votre ration de viande.

Il suffit de réchauffer les aliments déjà cuits car on les gâterait en les faisant trop cuire une deuxième fois. Il est particulièrement important de se rappeler cela en se servant des restes de viande, de poisson et de légumes.

Les plats faits avec les légumes cuits doivent autant que possible être servis avec une salade fraîche ou une portion de légumes verts, frais cuits, pour remplacer la Vitamine C perdue au cours de la cuisson et du réchauffage.

Tous les plats préparés avec des restes exigent plus d'assaisonnement que ceux préparés avec des aliments crus. Cela est dû à ce qu'une portion du goût naturel de l'aliment est perdu quand il est réchauffé.

Employez la farine d'avoine ou l'avoine roulée toutes les fois que cela est possible au lieu de la farine ordinaire, parce que ce sont des produits de chez nous et que leur emploi signifie une économie d'espace précieux dans les expéditions.

La Mode Pratique



Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man

Ci-inclus .... sous Veuillez m'envoyer le patron Style No..................

Grandeur..................

NOM ....

....

ADRESSE ....



Quand un plat de verre est très chaud, il ne faut pas se servir d'un linge humide pour le porter, mais d'un linge sec. Un linge humide peut facilement faire casser le plat.

—D'où vous vient cette belle voix?

—De naissance... à trois mois j'avais une voix si puissante que j'ai failli être poursuivi pour tapage nocturne.

Pour être heureuse...

Chacune d'entre nous souhaite la Terre Promise... mais il n'y a qu'une terre promise et il existe autant de petits bonheurs qu'il existe d'individus.

Il n'est au pouvoir de personne de vous laisser aussi insatisfaite que vous l'êtes aujourd'hui. Tandis que la stricte application des règles ci-dessous vous assure en six mois la sensation d'être sereine.

Efforcez-vous de sourire le plus souvent possible; souriez en disant bonjour à vos amis, souriez en faisant vos achats, souriez même au téléphone, c'est un excellent exercice pour les muscles de la bouche, qui vous épargnera les rides des coins de lèvres; de plus, le sourire embellit toujours.

Quelles que soient les difficultés de votre vie, ne vous posez jamais en martyre, craignez plus que tout d'être plainte.

Ne confondez pas famille et familier; ayez pour les membres de votre famille les mêmes égards que vous avez pour les étrangers.

Sous prétexte que vous vous dévouez aux vôtres, ne leur rappelez pas sans cesse ce que vous faites et avez fait pour eux. On n'éveille pas la reconnaissance des gens en leur reprochant leur ingratitude.

Supprimez de votre vocabulaire. "A quoi penses-tu?", "D'où viens-tu?", "Où vas-tu?", "A qui écris-tu?", 50 p. 100 de curiosité se mêle à ce que vous baptisez "sollicitude" et où votre entourage, lui, ne voit que de l'inquisition. Ce n'est pas être indifférente que de respecter l'indépendance des gens, il y a autant d'indélicatesse à forcer les confidences de quelqu'un qu'à lui décacheter son courrier. Laissez donc les gens se confier à vous s'ils le veulent, mais ne les acculez pas au mensonge par des questions auxquelles ils ne peuvent pas ou ne veulent pas répondre.

Quand vous avez un grief contre quelqu'un, dites-lui ce que vous lui reprochez et tâchez de l'oublier ensuite. Mais ne soyez pas celle qui ne dit jamais rien et fait régner sans cesse autour d'elle un silence lourd de reproches.

Ne prêchez jamais le faux pour savoir le vrai, ceux qui vous connaissent bien ne seront pas dupes et ils vous en voudront de cette petitesse.

Apprenez à faire des compliments justifiés: un reproche de votre part aura ainsi une grande portée. Les reproches continuels agacent comme un robinet qui coule sans cesse, mais ils n'ont aucun effet.

Mieux vaut entrer dans une violente colère de temps à autre plutôt que d'être sans cesse de mauvaise humeur sous prétexte que vous vous contenez. Après ces accès ne craignez pas de vous excuser auprès de votre entourage. Reconnaissez vous-même que vous avez mauvais caractère et plaignez-les de devoir vous supporter, ce qui leur ôtera toute idée de le faire eux-mêmes.

Passionnez-vous pour quelque chose: art, pâtisserie, collections de timbres, mais n'essayez pas de faire partager votre passion aux gens et sachez parler d'autre chose.

—Toi, m'sieu, t'es un vilain gourmand.

—Pourquoi donc, mon enfant?

—Pasque maman disait hier à papa que t'avais mangé toute la galette de ta femme.

Joyeuse Fête

21 février
Jeanne Middleton, St-Léon.
Adélard Smith, Cayer.
André Mayer, N.-D. de Lourdes.
Henri Dooley, Grande-Clairière.
Bernard Pelletier, St-Boniface.
Georges Brais, St-Joseph.
Thérèse Brunet, St-J.-Baptiste.
Solange Folliet, Duck Lake, Sask.
Conrad Lécuyer, Léoville, Sask.

22 février
Marcelle Jeanson, Lorette.
Dorothy Kemball, St-Georges.
Adèle Vincent, St-Georges.
Roméo St-Godard, St-Jean-Baptiste.
Lilianne Parent, St-Joseph.
Lucille Archambault, Thibaultville.
Florence Gobeil, South Junction.
Annette Beauchesne, St-Victor, Sask.
Violette Monvoisin, Laflèche, Sask.

23 février
André Lussier, Mariapolis.
Julia Charles, Grande-Clairière.
Alice Leclair, Ste-Anne.
Robert Laliberté, Ste-Anne.
Florence Cloutier, Ste-Anne.
Jeannette Cloutier, Ste-Anne.
Gisèle Aubin, St-Adolphe.
Henri Ricard, Mariapolis.
Theresa Kohowalchuk, Lorette.
Rita Durand, N.-D. de Lourdes.
Claude Bouchard, Letellier.
Lorraine Charpentier, Léoville, Sask.

24 février
Gilbert Vandal, Ste-Anne.
James et Leslie Jackson, Woodridge.

25 février
Raymonde McCaughan, St-François-Xavier.
Ernest Desrosiers, Ste-Geneviève.
Gérard Neault, Ste-Anne.
Peter Schroeder, Ste-Anne.
Betty Poole, Ste-Anne.
Blanche Forest, St-Malo.
Jeanne Héry, St-Malo.
Roger Jolicoeur, Thibaultville.

26 février
Hubert Bosc, N.-D. de Lourdes.
Achile Ethier, St-Georges.
Rosario Roy, Ste-Anne.
Orile Morin, St-Malo.
Alban Préjet, N.-D. de Lourdes.
Jean Gervais, Cantal, Sask.

27 février
Jeanne Mitchell, N.-D. de Lourdes.
Denise Marchand, St-Adolphe.
Anita Chamberland, Ste-Geneviève.
Rodolphe Mousseau, St-Boniface.
Wilfrid Touron, Sandilands.
Alain Trudeau, McIntosh, Ont.
Marie Marquette, Woodridge.
Denis Bouffard, Sask.
Marguerite Beauchamp, Léoville, Sask.



Q.—I— On me dit que durant les fiançailles, les fiancés ont droit entre eux à des familiarités particulières: j'en doute fort cependant, voilà pourquoi je demande votre avis sur cette question?

R.—I— Les fiançailles ne donnent aucun droit à des familiarités spéciales: elles ne donnent que des droits à la fidélité. Les fiançailles imposent le devoir de la fidélité et d'un plus grand respect pour celle ou celui qu'on aime. Toute familiarité déplacée doit être rigoureusement bannie des fréquentations. Ces familiarités sont une preuve de manque de respect pour celle qui sera épouse et mère, pour celui qui sera époux et père. (Cours de préparation au mariage. —Ottawa, 4e cours)

•

Q.—II— Pourriez-vous me dire les avantages à retirer des vraies fiançailles?

R.—II— Comme vous le demandez il s'agit de véritables fiançailles comme elles sont formulées dans la loi ecclésiastique, lorsque la promesse est faite par écrit et signée par les fiancés, et en outre contresignée soit par le curé ou l'Evêque ou encore deux témoins. Déjà chez les Romains, les fiançailles étaient considérées comme une préparation naturelle au mariage. Mais chez les baptisés le contrat matrimonial a été élevé à la dignité de sacrement: or, comme tout sacrement, en tant que moyen de sanctification institué par le Christ, doit être traité avec le plus grand respect, celui du mariage, dont les conséquences sont si importantes, pour ceux qui doivent s'unir pour la vie et pour toute la société dont la famille est la première cellule, doit être certainement compté parmi ceux qui ont droit à être envisagés avec la plus grande attention. Qu'y a-t-il dès lors de plus naturel que de se préparer à cette union indissoluble et sainte par une sorte de commencement d'union toute spirituelle, un noviciat, comme on l'a dit parfois. Comme les fréquentations sont faites pour se connaître, alors les fiançailles doivent opérer une plus grande union des âmes en attendant que le mariage la ratifie pour toujours. C'est un temps favorable où l'on doit s'appliquer à nourrir le même idéal chrétien sur le mariage, à fondre ses idées, ses goûts, sa vie ensemble. Durant ce temps on doit en outre s'efforcer de réfléchir sous le regard de Dieu sur la grandeur de l'état de vie qui va commencer, à prévoir les obligations et les difficultés de la vie conjugale qui ne devront pas empêcher une vie vraiment chrétienne. Pour sauvegarder ces divers avantages, de longues fiançailles ne sont pas recommandées, et facilement elles deviennent une occasion de péché.

Q.—III— Quelqu'un m'a déjà dit que nous n'étions pas obligés de croire tout ce qui est écrit dans l'Ancien Testament. Alors quelle partie ou pourcentage est-on tenu de croire, et quelle autre partie est-on libre de croire? Pouvez-vous me dire ce qu'en disent les théologiens sur ce point? QUI AIMERAIT SAVOIR.

R.—III— Je m'efforcerai de donner satisfaction à votre curiosité, très légitime d'ailleurs, de savoir la vérité. Je vous dirai tout d'abord qu'il ne faut pas considérer la Bible comme tout livre profane. En effet la Bible est la collection des livres saints, qui composés sous la motion de l'Esprit-Saint, par des auteurs choisis de Dieu, sont reçus par l'Eglise comme inspirés, ayant Dieu lui-même comme auteur principal. C'est un livre qui surpasse tous les autres: **tant par son contenu,** il raconte les bienfaits dont Dieu a comblé le genre humain, et il rapporte les communications de Dieu aux hommes; il les surpasse encore par son origine, puisqu'il a Dieu pour auteur principal. La Bible est la parole écrite de Dieu, cette parole est par conséquent une règle infaillible de foi, exempte de toute erreur: alors dans la Bible il n'y a pas et il ne peut y avoir d'erreur. L'Inspiration, dit Léon XIII, exclut non seulement par elle-même toute erreur, mais encore l'exclut et y répugne aussi nécessairement que nécessairement Dieu, souveraine vérité, ne peut être l'auteur d'aucune erreur. Telle est la croyance antique et constante de l'Eglise. Cette qualité de la Bible d'être exempte de toute erreur de droit et de fait, appelée inerrance, s'étend à tout le contenu authentique de la Bible: on ne peut pas la restreindre aux seules parties dogmatiques et morales. Sans doute on ne cherche pas dans la Bible des formules scientifiques précises, pour ne considérer que cet aspect: la Bible n'enseigne pas la science et n'a pas la prétention non plus de donner un enseignement scientifique. Cependant rien dans ses pages ne contredit les conclusions des sciences naturelles, parce que Dieu, auteur de la Bible, est aussi auteur des lois de la nature et qu'il ne saurait se contredire. Les écrivains sacrés ont parlé selon les apparences des phénomènes de la nature, ils ne trompent pas mais plutôt disent vrai quoique leur langage ne soit pas proprement scientifique. Certes cette inerrance ne s'étend qu'au contenu de la Bible, et est le privilège du texte original; les copies de ce texte et les versions ne jouiront de l'inerrance qu'autant qu'elles le produiront fidèlement. La Bible nous a été transmise d'une manière humaine, on s'attend donc naturellement à trouver dans les copies ou les versions des variantes, des additions, des omissions et autres erreurs matérielles que la critique doit découvrir. Et Saint Augustin de dire: "Si je rencontre dans ces saintes lettres quelque passage qui me paraisse contraire à la vérité, je ne songe pas à contester, mais je dis que l'exemplaire est défectueux, ou bien que le traducteur est inexact ou bien encore que je n'ai pas compris". Pour nous, humbles mortels, soumettons-nous humblement à l'enseignement de l'Eglise, seule compétente dans l'interprétation des saintes Ecritures; ne risquons pas notre jugement, si perspicace et si sûr que nous le pensions intimement, pour tabler ce qui est à retenir ou à rejeter dans la Bible: ce que d'ailleurs il ne nous est pas permis de faire.

Expulsion des Missionnaires

SAIGON, — D'après la radio vietnamienne, le gouvernement du Viet-Nam a décidé de rassembler tous les missionnaires français et étrangers qui résident dans les provinces vietnamiennes et de les remettre au commandement français.

On demande que "World of Today" soit rayé . . .

(Suite de la première page)

sera en vigueur le 1er février, sera rétroactive au 1er mai de l'an dernier.

Nous nous demandons de quel oeil les fermiers de la Saskatchewan verront cette entente, eux qui sont obligés de besogner à coeur de longues semaines. Le fonctionnarisme a toujours coûté cher au pays, et il semble que sur ce point, le gouvernement C. C. F. n'ait rien amélioré. Avec la multiplicité des Commissions et des offices, la bureaucratie augmente proportionnellement. C'est l'opinion d'un grand nombre de ceux qui suivent de près les activités de nos politiques.

Vers la socialisation des terres.

A. T. Procter, libéral de Moosomin, a affirmé que le gouvernement C. C. F. s'acheminait vers l'idée de la socialisation des terres, telle qu'elle est exprimée dans un projet de loi que le gouvernement travailliste vient de présenter aux Communes anglaises. L'ancien ministre de la voirie dit que les C. C. F. ont déclaré qu'ils n'avaient aucun plan relatif au contrôle des terres en province, mais par ailleurs, ils nous "ont laissé entendre que l'idéal du gouvernement travailliste était leur idéal". Procter exprime la crainte que la Saskatchewan suive le plan britannique et il demande à la population d'être sur ses gardes. Il déclare que "la terre est en train de devenir la propriété de quelques grands seigneurs et que l'on est en train d'installer une aristocratie terrienne comme celle des vieux pays".

Réponses de Fines

C. M. Fines, trésorier provincial, répondit que le gouvernement C. C. F. n'avait pas l'intention de socialiser la terre, mais qu'il s'efforçait de la rendre accessible à un plus grand nombre de propriétaires privés.

"Satellites pro-russes"

Le député libéral de Rosthern, **P. J. Hooge**, appelle les membres du gouvernement C. C. F. des "satellites pro-russes" et ajoute que le projet de loi destiné à aider les industries était une méthode inventée pour attirer les hommes d'affaires dans la province, afin de pouvoir les exproprier plus tard.

Hooge critique vertement un livre de classe que le gouvernement a mis dans les mains des élèves. Ce livre est intitulé: "World of Today". "C'est un livre de science sociale empoisonné", déclare-t-il. Il ajoute que "le gouvernement C. C. F. n'a fait rien de plus répugnant à mon sens que cette tentative sans déguisement de glorification de la Russie dans nos écoles et la défense cynique et soutenue d'un tel outrage par le ministre de l'éducation", **W. S. Lloyd. Il dit que la Russie est mentionnée dix fois dans l'index de ce livre, la C. C. F. trois fois, Staline trois fois, mais qu'il n'était fait aucune mention de Mackenzie King, des libéraux et des conservateurs.**

Le député de Rosthern craint le communisme, et pour cause. Il affirme que sa famille vient de Russie, et il sait ce que le peuple russe a souffert sous le régime communiste. Conséquemment il demande que l'on enlève des écoles "World of Today". A ce propos, nous remarquons dans les résolutions de la "Saskatchewan School Trustees Association", qui tint son Congrès annuel à Saskatoon, la semaine dernière, une demande que ce livre disparaisse de l'école.

Lloyd proteste

Le ministre de l'éducation W.S. Lloyd se défend en disant que ce livre était entre les mains des étudiants de l'Alberta depuis plus de huit ans. Il ajoute que le livre en question a été soumis au Conseil de l'éducation provincial qui l'a approuvé pour les High schools de la Saskatchewan.

Il nie l'accusation que le ministère de l'éducation copie la gestapo. Il ajoute que la méthode des dossiers pour chaque élève est semblable à celle recommandée par le Comité national, institué par le gouvernement des Etats-Unis en 1944. Il dit que les déclarations de Patterson, à l'effet que le gouvernement se servait du ministère de l'éducation pour endoctriner les élèves et mousser les idéals socialistes étaient fausses.

Hooge et la semaine de 37 heures

"Les employés civils ne travailleront que 37 1-2 heures par semaine. Je me demande ce que penseront les fermiers, qui doivent travailler 90 heures par semaine, d'un gouvernement dont la principale préoccupation est le Service civil", déclare Hooge. Ils n'ont certes pas voté pour que les employés du Service civil aient deux jours de congé, en plus de trois semaines de vacance chaque année, avec une augmentation de salaire de $1,000,000, ajoute-t-il.

Assurance en cas d'accident

A. T. Procter a repris ses accusations de l'an dernier contre l'agence d'assurance gouvernementale en cas d'accident d'automobile. La loi d'assurance en cas d'accident d'auto "est la plus grande mystification dont le peuple ait été l'objet de la part du gouvernement en guise de bien-être social. Les propriétaires, qui ont payé $6.00 d'assurance obligatoire, ont été privés de la somme de $1,300,000," dit-il.

Fines prétend le contraire

Le trésorier provincial a montré les bienfaits de cette assurance. Seulement les parents de quatre victimes auraient bénéficié des avantages que le gouvernement a accordés à 65 victimes d'accidents en Saskatchewan, si cette assurance n'avait pas été en vigueur. Des 1,300 blessés à la suite d'accidents d'auto, seulement 160 auraient été rémunérés par des compagnies privées.

Patterson prétend que la nouvelle clause, qui sera insérée dans la loi de l'assurance, ne protège pas contre le feu et le vol. D'après la clause relative à la collision, les propriétaires d'auto devront payer les premiers $100.00. Or, comme les dommages dans 80 pour-cent de ces cas sont moins que cette somme, il s'ensuit que le gouvernement paiera un très faible pourcentage, dit-il.

Des ateliers de réparation

Le gouvernement considérerait sérieusement l'établissement en divers endroits de la province d'ateliers pour effectuer les réparations d'autos dont les propriétaires possèdent une prime de l'assurance obligatoire gouvernementale. Nous savons que les propriétaires d'autos sont obligés de prendre l'assurance du gouvernement. Par ailleurs, si ce dernier se lance dans la réparation des autos, il fera une dure concurrence aux garagistes. C'est une façon de nuire à l'industrie privée.

Rumeurs d'élections

Il fut question d'un appel au peuple à la législature. Quelques paroles de Fines à ce propos ont donné lieu à des rumeurs que le gouvernement précipiterait les élections. Il a fait le commentaire suivant des paroles de Tucker, chef du parti libéral en Saskatchewan, qui aurait déclaré que le gouvernement en appellerait au peuple cette année: "Certes le peuple de la Saskatchewan a droit, à la veille d'une élection, de connaître le programme du parti libéral". Par la suite, il ajouta: "Oui, le peuple de la Saskatchewan sera appelé à faire choix, à savoir, s'il veut la continuation d'une bonne et saine politique financière appliquée à l'administration provinciale, ou bien s'il désire la politique des taxes élevées et de l'accroissement de la dette". Il déclara que le premier ministre T. C. Douglas avait lancé un défi à Tucker le 28 janvier en disant, au sujet de l'hospitalisation, qu'il était prêt à soumettre la question au suffrage du peuple, si les libéraux le désiraient. Le trésorier prétend que le gouvernement a plus d'admirateurs maintenant qu'il n'en avait en 1944.

Tucker répondit que le gouvernement cherchait un prétexte pour une élection provinciale, en tâchant de créer l'impression que les libéraux étaient opposés au plan d'hospitalisation pour fin électorale, alors qu'ils le sont en raison des frais trop élevés, de la trop grande centralisation et du fardeau qui pèse sur les autorités locales.

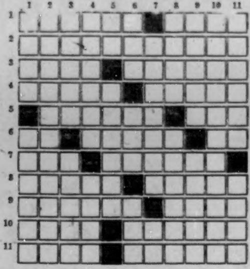
Ces rumeurs d'élection peuvent n'être que des propos oisifs de politique pour amuser la galerie; elles peuvent aussi être un ballon d'essai pour tâter l'opinion. Nous pouvons être certains d'une chose: si le gouvernement actuel s'aperçoit qu'il perd sa popularité, il ne tardera pas à demander une consultation populaire, alors qu'il compte assez d'adeptes, afin d'empêcher le bateau de sombrer et de pouvoir naviguer un autre terme.

Président



M. **Louis L. Lang**, président de la "Mutual Life of Canada" a prononcé un discours à l'occasion de la 77ème réunion annuelle des détenteurs de police, qui fut tenue à Waterloo, Ont., le jeudi 6 février. (Annonce)

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Très jeune — Donna de l'air.
2—Echancrures des manches dans les parties qui touchent aux aisselles.
3—Divisé en trois — Ville de la Grèce (Epire).
4—Synonyme d'Eolide — Voix d'homme la plus élevée.
5—Arbre de l'espèce du citronnier — Possédée.
6—Interjection servant à marquer la joie — Myriapodes — Conjonction copulative.
7—Article contracté (de les) — Munir de dents.
8—Hydravion qui s'est posé à la surface de l'eau — Mettre à sec.
9—Chevaux d'Espagne — Enveloppe verte des fruits à écales.
10—Greffe — Poulies et cordages pour mouvoir de lourds fardeaux.
11—Etoile de cinéma — Femelle de l'âne.

VERTICALEMENT

1—Pas de danse — Proverbes, maximes.
2—Agglomération de grains de poudre.
3—Qui rend service — Ville de Yougoslavie, sur la Tisa.
4—Neuvième jour de la décade, dans le calendrier républicain — Synonyme de faire.
5—Possédé — Qui renferme beaucoup dérudition.
6—Triage — Bière anglaise légère — Ville de Belgique, prov. de Liège.
7—Tressent une natte — Douze mois.
8—Ancienne mesure de longueur — Qui est dans une situation ferme, solide.
9—Instrument de chirurgie—Allas çà et là à l'aventure.
10—Nouerions une chose dénouée.
11—Petite plante européenne dite oreille d'homme — Artifice dont on se sert pour tromper.

Solution du problème précédent



D	O	U	T	E	■	R	E	A	L	E
E	U	R	A	S	I	E	N	N	E	S
G	R	I	S	■	R	A	T	A	■	■
A	L	E	■	S	O	L	A	N	E	E
G	E	■	R	A	N	I	M	A	N	T
E	■	C	A	T	I	T	E	S	■	R
E	G	A	L	I	S	E	S	■	F	E
■	A	V	A	R	E	S	■	A	I	N
C	R	E	T	I	N	■	A	M	O	N
I	N	T	E	S	T	I	N	A	L	E
L	I	S	S	E	■	L	E	S	E	S

Tribune libre

Mise au point

Aux anciens élèves du collège,

Depuis la lecture du rapport des parties de hockey jouées avec Otterburne, rapport qui parut le 14 février dans **La Liberté et le Patriote,** nous voyons de petits groupes d'humbles habitants réunis ici et là dans notre petit village, discutant la teneur de cet article. Ici je laisserai la parole à quelques-uns d'entre eux, s'exprimant à leur manière. Soyez indulgents, car n'ayant pas passé par les grandes institutions, il n'ont pas l'idée de s'élever un monument! Ils veulent tout simplement justice, car, à bon droit, ils ont mis leur orgueil dans leur équipe de hockey.

Donc voici:

"Ecoute donc, chose, ces anciens pensent-ils réellement pouvoir défaire Otterburne? Ne savent-ils pas que nous avons défait des équipes bien supérieures?"

— Bien oui, on dirait ça; ils ont presqu'envie de faire des victoires avec deux défaites.

— Tiens, tiens, je te dirai, moi, qu'ils ne sont pas sincères, car eux comme nous savent bien que si cela avait pris 1, 2 ou plusieurs points, comme par le passé, Otterburne les aurait faits.

— T'es-tu aperçu, chose, que ça sent le mépris dans ce compte rendu?

— Oui, moi je crois que ce doit être à cause des sandwiches au beurre de "peanuts"! On sait bien, c'était différent pour eux; avec $5.00 on peut fournir le beurre, surtout quand on peut "piger" une croquette ici et là, on se passe bien de coupons de rationnement.

— Tout de même, moi, je suis d'avis qu'au lieu d'abaisser notre club, comme c'est bien lisible, ils relèvent son prestige, puisqu'une équipe si "supérieure" fut défaite par cette . . . et les gens bien pensants comprennent.

—Comprends-tu qu'est-ce qu'ils veulent dire par "glace dure"? En as-tu déjà vu d'autre, toi? Voulaient-ils jouer sur l'eau? . . . Moi, "quin", je te dirai ce que j'ai souvent entendu dire: "l'instruction n'est pas toujours une preuve d'intelligence".

— Si donc tous ces inconvénients font partie de toute joute de hockey, pourquoi les énumérer si ce n'est pour la raison plus haut mentionnée?

— Lorsque les Anciens ont remporté la victoire chez nos voisins, la patinoire n'était pourtant pas "rapetissée" et elle est bien de même dimension que la nôtre!

— Tout de même, les Anciens ont une très bonne équipe, ayant remporté neuf parties sur douze, mais avouons-le, Otterbune en a une meilleure avec dix-huit victoires sur dix-huit joutes . . .

Un groupe d'OTTERBURNE.

Trois-Rivières avait 46,371 âmes, en 1946

LETHBRIDGE ALBERTA — Il a été demandé dans trois mémoires soumis au comité spécial de l'Assemblée législative provinciale, de continuer à interdire l'acquisition de terrains en Alberta par les "huttériens" (mennonites).

Ces mémoires ont été présentés par le district municipal de Warner, le Forum agricole St. Mary et le local MacLeod de l'Union des fermiers de l'Alberta après que le comité eut reçu trois mémoires rédigés en faveur de l'acquisition de terrains par cette secte à qui on reproche "de n'avoir pas assumé ses responsabilités civiques durant la guerre, d'avoir refusé de participer à la vie commune et d'avoir entretenu des écoles séparées pour les enfants".

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 24 FEVRIER
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

MARDI 25 FEVRIER
4.00—La chanson française
4.15—École des parents
4.45—Radio-journal

MERCREDI 26 FEVRIER
4.00—Chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

JEUDI 27 FEVRIER
4.00—Chanson française
4.15—Les voix du pays
4.45—Radio-journal

VENDREDI 28 FEVRIER
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

SAMEDI 1er MARS
3.00—Notre français sur le vif
3.15—Questionnaire de la jeunesse
3.45—La bonne chanson
3.55—Nouvelles

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)
Heure Solaire

SAMEDI 22 FEVRIER
11.00—Programme mus.
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Chansonnettes
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—La revue des hebdomadaires
12.45—Musique sud-américaine
1.00—L'opéra
4.00—L'heure du thé
5.00—Intermède
5.15—Radio-journal
5.25—Sport.
5.30—Chansonnettes françaises
5.45—Chronique sportive
6.00—Le questionnaire de la jeunesse
6.30—L'heure dominicale
6.45—Quatre, elles sont quatre
7.00—Soirée de chez nous.
8.00—Radio-journal
8.05—Musique.
8.30—Musique.
9.00—Mart Kenny.
9.30—Récital d'orgue
10.00—Intermède
10.30—Orchestre
11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 23 FEVRIER
11.00—On veut savoir
11.15—Airs d'opérettes
11.30—Causerie
11.45—Intermède
11.59—Signal-horaire
12.00—Notre français sur le vif
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Congrès marial
12.45—Intermède
1.00—Préparons l'avenir
1.30—Airs d'opéras
2.00—Le music-hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Musique de jazz
3.30—Radio-Collège
4.00—L'orchestre
5.00—Lheure dominicale
5.30—Radio-journal
5.40—Chronique sportive
5.45—Radio-collège
6.00—Radio-Collège
7.00—Oeuvre de charité
7.30—Les Voix du pays
8.00—Baptiste dans les Champs-Elysées
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.10—Vieux Airs
9.30—Concert
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre de danse

LUNDI 24 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale.
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Fédération des oeuvres de charité
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique sud-am.
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne.
1.45—Chansonnettes
2.00—Le Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-collège
3.45—Radio-Collège
4.00—Radio-collège
4.30—Le Vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de lactualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Le Choc des idées
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concert
8.45—Emission politique
9.00—Radio-journal
9.15—Lettre d'une Parisienne
9.30—Orchestre
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre

MARDI 25 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Le courrier
2.00—Les amis de l'art
2.30—Les chefs-doeuvre
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-colège
4.10—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Jean Narrache
6.45—Café Nègre
7.00—Les secrets du Dr Morhanges
7.30—La mine d'or
8.00—Orchestre symphonique
8.30—Récital d'orgue
9.00—Radio-journal
9.15—L'école des parents
9.45—Récital (Québec)
10.00—Rêverie du soir
10.30—Musique (NBC)
10.35—Orchestre

MERCREDI 26 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique sud-am.
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le moulin de la chanson.
2.00—Au Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-collège
4.15—Thé dansant
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Les Troubadours
6.45—Les peintres de la chanson
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque musicale
8.00—Radio-Carabins
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Artistes de renom
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre de danse

JEUDI 27 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-Journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall
2.30—Musique
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Nouvelles
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Théâtre de chez nous
7.00—Talents de chez nous
7.30—Equipe aux quatre vents
8.00—Ma Chanson
8.30—Studio G-7
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie
9.30—Ecrit la nuit
10.00—Rêverie du soir
10.30—Histoire de la musique

VENDREDI 28 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Music Hall.
2.30—Les chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-Collège
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours
6.45—Variété
7.00—Concert populaire
8.00—La soirée au vieux moulin
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chronique
9.30—Festivals de Montréal.
10.00—Rêverie du soir
10.30—Intermède
10.35—Orchestre
11.00—Fin des émissions

Mémoires contre les Mennonites

TROIS-RIVIERES, — D'après le recensement municipal, la population de notre ville, en 1946, était de 46,371 âmes, dont 44,959 de langue française, soit une proportion de 96.95 p.c. La population se répartit en 8,614 familles, dont 8,200 de langue française. Au cours des cinq dernières années, l'augmentation a été de 4,364 âmes. En plus, de la population française, il y a aux Trois-Rivières: 1159 personnes d'origine anglaise, écossaise et irlandaise, 15 d'origine italienne, 20 d'origine grecque, 19 d'origine slave, 71 d'origine israélite, 60 d'origine syrienne, 11 d'origine allemande, 3 d'origine autrichienne, 30 d'origine norvégienne, 24 d'origine chinoise.

Prochain primat des Bénédictins

VATICAN—Le 9 septembre se réunira à Rome, à l'abbaye St-Anselme, sur le mont Aventin, le chapitre général des Bénédictins, pour l'élection d'un nouveau primat en remplacement de l'abbé Fidelée Fe Stozingen, mort récemment. Le primat disparu avait exercé ses fonctions pendant 34 ans.

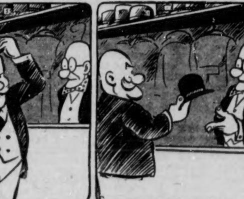
La confédération des bénédictins compte actuellement près de 12,000 religieux répartis dans toutes les parties du monde. Aux élections de septembre participeront les abbés des congrégations d'Europe, d'Amérique et des pays de mission, au total, une centaine.

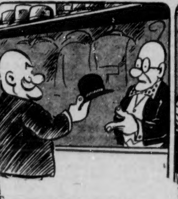
Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.













LES BELLES FAVEURS DE NOTRE-DAME DU CAP

Publié avec l'autorisation des Gardiens du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
(Dessinateur: J.-C. Cavelier)



1 - Le jeune Henri C..., âgé de sept ans et demi, cessait de marcher à l'hiver de 1906, et pendant les 3 ou 4 mois qui précédèrent le pèlerinage de sept 1907, il fallait, pour l'empêcher de tomber, l'attacher au dossier d'une chaise.



2 - L'enfant souffrait dans la région des reins, et l'épine dorsale, sans consistance, ne pouvait le soutenir. Décidé de venir en pèlerinage, l'enfant changea d'idée et, par crainte de donner du trouble aux siens, ne vint pas au Cap.



3 - Il resta au foyer et récita son rosaire pendant que ses parents faisaient leur pèlerinage pour obtenir sa guérison. Le lendemain, quelle ne fut pas la surprise de sa mère d'entendre Henri lui dire: "Maman, je marche!" De fait, il marchait.



4 - Le lendemain et les jours suivants, il allait surprendre sa mère au jardin, ou encore lui causait des frayeurs en descendant les escaliers à la course. Nous l'avons vu nous-même peu après marcher aussi bien qu'un autre.

A. Faure, o.m.i.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Jean Lagassé

XXe ANNEE — 1946-1947 — NUMERO 19

CHRONIQUE

du 6 au 12 février

En récréation

La tempête refoule dans la salle de récréation la masse des patineurs.

De débiayeurs zélés à peine un petit nombre
Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre,

murmurent classiquement quelques anciens. Il faut dire que la rafale est forte. Les externes sont les héros. Un soir, il faut leur dire de ne pas revenir pour l'étude de l'après-souper. Et, aussi obéissants que courageux, ils ne se montrent pas, tandis que les pensionnaires apprécient l'hospitalité chaleureuse de leur cher collège.

Le congé du mois vide quand même ledit collège. Certains pensionnaires eurent des odyssées dignes des premiers voyageurs, et sans les raquettes de jadis!

Au collège, pour se consoler de ne pouvoir étudier pendant une journée et demie, des externes revêtent le chandail de C.S.B. et jouent deux parties de gouret: samedi soir, contre les C.P.R. (4 à 4), et dimanche après-midi contre une équipe de Fort Rouge, qu'ils défont par un pointage de 6 à 5.

Condoléances

Avec tous les élèves, plus particulièrement ceux de la Rhétorique et de la Méthode, ainsi que les membres de la chorale, le **Coin** offre ses condoléances à Placide et à Etienne Gaboury, qui viennent de perdre leur père. Un pareil deuil est plus rare à l'âge où nous sommes et nous touche davantage. Pour être plus facile, notre sympathie n'en est pas moins profonde.

Résultats de janvier

Succès - Travail - Conduite (premiers et seconds)

Philosophie II: Excellence: J. Lagassé, G. Landry. Diligence: J. Lagassé. Honneurs: G. Landry.

Philosophie I: Exc.: J. Comeau, L. Carel. Dil.: J. Comeau. Honneurs: J. Comeau.

Rhétorique: Exc.: A. Dureault, A. Catellier. Dil.: R. Turenne, H. Landry. Honneurs: A. Catellier et A. Normandeau.

Belles-Lettres: Exc.: G. Lane, G. Delaquis. Dil.: G. Dumas, R. Smith. Honneurs: G. Delaquis.

Versification: Exc.: W. Leclerc, P. Deschênes. Dil.: P. Deschênes, A. Campeau, J. Labossière. Honneurs: D. Alarie, W. Leclerc et C. Alarie.

Méthode A: Exc.: A. Vielfaure, A. Lachance. Dil.: M. Paillé, C.-E. Bilodeau. Honneurs: R. Senécal et D. Lafrenière.

Méthode B: Exc.: C. Gagné, R. Breton. Dil.: R. Verrier et L. Trudel. Honneurs: A. Bazin et C. Gagné.

Syntaxe: Exc.: J. LaRivière, G. Breton. Dil.: A. Veldkamp, Paul Pelletier. Honneurs: P. Préfontaine et J. Nolan.

Syntaxe B: Exc.: D. Bernardin, C. Comte. Dil.: D. Bernardin, C. Comte. Honneurs: C. Conte, L. Dumaine.

Eléments latins A: Exc.: G. St-Amant, P. Fournier. Dil.: J.-L. Péloquin, F. St-Laurent. Honneurs: R. Arbez et G. Gratton.

Eléments latins B: Exc.: P.-E. Fouillard, C. Leclaire. Dil.: R. Valcourt, R. Hébert. Honneurs: F. Labossière, G. Cournoyer.

Eléments français: Exc.: W. Roy, N. Deremiens. Dil.: L. Beaubien, K. O'Connor. Honneurs: W. Roy et E. Hamel.

La lecture

La lecture délasse l'esprit et même le corps, chasse les ennuis, trompe et le temps et l'espace.

C'est un divertissement qui s'offre à tous, aux alités, même aux pauvres qui aiment encore s'évader de leurs misères et vivre une vie plus agréable dans quelque roman.

Celui qui cherche l'instruction par la lecture la trouve. Et même y trouvera la culture celui qui la désire.

La lecture apporte à la conversation des idées solides, des mots pour les exprimer, de la sagesse dans les jugements.

La lecture bâtit une personnalité.

Reste à savoir choisir, à savoir lire . . .

Félix GOURBIL,
Philo. I.

Comment lire

La lecture est une très grande richesse. Mais qui sait l'exploiter comme une mine? Il faut apprendre cet art.

Toute richesse, tout produit peut servir en bien ou en mal. De même la lecture sert à former ou à déformer l'esprit.

L'esprit se fortifie ou dépérit selon les aliments présentés à l'intelligence et l'effort apporté pour l'assimilation de cette nourriture. De là l'importance extrême d'une lecture franchement bonne et bien faite.

Un facteur essentiel d'une bonne lecture, c'est la poursuite d'un but précis. Quel qu'il soit, ce but n'est atteint parfaitement que si le lecteur assimile lentement et avec attention le menu intellectuel. Les livres dévorés, les lectures faites sans réflexion ni effort entassent des idées mais dans quel désordre? Qu'en reste-t-il après quelques semaines? Ce genre de lecture n'est ni plus ni moins qu'une forme de la paresse. Paresse qui peut devenir très dangereuse, car celui qui "brûle des pages" croit travailler et ne cherche pas à se corriger. Son défaut le gonflera jusqu'à en faire un sot savant, espèce plus à craindre que le sot ignorant.

L'esprit bien formé doit posséder des connaissances vastes et précises. Mieux encore, ces notions doivent être vraies, conformes à la réalité. La sévérité du choix des livres, le cours à des personnes d'expérience dénotera la sagesse et le désir de posséder la vérité.

Il faut savoir utiliser l'avantage qu'offre en tout temps une lecture bien choisie. La lecture anime, donne courage à l'homme en face d'une épreuve, aussi bien qu'elle repose et détend les nerfs de l'homme épuisé.

L'homme cultivé trouve un plaisir intellectuel à savourer à l'aise un beau livre. Heureux celui qui éprouve plus de joie à relire!

Antoine HACAULT,
Philo. II.

Quoi . . . ne pas lire ou . . . "les comics"

A tous les âges du monde, Dieu envoya des plaies pour punir les peuples infidèles et éprouver la vertu des justes. L'Ecriture nous parle longuement des plaies d'Egypte, sauterelles, grenouilles, eau changée en sang, et le reste. Les Israélites du temps des Juges furent châtiés par des famines et des guerres.

Mais le Ciel n'envoie pas toujours des volées de sauterelles qui obscurcissent le soleil ou des anges pour exterminer les premiers-nés. Il a préféré gouverner le monde par les causes secondes et pour punir les hommes rebelles il n'a qu'à tolérer l'ambition d'un Nabuchodonosor ou la vanité d'un Accaxercès.

Aujourd'hui une des nombreuses plaies que le Seigneur envoie ou plutôt tolère, parmi son peuple immoral, par la cupidité de quelques hommes, c'est le fléau des "comics".

Les "comics" ne sont pas mauvais en eux-mêmes, car ni le roman, ni l'illustration ne sont des maux. Mais le caractère surimaginatif de ces feuilles et l'importance que les jeunes y attachent en font une plaie qui ruine le développement intellectuel des enfants.

Si seulement elles étaient franchement mauvaises, peut-être aurait-on le courage de les bannir des foyers et même des comptoirs. Mais parce qu'elles ne font que friser l'immoralité, on les laisse librement ronger à petits coups de dent le sens moral et le potentiel intellectuel des jeunes.

L'attitude des parents est plutôt bénigne devant ce genre d'amusement. On est large. Les uns, fiers de voir en leurs rejetons de futurs intellectuels parce que ceux-ci passent des heures à "lire", laissent tout ce qui se vend aux comptoirs publics entre les mains de leurs enfants. D'autres, plus sévères, jettent un coup d'oeil rapide sur les gravures et censurent d'après la brièveté des costumes.

Certes, les héroïnes des "comics" ne sont pas frileuses, et c'est déjà quelque chose d'enlever une partie de cette pornographie. Mais le mal est plus profond que cela. Où est la morale chrétienne dans ces revues? Quand y entend-on parler de Dieu? C'est la morale du plus fort par le corps ou par l'esprit, c'est la philosophie de "l'utilité" et de "tous les moyens sont bons" qui est inculquée dans l'âme de l'enfant pour paganiser et matérialiser toute une vie.

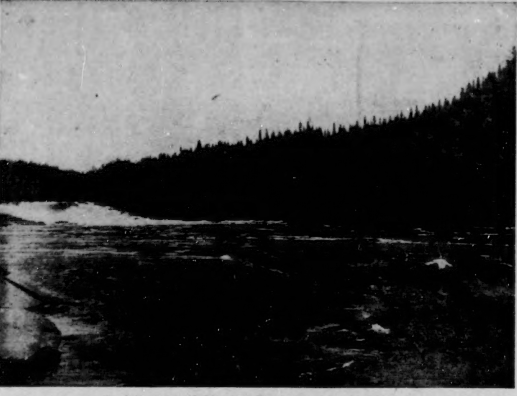
Quand le mal est moins profond, il est plus direct. Sous prétexte de nous montrer le triomphe de l'agent de police sur le criminel, que de choses n'apprend-on pas aux jeunes qu'ils feraient mieux d'ignorer! Et presque toujours le criminel l'emporte jusqu'à l'avant-dernière image. Tout comme le joueur de bridge qui vient de manquer son chelem par une seule carte, beaucoup de jeunes liseurs soupirent en terminant: "Ah! si ce n'avait pas été de cet atout-là! . . ."

Les "comics" fournissent une excellente manière de perdre le temps. On se plonge dans cette "lecture". On achète tous les titres possibles. On se les échange. Pendant ce temps on ne fait aucun travail sérieux. Les plus avides liseurs de "comics" sont les plus grands paresseux intellectuels.

Cela se comprend bien. Pourquoi faire un effort pour lire quand on peut se surexciter l'imagination d'une manière si facile? Il n'est pas rare de voir à l'étude un amateur de "comics" partir au grand galop sur un cheval imaginaire et assommer une foule de bandits tout aussi imaginaires. Cette lecture excite les nerfs au point d'empêcher ou au moins de retarder le sommeil.

Il est grand temps que les parents se rendent compte du danger des "comics", même des meilleurs. Quand ils auront constaté la portée du fléau, peut-être s'uniront-ils pour l'enrayer. Ce n'est certes pas une jeunesse formée dans la lecture des "comics" qui pourra relever le niveau intellectuel et moral du pays.

Léon TROTTIER,
Philo. II.



Un rapide soulève une abondante écume blanche entre des rives couvertes de résineux drus, au feuillage sombre. C'est un spectacle caractéristique de l'immense région que forme, dans la province de Québec, le plateau des Laurentides. Non seulement dans cette région, mais aussi en Gaspésie et dans les Cantons de l'Est, la province de Québec enchante le touriste, le chasseur et le pêcheur. Pour sa part, l'industriel a l'avantage de prodigieuses ressources naturelles.

COURS À DOMICILE

L'association professionnelle et la coopération

par Roger de Bellefeuille, B.A.

12ème Leçon

EN GENERAL

Les mots "association" et "coopération" sont deux termes que nous employons très fréquemment de nos jours. Aussi, ont-ils des liens de rapprochement bien étroits quand on les examine de près. Dans un sens large, il est juste de dire qu'en faisant de l'association on fait de la coopération et qu'en faisant de la coopération on fait de l'association. Dans un sens plus précis le mot "association" signifie: groupement de personnes ou union d'individus. Si l'on parle d'association professionnelle on veut dire: l'union des personnes qui font un travail semblable; ainsi par exemple l'association professionnelle agricole c'est l'union des Cultivateurs. La Coopération est un mot qui signifie une action; mais en pratique elle se traduit par l'organisation coopérative.

En particulier

Ici, nous parlerons de l'association professionnelle et de l'association coopérative et nous ferons voir les relations qui doivent exister entre elles. La première, c'est-à-dire l'association professionnelle a un caractère très vaste parce qu'elle embrasse la profession dans son entité. La seconde, l'association coopérative est plus limitée parce qu'elle ne considère que le domaine économique directement et le domaine social indirectement.

Les buts

Les buts de l'association professionnelle sont les suivants: l'éducation des membres, la protection et la défense des intérêts professionnels, et l'organisation des membres de la profession.

Les buts de l'association coopérative sont:
(1) les services qu'elle rend aux sociétaires et,
(2) l'économie qu'elle fait réaliser à ses membres selon qu'ils achètent et un prix de revient plus élevé ou selon qu'ils vendent par l'entremise de leur coopérative.

Erreurs du passé

Au cours des années qui suivirent la grande guerre de 1914-1918, la coopération eut une vogue sans précédent dans la province d'Ontario. Aussi dans presque tous les centres ruraux avons-nous vu surgir des coopératives de plusieurs types tels: Coopératives d'achat et de vente, de production, de consommation. La grande majorité de ces coopératives ont failli et le mouvement coopératif ainsi que les personnes qui en faisaient partie ont-elles subi des échecs malheureux.

A la lumière des faits et de l'expérience acquise, il est facile de déterminer la cause des erreurs du passé, et la connaissant, elle devient un guide dans la marche de l'avenir. Autrefois, c'est le manque de préparation des membres, des directeurs et des gérants qui fut la ruine de tant de ces organisations coopératives. Et par manque de préparation il faut noter que c'est le manque d'instruction, de discipline et de loyauté des membres eux-mêmes envers leur propre entreprise.

Les principes coopératifs du temps passé ont toujours été les mêmes et ils sont sains. La preuve en est que des coopératives organisées avec ces principes fonctionnent merveilleusement bien. Cependant ces principes ne peuvent pas s'appliquer par eux-mêmes; ce sont les hommes qui doivent le faire; et ces hommes doivent être en mesure d'en faire une application solide. Etant averti des erreurs du passé il sera plus facile d'éviter les mêmes écueils dans l'avenir.

Formation des Coopérateurs

Un grand nombre de coopératives ne tiennent que quelques réunions au cours de leur exercice fiscal; et de ce fait, les membres n'ont pas l'occasion de se renseigner suffisamment sur les faits et gestes de leur entreprise. Et la conséquence inévitable se manifeste dans le désintéressement des membres à leurs affaires.

Pour suppléer à ces imperfections, l'association professionnelle doit jouer un rôle très important dans la préparation des membres à la coopération. Son premier devoir est l'éducation. Et l'éducation coopérative est un domaine qui l'intéresse parce que de cette éducation dépend le bon fonctionnement de la coopérative, qui est dans bien des cas un service professionnel.

Le cercle de l'association professionnelle et les équipes d'étude

Comme le premier but de l'association professionnelle est l'éducation, le cercle local doit s'en occuper dans la localité où il existe, et il est l'organisme tout désigné pour faire de vrais coopérateurs. Du cercle dépend l'organisation des équipes d'étude qui doivent couvrir le territoire paroissial. Le cercle tient une réunion mensuelle où les membres y font la récapitulation du travail du mois en équipes. Ce travail est important et il doit être fait. Mais le travail en profondeur s'accomplit au sein même de l'équipe d'étude.

1) Education et Etude:—

En équipe on étudie et on s'éduque: c'est-à-dire qu'on s'instruit et qu'on se forme une mentalité particulière. L'esprit de corps et l'unité de pensée sont deux facteurs absolument nécessaires dans une organisation coopérative. Or à la réunion du cercle et de l'équipe surtout, on y arrive sûrement si on y assiste avec une intelligence ouverte et une volonté tenace. A l'équipe de l'association professionnelle on y trouve une ambiance qui ne se rencontre pas ailleurs; l'étiquette des grandes réunions est mise de côté, chacun est à son aise pour dire son opinion et s'exprimer à sa façon: tous et chacun ont non seulement le droit de parler mais le devoir d'émettre leurs idées. Il y a cet esprit de fraternité et de bonne entente qui naît et qui, dans la suite, sera d'un précieux concours dans la réalisation des oeuvres communes, telles les organisations coopératives.

2) Les réunions :—

Dans l'équipe, le travail est suivi méthodiquement parce que les équipiers se rencontrent fréquemment, au moins une fois la semaine. Ainsi les membres, à petite dose, acquièrent sans s'en apercevoir cette pensée commune qui doit se manifester chez les membres d'une coopérative. Et par la pensée uniforme on en arrive à l'esprit de corps qui fait les vrais coopérateurs, c'est-à-dire des membres qui font passer l'intérêt général avant l'intérêt individuel.

Pour maintenir vivant l'esprit de coopération, même lorsque les membres ont acquis une formation assez suffisante, il est nécessaire de continuer le travail d'équipes. De temps à autre, il ne sera pas superflu de revenir sur les nécessités de base de l'organisation coopérative en les rafraîchissant dans la mémoire des membres. Etre coopérateur c'est une habitude à acquérir. Or cette acquisition d'habitude sera par la pratique de la coopération dans les idées d'abord et dans la pratique tout court.

4) Le progrès :—

Tous les membres d'une organisation devraient avoir à passer par l'équipe. Les nouveaux membres plus particulièrement, ont besoin d'atteindre la formation des pionniers de l'oeuvre pour qu'ainsi soit maintenu et dépassé le niveau des premières heures. C'est ainsi que l'on pourra faire le progrès.

Ce dernier, de plus, est basé sur la continuité du travail et la persévérance dans l'effort de chacun des membres. L'organisme d'éducation a donc sa raison d'être, et grâce à lui, on réalisera le progrès.

Frais d'education

Toute organisation qui a le souci de son développement doit voir à ce que les membres eux-mêmes se développent, c'est-à-dire deviennent des hommes avertis de leurs affaires. Or, ce développement ne viendra que par l'intelligence. L'organisation pourra à cette fin, fournir à ses membres les moyens nécessaires et parmi ces moyens mentionnons l'étude, la lecture, les conférences, le film, etc.

Ces moyens requièrent ordinairement une mise de fonds proportionnée aux besoins. En Ontario, la loi permet aux organisations coopératives d'affecter jusqu'à 5% de leurs trop-perçus nets à un fonds d'éducation. Il semble donc dans l'ordre, que ce 5% soit versé à l'organisme qui fait l'éducation, c'est-à-dire l'association professionnelle.

Le Chanoine Rupp viendra au Canada

PARIS — M. le chanoine Giovanni Rupp, secrétaire de la Commission française de l'aide aux étrangers en France, partira plus tard cette année pour Ottawa, afin de discuter avec les autorités catholiques canadiennes et américaines le problème des travailleurs étrangers en France et obtenir pour eux leur concours financier.

Le chanoine Rupp, qui a été reçu récemment par Sa Sainteté le pape Pie XII avec qui il a étudié le problème des immigrants, arrivera au Canada le 8 juin, à l'invitation de Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa. Il assistera au Congrès marial d'Ottawa en l'honneur de la Vierge-Marie et s'entretiendra avec les chefs des Clergés américain et canadien réunis dans la capitale canadienne pour la circonstance. Le chanoine Rupp cherchera principalement à faire admettre au Canada et aux Etats-Unis des Italiens vivant présentement en France. Le but principal de son voyage en Italie fut de recruter des prêtres qui pourraient apporter leur aide spirituelle aux milliers d'Italiens qui se rendront bientôt travailler en France. En vertu d'une entente franco-italienne, 200,000 travailleurs italiens se rendront prochainement en France.

Les cardinaux français sont invités par Mgr A. Vachon

PARIS — Après un séjour d'un mois à Rome, Mgr A. Vachon, archevêque d'Ottawa, se trouve actuellement en France, où il prépare activement le Congrès marial qui doit se dérouler à Ottawa du 18 au 22 juin 1947.

"Ce Congrès marial, déclare-t-il, coïncide avec le centenaire de l'érection du diocèse d'Ottawa. C'est un congrès national, mais nous y invitons également, avec l'assentiment du Saint-Père, des prélats et des fidèles de divers pays. Nous comptons avoir la visite de prélats français. Nous avons déjà pris contact à ce sujet avec les cardinaux Liénart, Suhard, Gerlier et Saliège. Nous espérons rencontrer à Rennes le cardinal Roques. A Chartres, nous souhaitons nous entendre avec Mgr Boucher, secrétaire permanent du congrès marial en France".

"Nous avons également invité de nombreux cardinaux des E.-Unis et de la Grande-Bretagne, dont le cardinal Griffin. Nous comptons voir à la fin de la semaine le primat d'Irlande et l'archevêque d'Edimbourg, ainsi que le cardinal Van Roey".

La paix du monde

"Le but du congrès, c'est la paix du monde. Nous demanderons l'intercession de la Vierge pour obtenir cette grâce qu'est la paix. D'ailleurs, le congrès est mis sous l'invocation de Notre-Dame de la Paix. A Ottawa où se déroulera le congrès, il est prévu que des messes seront célébrées continuellement nuit et jour, du 18 au 22 juin. Des séances d'étude et des conférences alterneront. Un immense reposoir sera dressé sur le terrain d'exposition. Chaque jour auront lieu des représentations théâtrales de "Notre-Dame du Bel Amour" et de "Jésus Fils de Marie".

Manifestations

"Le Congrès prévoit une procession de 30 chars allégoriques représentant la vie de la Ste Vierge et une procession finale aux flambeaux du Saint-Sacrement sur le canal illuminé. Deux expositions seront organisées, l'une religieuse, expliquant les réalisations des 150 communautés représentées, l'autre mariale, comprenant des livres et des oeuvres d'art. Pour rappeler le voyage de Notre-Dame de Boulogne à travers la France, la statue de Notre-Dame-du-Cap parcourra les paroisses d'Ottawa."

"Toutes les organisations catholiques canadiennes ont été invitées à tenir à cette occasion à Ottawa leur congrès annuel. La plupart ont donné déjà leur acceptation. Selon toute vraisemblance, un légat pontifical sera désigné et il se peut que le Saint-Père écrive à cette occasion un message aux fidèles canadiens".

Le voeu de Mgr Vachon serait que la France participe largement à ce congrès et qu'un véritable pèlerinage de catholiques français au congrès marial puisse être organisé.

Liberté inexistante en Russie soviétique

LONDRES. — On a rapporté de sources officielles britanniques que le général Mark-W. Clark a déclaré à un diplomate soviétique que "la pierre angulaire de la démocratie", la liberté de parole, n'existe pas dans l'Union soviétique et que les Etats-Unis entendent qu'aucune puissance alliée n'y fasse obstruction en Autriche.

Feodor-T. Gousev, ministre adjoint des Affaires étrangères soviétiques, a vivement protesté en disant que l'allégation du général Clark donne à entendre que l'Union soviétique projette d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Autriche après la signature d'un traité de paix avec ce pays.

Cette algarade se serait produite à une séance à huis clos des sous-ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances chargées d'élaborer le traité de paix avec l'Autriche.

Prières dans la Ruhr

BERLIN, — Des prières ont été dites dimanche dans toutes les églises catholiques et les temples protestants d'Essen, de Duisbourg et d'Oberhausen, dans la Ruhr, pour demander à Dieu de secourir la population en détresse.

Les curés et les pasteurs lurent en chaire une déclaration des communautés religieuses, affirmant que le niveau d'existence de la population est contraire à l'ordre mondial établi par Dieu; cette déclaration a été remise hier au gouvernement militaire britannique par des prêtres catholiques et évangélistes.

Droits de la France dans le continent antartique

OTTAWA — Au moment où se dessine, avec la grande expédition de l'amiral Byrd, une véritable course des puissances vers le continent antarctique, terre promise des chercheurs d'uranium, il n'est pas inutile de rappeler que la France y a depuis plus d'un siècle des droits établis indiscutables.

La Terre Adélie

Il s'agit de la Terre Adélie, que découvrit en 1840 le grand explorateur français, Dumont d'Urville. Il y explora 400,000 km. carrés de terres glacées, dont il prit possession au nom du roi des Français. Evidemment, cette prise de possession ne fut pas suivie d'une occupation effective de ces régions inhospitalières, auxquelles on n'attribuait guère alors d'autre valeur que celle de territoires de chasse ou de pêche.

En 1924

Mais, en 1924, le gouvernement français réserva ses droits par une série de décrets, précisément en matière de chasse et de pêche. Il prononça en même temps le rattachement officiel de la Terre Adélie à la colonie de Madagascar; ses eaux territoriales étaient annexées au rayon de navigation de l'escadre française du Pacifique.

Accord en 1934

Puis, par un échange de lettres qui commença en 1930 et aboutit en 1934 à un accord formel, il fit admettre par le gouvernement britannique une délimitation précise de la Terre Adélie, limitrophe de territoires sur lesquels la Grande-Bretagne avait précédemment établi ses droits.

Navigation aérienne

Un décret fixant le détail de la délimitation définitive de la Terre Adélie fut encore promulgué en avril 1938. En octobre de la même année, un accord anglo-français de navigation aérienne réglementa le survol de la Terre Adélie par les appareils anglais, australiens et néo-zélandais et réciproquement le survol par les aéronefs français des possessions antarctiques de ces trois pays.

Les droits de la France sur une notable portion du continent austral sont donc formellement établis par des accords internationaux et le gouvernement français les maintiendra fermement et intégralement.

On ne cachera rien à ces journalistes

OTTAWA — Afin de faire disparaître les soupçons qu'ont fait naître dans certaines parties du monde ses préparatifs militaires dans l'Extrême-Nord, le Canada projette de lever le voile sur ces secrets militaires en envoyant dans cette région un groupe de journalistes et de représentants de services de presse. Le groupe s'y rendra en avion et pourra voir tout ce qu'il est possible de voir en fait d'établissements et d'installations. Rien ne leur sera caché. L'expédition sera sous les auspices du ministère de la Défense nationale et partira dans une quinzaine de jours.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LAMPE ARDENTE

par DELLY

NUMERO XXIV

CHAPITRE X

La mort de Ferdinand retarda d'une quinzaine de jours la demande en mariage que les parents de Raymond adressèrent au président Daubrey. Celui-ci ne songea pas à dissimuler son contentement. Si les idées de Raymond Evennes différaient des siennes, il trouvait à cet ennui une compensation fort appréciable dans la perspective du bel avenir qui attendait le jeune et déjà célèbre avocat. Or, il ne pouvait donner de dot à Ariane. Ce parti était vraiment brillant pour elle. Aussi félicita-t-il sa fille de cette conquête.

— Je me doutais bien que tu y parviendrais. Il fallait une sirène comme toi pour vaincre le fier Evennes. Ce qui me chagrine seulement, c'est qu'il va te convertir tout à fait à ses idées.

Le président n'ignorait plus le changement qui s'était produit chez sa fille. A Leysins, il l'avait vue avec stupéfaction, tandis que Paule demeurait froide et gênée, parler de Dieu à Ferdinand, le soutenir dans les affres des dernières heures par des consolations puisées aux plus pures sources évangéliques. Quand il lui en exprima sa surprise, un peu plus tard, elle répondit simplement:

— Je suis en effet chrétienne, comme le fut ma mère, comme vous l'avez été vous-même.

— Mais comment? . . . depuis quand? . . .

— Depuis quelques mois. Comment j'en suis arrivée là? Par la réflexion, l'étude, le contact avec de nobles âmes et par une grâce miséricordieuse qui m'a transformée.

Le président laissa échapper un léger ricanement.

— Ajoute encore: pour l'amour d'Evennes. Ce sera plus compréhensible, mon enfant.

Elle dit avec une fière tranquillité:

— Je m'attendais à cette parole. D'autres que vous penseront ainsi en me voyant partager les croyances de Raymond. Je ne les convaincrai pas de leur erreur, ceux-là. Vous non plus, mon père. Je le regrette, mais, après tout, il me suffit que mon fiancé soit bien certain de ma sincérité.

En raison du grand deuil des Daubrey, le dîner de fiançailles eut lieu deux jours plus tard en très petit comité. Mme Berthe et sa fille n'y assistèrent pas. Elles ignoraient même encore l'événement. Paule, au retour de Leysins, s'était arrêtée à Lyon chez une parente où sa mère était venue la rejoindre. A leur retour, maintenant assez proche, Mme Evennes se réservait de leur faire connaître ces fiançailles qui allaient tant faire souffrir sa jeune parente, dont elle devinait les amers regrets.

Paule apparut vers la fin d'un après-midi dans le cabinet de son cousin, au moment où celui-ci se préparait à rejoindre Ariane qui devait se trouver près de ses parents.

Elle portait un deuil élégant qui seyait à sa beauté blonde. Raymond s'informa de sa santé, de celle de sa mère. Elle répondit brièvement, puis lui apprit qu'elle venait le consulter au sujet d'ennuis que lui suscitait le président Daubrey.

Raymond l'interrompit:

— Pardonne-moi, ma chère Paule, si je t'engage à prendre conseil de Me Landier, dont tu as été fort satisfaite, m'as-tu dit, au moment de ton procès en séparation. Quant à moi, il m'est impossible de me mettre entre le président et toi.

Elle dit avec surprise:

— Pourquoi?

Il hésita, au moment de prononcer les mots qui allaient briser le dernier espoir de Paule. Car il le connaissait aussi, le secret de celle qui l'avait repoussé naguère et maintenant l'aimait, essayait de le reconquérir. Son veuvage venait de renverser l'obstacle insurmontable. Elle pouvait espérer, désormais, et tenter la lutte contre Ariane. Ses yeux reprenaient le regard soumis et tendre de la Paule d'autrefois, avec un éclat de passion qu'ils n'avaient pas alors. Elle avait supprimé les fards, dont elle savait que Raymond n'était pas amateur, et son visage un peu fané, amaigri, avait encore un charme fin, assez émouvant.

Mais l'illusion était morte à jamais au coeur de Raymond qui en avait vécu pendant des années. Il sentait que, même ce coeur eût-il été libre de tout autre attachement, il aurait conservé pour Paule cette même pitié affectueuse, et rien de plus.

Elle répéta, voyant son hésitation:

— Pourquoi?

— Parce que je suis le fiancé de sa fille.

Il la vit devenir très rouge. Ses traits se tendirent un peu et ses paupières s'abaissèrent, très vite, pour cacher la souffrance que venait de refléter son regard. Elle dit, la voix un peu cassée:

— Ah! vraiment! . . . Ariane!

Puis le sang disparut de son visage. Les lèvres devenaient très pâles et le buste mince eut un léger fléchissement.

— Paule!

Il se leva, effrayé, croyant qu'elle allait se trouver mal. Sa main saisit celle de la jeune femme. Presque aussitôt, les paupières se soulevèrent. Paule dit très bas:

— Ce n'est rien . . . un petit malaise. Je me suis fatiguée à Lyon . . .

— Je vais prévenir ma mère.

— Non, inutile. C'est fini, tu vois.

Elle se souleva, se mit debout en s'appuyant au bras de Raymond. En cette fin de journée printanière, le jour qui déclinait enveloppait de sa clarté légère la jeune femme au visage blêmi dont les yeux se détournaient pour ne pas rencontrer ceux de Raymond.

— Je regrette de t'avoir dérangé. Tu as bien raison, mieux vaut que je m'adresse à Me Landier . . .

Un coup léger frappé à la porte l'interrompit. Raymond dit:

— Entrez.

Un battant fut poussé et Mme Evennes entra, suivie d'Ariane.

Le visage de Paule s'empourpra de nouveau. Elle se recula un peu en s'appuyant au bureau de Raymond. Celui-ci alla au-devant d'Ariane, serra la main qu'elle lui offrait. Le regard de la jeune fille allait aussitôt vers sa belle-soeur. Il n'exprimait aucune surprise, mais seulement de la compassion.

Mme Evennes se dirigea vers Paule qui ne bougeait pas.

— Bonsoir, ma chère enfant. Nous ignorions ton retour. Donne-moi des nouvelles de ta mère.

Paule répondit d'une voix sèche, distraitement. Elle regardait Ariane et Raymond. Sa main effleura légèrement celle que lui tendait la jeune fille. Elle referma son manteau d'un geste machinal et dit du même ton sec:

— Je pars, car j'ai encore des courses à faire. Reçois mes voeux de bonheur, Raymond . . . toi aussi, Ariane.

Elle prit congé avec une sorte de hâte. Mme Evennes dit à son fils qui allait accompagner la jeune femme:

— Non, reste, je vais la reconduire. J'ai à lui parler.

Quand la porte se fut refermée sur les deux femmes, Ariane murmura:

— Pauvre Paule!

Evennes la regarda. La lumière déclinante éclairait maintenant ses cheveux bruns, la blancheur de son visage, les yeux où paraissait une si tendre pitié de femme. Ariane ajouta:

— Quel bonheur elle a perdu!

Elle inclina un peu la tête sur l'épaule de Raymond. Des lèvres chaudes se posèrent sur sa joue.

— Je suis triste de sa souffrance. J'aurais voulu la lui épargner. Mais je ne puis regretter son abandon d'autrefois . . . Ariane, mon amour, quels délicieux reflets d'or ont vos cheveux, ce soir!

A la grille du jardin, Mme Evennes prenait congé de Paule. Elle dit en lui serrant la main, très longuement:

— Viens plus souvent. Nous causerons. Je voudrais te voir utiliser ta vie, ma pauvre enfant.

Elle regardait le visage blêmi, les yeux las, sous lesquels un cerne se formait. Paule eut un geste d'insouciance.

— Oh! ma vie! Je l'ai perdue, c'est fini maintenant.

— Tu peux encore en faire un bon usage. Promets-moi de venir me voir plus souvent. Au début de l'après-midi, je suis toujours seule. Promets-moi cela, mon enfant.

— Soit, je viendrai, pour vous faire plaisir, parce que vous avez toujours été bonne pour moi, en dépit de mes torts. Et puis . . . oui, votre force morale attire ma faiblesse. Car je sais que je suis faible. Il m'aurait fallu une mère comme vous; la mienne a fait mon malheur.

Elle frissonna un peu et murmura douloureusement:

— Ah! pauvre maman, quel martyre je te dois!

. . . .

Cet été-là, Raymond et Ariane, après un séjour en Norvège, allèrent passer le mois de septembre aux Grands-Sapins. Raymond voulait prendre contact avec les gens du pays, dont il devenait en quelque sorte le châtelain, et user du prestige que lui conférait sa situation pour exercer une influence morale sur les esprits trop souvent égarés. Car, si épris qu'il fût d'Ariane, il n'était pas homme à oublier son devoir dans l'égoïsme habituel aux amoureux, et la jeune femme se montrait si fière et respectueuse de la supériorité morale de son mari qu'elle l'eût encouragé plutôt dans cette voie s'il en était besoin.

Un après-midi, Raymond apparut sur la petite terrasse, en face du Roc d'Enfer, où Ariane travaillait à une broderie. Elle aimait toutes les occupations féminines et dirigeait son intérieur de façon à mériter les éloges de Mme Evennes. Sur le désir de son mari, elle avait abandonné le barreau. Raymond estimait qu'une femme peut avoir un moyen personnel d'existence, mais que, mariée, elle se doit d'abord à son foyer quand l'époux est là pour subvenir aux besoins matériels. Ariane lui avait fait sans hésiter le sacrifice de son indépendance et se contentait d'être pour lui la compagne intelligente et compréhensive que demandait une nature de cette trempe.

Il vint s'asseoir près d'elle et lui tendit une lettre ouverte.

— De ma mère. Elle me dit que Paule ne serait pas éloignée de suivre son conseil et de se remarier dans quelque temps. Elle plaît, paraît-il, au docteur Borel, et elle-même le trouve à son gré, du moment où il ne s'agit que d'un mariage de raison.

— Il est bien, Borel, sérieux, pas très sentimental, mais bon et ferme. Il saura diriger sa femme sans rudesse. Paule ne sera pas malheureuse avec lui, je crois. Peut-être même arrivera-t-elle à l'aimer. Sa nature n'est pas très profonde, et je me figure qu'elle se consolera assez vite en se voyant la femme d'un médecin considéré dont l'avenir s'annonce très beau.

— Je l'espère aussi. Ma mère, heureusement, a pu prendre en main la conduite de cette âme.

— Comme, naguère, de la mienne.

— Oh! toi, mon Ariane, tu marches sur ses traces! Tu deviendras semblable à elle.

— Combien je le voudrais!

La lumière de cet après-midi avait déjà la douceur des clartés d'automne. Sur le bleu pâli du ciel flânaient des nuages semblables à de blanches houppettes. Un parfum de résine se mêlait à l'humide fraîcheur qui montait de la gorge. Ariane pencha la tête sur l'épaule de son mari, en disant avec ferveur:

— Elle et toi, vous êtes des âmes fortes, des âmes de clarté. Vous attirez toutes les faiblesses pour les relever, pour leur communiquer un peu de cette chaleur divine, les éclairer de cette lampe ardente qui est en vous.

Elle s'interrompit, en appuyant son front contre le visage de Raymond. Un grand frisson de joie la parcourut. Elle dit tout bas:

— Je craignais tant la nuit! Mais tu es venu; j'ai connu ton Dieu et j'ai cru en Lui. Maintenant, tout est lumière devant moi.

Elle se tut encore. Le visage de Raymond frémissait contre le sien. Elle répéta lentement, avec une allégresse enivrée:

— Tu es venu.

FIN

DE LA MALICE . . .

Mme de Staël n'aimait guère le vicomte de Choiseul, réputé pour la malice de ses épigrammes. Ils se rencontrèrent un soir dans un salon.

— Il y a longtemps qu'on ne vous a pas vu, monsieur de Choiseul.

— Hélas! madame, j'ai été malade . . . j'ai failli m'empoisonner.

— Vous vous êtes mordu la langue? . . .

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

par M. l'abbé A.-E. THEORET

(Suite)

Le dernier dimanche du mois d'août, le 28, M. Théoret faisait ses adieux à ses chers paroissiens, après 16 années de labeurs au milieu d'eux. Cette retraite forcée n'allait pas sans une vive douleur tempérée toutefois par l'espoir de vivre encore quelques années avec eux comme chapelain de l'hôpital. Après la grand'messe, M. Louis Molgat, se faisant l'interprète de ses co-paroissiens, lui présente l'adresse suivante:

Cher Monsieur le Curé,

Je vais essayer d'exprimer les sentiments de vos paroissiens et amis dont un bon nombre se trouvent ici réunis pour cet échange d'adieux.

Pendant un certain nombre d'années, en fait, tant que vos forces vous l'ont permis, vous avez accompli parmi nous des fonctions augustes et délicates; nous en apprécions les difficultés et vous savons gré de les avoir remplies avec tant de tact et de succès. Je me permets d'insister sur cette qualité parce qu'elle nous a valu des années de concorde et de bonne harmonie. Votre tact—vous possédez éminemment cette vertu pratique — vous a permis de nous comprendre tous, si divers que nous soyons; de vous rendre accessible et cher à chacun de nous.

Au spirituel, ne doutez pas que nous n'ayons tiré profit de vos instructions toujours claires, pleines de netteté et de bons sens.

Dans le domaine matériel et pratique, les services que vous avez rendus à notre groupement ne seront pas oubliés de longtemps. Vous avez aidé puissamment à l'établissement de l'usine électrique qui a changé l'aspect de notre village. Dans quelques semaines un hôpital va être construit, modeste d'abord sans doute, mais soyons-en assurés, il s'affirmera, s'agrandira, deviendra une institution durable et importante, procurant de précieux avantages à toute la région. Cette fondation tant désirée, personne n'ignore que c'est à vous, Monsieur le Curé, à votre initiative et à votre persistance obstinée que nous la devons.

Je veux aussi louer le travail historique que vous avez entrepris; retraçant l'origine, le peuplement et le progrès de Ste-Rose-du-Lac. Cet ouvrage a ravivé et précisé, en nous, de vieux souvenirs, il est conservé dans beaucoup de familles, sous forme de colonnes découpées dans le journal, lors de sa publication, et collées dans un cahier; mais il aurait sa place sous forme de plaquette, dans toutes les maisons de la paroisse. Nous souhaiterions le voir réédité avec des développements, des additions continuant le récit jusqu'à ce jour.

Nous vous félicitons vivement d'avoir marqué votre attachement à notre pays en y fixant votre séjour; vous venez d'y bâtir une jolie maisonnette et nous souhaitons que vous l'habitiez paisiblement et heureusement pendant de longues années.

Notre regret de ne plus vous avoir pour pasteur est tempéré par cette assurance de vous garder parmi nous et de pouvoir compter encore sur votre expérience et votre complaisance.

Ce ne sont donc pas des adieux mais plutôt des remerciements et des hommages, M. le Curé, que cordialement je vous présente au nom de toute la population.

—21—

Bénédiction de l'hôpital — Banquet

La bénédiction du nouvel hôpital suivie du Salut du T. S. Sacrement eut lieu le 7 février 1939. S. Exc. Mgr Sinnott présida cette cérémonie, accompagné de M. l'abbé A.-E. Théoret, chapelain, et du R. P. Joseph Magnan, curé de la paroisse. Nombreux furent les assistants:

MM. Hon. J. B. Griffiths,	ministre de la Santé
Hon. Robert Hawkins,	orateur de la Chambre
Hon. Sauveur Marcoux,	ministre sans portefeuille
Dan McCarthy,	député provincial
R.-L. Gendreau,	maire du village
Oscar Archambault,	maire de la municipalité
J. Ramsden,	maire de Dauphin
Mgr W. Jubinville,	curé de la cathédrale de St-Boniface
R.P. Lamontagne, O.M.I.,	provincial des RR. PP. Oblats
M. l'abbé F.-X. Leroux,	curé de Ste-Amélie
Frank Stronski,	curé de Portage-la-Prairie
Will. Holloway,	curé de Dauphin
Charles Vachon,	curé de McCreary
R.P. Pierre Capucin,	curé de Toutes-Aides
Lafaille, O.M.I.,	vicaire de Ste-Rose-du-Lac
MM. H. N. MacNeil,	président du Dauphin Hospital Board
J. McCormick,	membre du Dauphin Hospital Board
Dr McLennan,	d'Ochre River
Dr Benson,	de Dauphin
Dr F. M. Malcolm,	de Dauphin
Dr Potaski,	de Dauphin
Mlle K. Hill,	garde-malade de Lawrence
Mlle Kettle,	matrone de l'hôpital de Dauphin
MM. L. J. Green,	architecte
Couture,	entrepreneur
E. M. Gagnon,	sec.-trés. de l'hôpital de St-Boniface
Joseph Ducharme,	contremaître
Rév. Mère Mann,	provinciale
Soeur Breux,	supérieure de l'hôpital de St-Boniface
Benjamin,	supérieure de l'hôpital St-Roch
Brodeur,	supérieure du sanatorium St-Vital
Pulvermacher,	supérieure de l'Hospice Taché
Aurèle Brodeur,	économe locale de St-Boniface
Dupuis,	assistante économe de St-Boniface
Gaudette,	pharmacienne du Sanatorium
Dugal,	maîtresse de chant de l'Hospice Taché

Après la cérémonie de la bénédiction, les invités se rendirent à la salle paroissiale où un grand banquet préparé par Mme Loire avec l'aide des jeunes filles de la paroisse, les attendait. A la fin du repas, M. A.-E. Théoret, président du comité de l'hôpital, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs et présenta les orateurs à l'auditoire.

Excellence, honorables Ministres, vénérés Confrères, Mesdames, Messieurs,

A titre de président du comité d'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, et au nom de tous ses membres, je désire souhaiter à tous nos distingués visiteurs une franche et cordiale bienvenue.

Nous sommes heureux et reconnaissants de vous voir si nombreux à la bénédiction et à l'inauguration de notre hôpital. Nous considérons comme une faveur insigne et un très grand honneur la présence de S. Exc. l'Archevêque de Winnipeg, des honorables Ministres du Cabinet provincial; J. B. Griffiths, R. Hawkins et S. Marcoux.

Permettez-moi aussi, Mesdames et Messieurs, de saluer la présence de Mgr Jubinville, Vicaire général du diocèse de St-Boniface, un vieil ami de toujours.

Pour être des nôtres aujourd'hui, plusieurs d'entre vous se sont imposé un long voyage, en plein coeur de l'hiver. Nous l'apprécions et nous vous en remercions de tout coeur. Ce jour est assurément un de ceux que les Anciens auraient marqué d'une pierre blanche pour en perpétuer le souvenir.

Ste-Rose-du-Lac, Mesdames et Messieurs, compte déjà dans son histoire relativement jeune, plusieurs dates mémorables. Me permettez-vous, Excellence, d'en citer quelques-unes?

1889—marque l'arrivée, sur les bords de la Tortue des premiers colons de la future paroisse.

1890—le R. P. Dupont, O.M.I., résident à Camperville, célèbre la première messe.

1892—voit l'arrivée du premier prêtre résident dans la personne de R. P. Magnan, O.M.I.

(A suivre)

A RADIO-CANADA



Beth Lockerbie était bien connue pour ses activités théâtrales et radiophoniques à Winnipeg avant son départ pour Toronto, l'été dernier. C'est dans cette ville qu'elle créa le rôle de "Mum" pour le drame familial comique, "Alan and Me". En plus de participer à ce programme, qui est irradié le vendredi à 8 h. p.m. sur le réseau national de Radio-Canada, Mlle Lockerbie se fait souvent entendre dans d'autres séries dramatiques. Elle est aussi directrice du département dramatique juvénile de l'Académie des arts radiophoniques.

Vient de paraître

Chez Granger Frères

Quatre nouveaux contes de Lucille DESPAROIS

Lucille Desparois, conteuse et journaliste, vient de publier quatre nouveaux albums pour enfants.

Les trois premiers contes sont d'inspiration tout à fait canadienne. Dans **La Fée des vents,** l'auteur décrit aux enfants les beautés de la Gaspésie et leur raconte l'histoire d'une méchante fée dont le château a été changé en roc (rocher Percé) parce qu'elle était vilaine et méchante.

Le Fils du pilote a pour sujet un petit garçon qui veut embrasser la carrière de son père. Cette charmante histoire se passe à Ste-Luce-sur-mer, petite patrie de bien des pilotes de chez nous.

La Légende du sucre d'érable est féerique et se passe dans les premiers temps de la colonie.

Quant au **Perroquet de Thérèsa,** c'est un conte oriental avec un style ensoleillé où la morale se dégage par l'intervention d'un habile perroquet.

Lucille Desparois a déjà publié quatre autres recueils pour enfants dont le succès a nécessité d'autres rééditions. Ces premiers ouvrages seront traduits en espagnol.

Quatre volumes de 24 pages, illustrés, publiés par **Granger Frères.**

Prix, par la poste: .20 chaque album; les quatre, .75.

De l'inédit sur le régime Tito envers les catholiques

ROME — Le R. P. Belard Privet, A.A., un Père Assomptionniste français qui a vécu pendant plusieurs années en Yougoslavie, vient d'arriver à Rome, après avoir été expulsé de Yougoslavie par le régime Tito. Il possède des renseignements de date fraîche sur la situation actuelle dans le diocèse de Belgrade. D'après son rapport détaillé, la persécution religieuse sévit autant dans la capitale qu'ailleurs en Yougoslavie. Le Vicaire général du diocèse, Monseigneur Mathias Peltic et le doyen du clergé catholique pour la ville de Belgrade, le Père Russultor, ont été emprisonnés pendant plus de quatre mois à cause de leurs sermons. Leur procès est en préparation. Le Père Neumans, secrétaire de Mgr Joseph Ujcic, a passé plus d'un an dans un camp de travaux forcés, sans procès et sans accusation formelle contre lui. Le Père Kotnik, un aumônier militaire, est mort dans un camp de concentration près de Belgrade. Mgr Ujcic lui-même vit dans une grande détresse, d'après le Père Privet: On lui a fait subir plusieurs contre-interrogatoires et plusieurs perquisitions.

Les Pères Assomptionnistes français possédaient à Belgrade une maison et une superbe église. Ils avaient la charge du ministère des Français de Yougoslavie, plus de 2,000, qui habitaient surtout les villes de Belgrade et de Bor. Les Pères Assomptionnistes avaient une paroisse dans chacune de ces villes. Tous ont été expulsés, et le Père Privet fut le dernier à partir. Il y avait aussi à Belgrade 22 Soeurs de l'Assomption; elles dirigeaient une école élémentaire de 400 élèves, une académie et un pensionnat. Ces écoles, dit le Père Privet, ont été fermées et les soeurs chassées parce que leurs méthodes d'éducation ne correspondaient pas à "l'éducation démocratique" telle que le régime yougoslave la comprend.

Comme la région de Belgrade est habitée presqu'exclusivement par des Serbes de l'Eglise orthodoxe, il n'y a environ que 60,000 catholiques dans tout l'archidiocèse. Il y avait en tout 15 paroisses, et il n'y eut jamais plus de 40 prêtres. L'expulsion des Pères et des Soeurs Assomptionnistes et l'arrestation des trois membres du clergé les plus importants après l'archevêque, ont porté un coup pénible à l'Eglise catholique dans la capitale yougoslave et ses environs.

DIRECTION CONFIEE AU R. P. R. BERGERON, O.M.I.

CHICOUTIMI — Le R. P. Raoul Bergeron, O.M.I., vient d'être nommé directeur de la maison de Jésus-Ouvrier, en remplacement du R.P. Leclerc, décédé récemment à St-Joseph-de-la-Rive.

La vie de l'esprit

par Guy SYLVESTRE

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Ballades de la petite extrace

En lisant il y a quelque temps le recueil de chansons de folklore que vient de publier Marius Barbeau sous le titre **Alouette** (1), je songeais aux temps anciens et me disais que nous ne retrouvons qu'accidentellement, dans notre poésie moderne, la grâce, la légèreté, l'ironie et la désinvolture des anciens jongleurs dont notre peuple a fidèlement conservé les chansons. Ces vieilles chansons datent presque toutes d'avant le jansénisme et cela ne manque pas de sauter aux yeux: ce vieux peuple catholique de la France médiévale aimait la bonne chère, la danse et la dive bouteille, et il se moquait volontiers, et sans morbidité, des travers et des faiblesses humaines, où qu'il les trouvât. Le ton souvent gaillard ou naïf qui fait le charme de ces chansons de toute simplicité, ne se retrouve guère dans notre poésie moderne, d'une lourdeur, d'une gravité et d'une solennité parfois accablantes; ces gens-là savaient moraliser en souriant et leurs refrains valaient bien des prônes. Cette tradition héritée de la vieille France produit encore parfois quelques fruits tardifs et, à la suite de Jean Narrache, Alphonse Piché vient de retrouver la veine populaire dans ses **Ballades de la petite extrace** (2), une oasis de simplicité dans un désert de sérieux. Ces ballades deviendront sans doute fort populaires, car elles ont un ton de simplicité, une allure naturelle, une atmosphère **peuple** qui ne se rencontrent guère souvent dans notre production poétique courante.

On ne trouvera pas de "littérature" dans ces ballades; ici tout est directement senti et exprimé, dans une langue parfois peu dégrossie, mais qui a une saveur propre. Sans vouloir retrouver des influences, on peut dire que Piché s'inscrit dans la lignée qui va de Villon à Ponchon, en passant par Richepin et Rictus. Ces poètes français connaissaient mieux que Piché les exigences de la poétique, mais ils n'étaient pas plus sincères. Si le jeune poète pouvait élaguer certains vocables qui surprennent, certaines tournures un peu trop gauches, il atteindrait à la perfection dans son genre; mais il faut espérer qu'il ne s'abandonnera pas à des exercices littéraires qui nous priveraient de son naturel, car c'est par là qu'il plaît le plus dans ses premières ballades. Humblement, mais sûrement, Piché s'ajoute à la liste de nos poètes, il apporte une voix qui n'avait pas été entendue chez nous et, si simple soit-il, son instrument enrichit d'une sonorité nouvelle notre orchestre poétique national.

Alphonse Piché est le poète des petites gens, dont il partage les joies simples comme les douleurs et les misères. La souffrance est à toutes les pages de son oeuvre, mais ne tourne jamais au tragique: la résignation est le baume qui calme ces douleurs:

Pâles commis, menu frétin,
Sachons rester dans le bassin . . .
Aux gros poissons les grandes eaux;
Aux petits chiens les petits os.

Chaque joie annonce une peine, mais chaque peine, une joie. Le sourire est la philosophie de ce poète, qui chante les petites gens des trottoirs, les petits vieux des quais, les amoureux rêveurs, les habitués des parcs et les garçons des ruelles. Le poète chante encore les déménagements et son envoi prend ici une note grave sous son apparence de légèreté:

Le dernier déménagement
Dans la grande boîte d'épinette
N'étonne point les humbles gens.
Ils ont les us de la charrette.

Piché chante encore la bonne Vierge, les saisons, les vertus, la mort de maistre François Villon, son patron:

Vous qui estiez mauvaise graine
De vostre temps, Maistre Villon,
Sans feu ni lieu jours et semaine,
Fesses au vent comme larrons
A qui sont faictes pendaisons;
Vous qui menates grandes trottes
Par les châteaux et les prisons,
Plus n'est battue la rosse morte . . .

Tous ces poèmes naturels et sincères rejoignent le tuf humain, et c'est pourquoi ils sont toujours émouvants. Parfaitement accordé à la sensibilité de notre peuple, Alphonse Piché sait rire et se moquer, sourire et rêver, aimer et prier. Sa **Prière** a des vertus qui plaisent et touchent:

Mon Dieu, recevez la prière
D'un pauvre pécheur maladroit
Qui s'abreuve parfois de bierre
Et d'autre chose par surcroît;
Vous qui mourutes sur la croix
Les bras ouverts à la souffrance,
Prenez mon coeur en désarroi,
Je vous donne toute créance.
Quand je gigote dans l'ornière
De mes vieux péchés aux abois
M'empoignez donc par la crinière
Et me refaites marcher droit;
Pour que je reste de sang-froid
Sur le chemin des pénitences
Quelques mots au bon endroit,
Je vous donne toute créance.
Quand tintera l'heure dernière
En ma tête pleine d'effroi
Et que le diable à sa manière
Dansera son sabbat sur moi,
Me mandez vite, si je chois,
La Vierge de toute espérance
Qui sait vous mâter le Sournois:
Je vous donne toute créance . . .

Alphonse Piché sait des mots qui touchent le coeur: des sentiments profonds, la vieille sagesse séculaire et une ironie charmante habitent ces ballades qui nous reposent des arts trop savants. Aline Piché a dessiné des planches pleines d'ombres et de sensibilité qui fournissent un accompagnement accordé aux poèmes.

(1) **Alouette** a paru aux éditions **Lumen. Prix, par la poste: $1.60.**

(2) **Ballades de la petite extrace,** aux éditions **Fernand Pilon. Prix, par la poste: $1.35.**

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

A VENDRE—Laveuse à gaz "Zenith" et radio-cabinet à batterie "Spartan". Cinq tubes. Les deux pour $125.00 ou l'offre la plus élevée. S'adresser à M. Raymond Painchaud, Fannystelle, Man. 77-44P

MAISON A VENDRE—A St-Boniface, 4 chambres, S. M., chambre de bain. Lot 22x100, avec remise (shed). Réelle aubaine pour petite famille. Prix, $2,650.00. Téléphoner, le soir, à 21 368, ou s'adresser à Northwestern Insurance Agencies Ltd., 405, édifice McIntyre, Winnipeg. Téléphone 98 031. 81-44C

A VENDRE—Grand bungalow en stucco, ultra moderne, nouvellement rafraîchi en dedans. Situé à Norwood. Bâti en 1942; chauffage à l'air chaud, planchers de bois dur, cuisine moderne avec armoires dans le mur, baignoire genre alcôve. Joli terrain avec gazon. Dans un magnifique district. Doit être vu pour être apprécié. Prix, $7,800.00. Téléphoner le soir à 31 733, ou s'adresser à Northwestern Insurance Agencies, Ltd., 405, édifice McIntyre, Winnipeg, Man. Téléphone 98 031. Nous avons des maisons dans tous les quartiers de la ville. 81-44C

UN GROUPE DE CANADIENS FRANÇAIS s'est organisé à Alberni, C.-B., pour bâtir un hôtel moderne de 80 chambres. Connaissant la prospérité de l'endroit, et étant sûrs qu'ils ont devant eux une prospérité assurée et croissante, ils ont placé leur petit capital dans cette entreprise. Ils offrent la chance maintenant à quatre ou cinq personnes qui veulent placer leur capital dans une compagnie qui paiera de gros revenus. S'adresser à M. N. H. Schwarz, secrétaire trésorier, Alberni Community Hotel Company Ltd., Boîte 416, Alberni, C.-B. 76-44P

ON DEMANDE—Un ménage pour prendre charge d'une ferme; devra savoir conduire tracteurs et machines agricoles. Maison séparée. Ecrire à Boîte 74, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 74-45P

ON DESIRE ACHETER une machine à coudre "Singer". S'adresser à M. Gabriel Choiselat, La Broquerie, Man. 82-45P

ON DEMANDE—Un barbier à Starbuck. Bonne localité et clientèle, 25 milles de Winnipeg. Jeune homme ou famille y trouverait la vie agréable. S'adresser à M. le Curé, Starbuck, Man. 83-44C

FERME-LAITERIE demandée dans centre français et près de Winnipeg. Bonne maison et dépendances. Avec stock et roulant. Acheteur peut payer $10,000 comptant, balance mensuellement. Donner tous renseignements à C. Buffet 302, édifice McIntyre, Winnipeg, Man. 79-44C

HOTEL LICENCIE dans village et district français. $60,000 par an. Frais d'opération minimes. Pas de concurrents dans les environs. Bonne occasion comme placement, $42,000. Environ moitié comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 302, édifice McIntyre, Winnipeg, Man. 79-44C

CHAMBRE A LOUER—Chambre simple, meublée, pour homme, de préférence. Possession immédiate. S'adresser à 505, rue Ritchot, St-Boniface, Man. 62-44P

A VENDRE—mobilier de chambre à coucher, tout à fait moderne, en noyer, 7 morceaux. Matelas à ressorts. Prix: $95.00. Raison de vente: départ de la ville. Téléphone: 95 693

A VENDRE—Poêle à bois, marque "Chinook" en bonne condition. Prix, $25.00. S'adresser à 505, rue Ritchot, St-Boniface, Man. 62-44P

A VENDRE—Boutique de forge et outils à bois, tous mus par un moteur électrique. S'adresser à Louis Chartier, Zenon Park, Sask. 50-45P.

A VENDRE — Chesterfield et chaise, en mohair; en très bonne condition. S'adresser à 519, rue Langevin, St-Boniface. Téléphone: 203 097

BRULEURS A L'HUILE—Toutes les meilleures marques américaines, accessoires, carburateurs, etc. Prix spéciaux aux marchands. Agents demandés. Domestic Heating Reg'd. 3970, ave Colonial, Montréal 18, P.Q. 26-TF

LES BATISSES de l'ancienne fabrique de vin de Trossi sont à vendre, ainsi que la maison et le magasin. S'adresser à Schioler & Company, 607, édifice Lindsay, Winnipeg, Man. Téléphone 93 709. 562—TF

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes des Dames de Ste Anne

La deuxième grande partie de cartes de l'année fut organisée par les Dames de Ste Anne, sous la direction de Mme O. Roy. Un bon nombre de paroissiens et d'amis avaient répondu à l'appel des organisatrices et la salle était remplie.

MM. V. Bonin et J. Guay agissaient comme maîtres des cérémonies. Mme F. Thibault percevait les billets.

Prix de cinq mains: Mlle Noëlla Robin, Mlle Annette Cyrenne, M. Victor Bonin, Mme Carlow, M. E. Girard, Mme D. Desautels et M. Bourrier.

Prix de "pool": M. Chouinard. Prix d'entrée: M. Masse.

Programme récréatif: Mme Yvonne Potvin eut l'amabilité de nous donner deux chansons et deux récitations. Son fils, M. B. Potvin, notre sympathique annonceur à CKSB, accompagnait sa mère et nous donna aussi deux chansons.

Nous félicitons les deux artistes qui ont grandement intéressé l'auditoire. Nous remercions sincèrement les Dames de Ste Anne et leur organisatrice, Mme O. Roy. Nous la félicitons de son magnifique succès.

Assemblée des contribuables à Radio-Saint-Boniface

Dimanche dernier, à 3 h. 30 p.m., avait lieu à la salle paroissiale l'élection des délégués de la paroisse à l'assemblée générale de Radio-Saint-Boniface.

Furent élus: MM. le docteur P.-E. La Flèche, G. Léveillé, B. Léveillé, J.-O. Audet et H. Lacroix; substituts: M. R.-A.-L. Mercier et Mme O. Bourbonnais.

Nous félicitons les élus et leur souhaitons bon succès.

La perception

La perception pour notre radio française se poursuit dans la paroisse. Nous invitons ceux qui n'ont pas encore donné leur offrande de le faire le plus tôt possible au presbytère.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Hôtel Roblin	9	6
Can. Publishers	8	7
Provencher	8	4
Matelots	7	5
Bourbonnais	6	6
Western Paint	4	8
Banque Can Nat'le	3	9

Records —

H3P — Equipe Provencher	2610
H1P — Equipe Provencher	880
H3P — Léo Durand	566
H1P — Lucien Gosselin	225

Hautes moyennes

Gérard Léveillé	178
Jean Bourbonnais	173
Léo Durand	172
Louis Bourbonnais	171
André Rajotte	170
Lucien Gosselin	170

Notre ligue est remplie de surprises! Les équipes supposées fortes en "arrachent" . . . et les triples victoires ne sont pas rares. La semaine dernière, Provencher et Roblin ont toutes deux pris 3 parties de leurs adversaires; les Matelots, deux! Ceci explique le changement marqué dans la position des équipes de semaine en semaine.

Il y a deux semaines, l'équipe Western Paint brisait deux records de la ligue! Après avoir débuté la soirée avec un médiocre 763 (le plus haut avait 1581), les peintres ont continué avec un 986 (un record) pour terminer avec un 895 pour un grand total de 2644 points. Cette équipe détient donc maintenant les records de la haute et des trois hautes parties. Quand on considère que la presque totalité des joueurs ne jouent qu'une fois par semaine, on avouera que les résultats sont excellents.

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Gagnon	7	3
Lafrenière	6	4
Mercier	4	6
Audet	3	7

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Le mercredi 12 février dernier à 7 h. 45 p.m. avait lieu, à l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, l'assemblée mensuelle de la Fédération.

Mme E.-T. Etsell, présidente, recevait le mardi 18 février, de 4 h. à 6 h. p.m., en l'honneur de Mlle Claire Gagnier, cantatrice de Montréal, à sa résidence 111, rue Gérard. Plusieurs dames se rendirent saluer Mlle Gagnier et Mme Gagnier, sa mère.

Plusieurs membres du "Winnipeg Musical Club" étaient les invités de Mme Etsell.

M. COSSETTE, sec.

Ambassadeur



Dr J. H. van Royen, nouvel ambassadeur des Pays-Bas au Canada, naquit à Istamboul, Turquie, en 1905. Il fit ses études à l'Université d'Utrecht et obtint son premier poste diplomatique en 1930 comme attaché à la Légation Néerlandaise à Washington. En 1937 il devenait secrétaire de la Légation des Pays-Bas à Tokyo. Il retourna à la Haye en 1931 comme chef du Département des Affaires Diplomatiques dans le Ministère des Affaires Etrangères. Interné à trois différentes reprises sous l'occupation allemande il réussit à s'évader en 1944 et se rendit à Londres. Il fut délégué adjoint à la Conférence des Nations Unies à San Francisco et délégué à l'Assemblée des Nations Unies en 1946 à Londres et New York.

Premier Ambassadeur des Pays-Bas au Canada, il succède au Ministre Jhr. J. W. M. Snouck Hurgronje.

Son Excellence est attendue à Ottawa dans le cours du mois de mars.

Un Jésuite devient médecin

CHICAGO, — Le premier jésuite à recevoir ses degrés en médecine après son entrée dans l'ordre, se vit décerner le doctorat en médecine par l'université Loyola, le dimanche 9 février.

Il s'agit du R. P. W. J. Devlin, S. J., qui est l'un des rares prêtres dans le monde entier à obtenir un semblable degré. Il se prépare à commencer son internat le 1er avril dans l'hôpital de Cook Country. Il continuera ensuite ses études en psychiatrie, pour laquelle il a été préparé d'une façon spéciale.

Le Père Devlin possède de nombreux degrés. Il détient une maîtrise en psychologie de l'Université St-Louis; une autre en science sociale, un doctorat en psychologie expérimentale de l'Université catholique de Washington.

Comme étudiant à Loyola, le Père Devlin était un joueur de ballon, de balle-au-panier et de balle-au-camp; il était aussi membre de l'équipe de course, bien qu'il réussît à maintenir des notes A dans ses études. Il décrocha des trophées dans chacun des sports et plus tard devint le capitaine de l'équipe de balle-au-panier. En 1925, il quitta Loyola pour entrer chez les RR. PP. Jésuites.

Rabbin opposé aux visées politiques

PHILADELPHIE, PENNSYLVANIE—Le Dr Irving F. Reichert, rabbin de la synagogue Emanuel, de San-Francisco, a déclaré à l'American Council for Judaism, au troisième congrès annuel de cette association, que les Juifs doivent s'opposer au "nationalisme politique" s'ils veulent que la Palestine devienne "l'asile d'Israël opprimé". Il affirme aussi: "Aucun principe fondamental du judaïsme ne saurait justifier la revendication d'un tel Etat juif en Palestine". Le rabbin Reichert demande d'autre part que les restrictions à l'immigration juive soient levées. Il déclare le sort du peuple juif en jeu.

Gratitude exprimée par Igor Gouzenko

OTTAWA, 10. — Igor Gouzenko, ancien commis à l'ambassade de russe, qui déclencha l'enquête canadienne sur l'espionnage, en septembre 1945, en présentant des preuves documentaires à la gendarmerie royale canadienne, a remercié publiquement un journal de s'être abstenu de publier ses révélations, lorsqu'il lui offrit d'abord comme preuve de l'espionnage existant.

Dans une lettre publiée dans le journal, le principal témoin de la Couronne rappelle qu'il avait d'abord offert ses documents au journal, le 5 septembre 1945, mais qu'on lui avait conseillé de les transmettre à la gendarmerie.

Gouzenko exprime de plus, sa gratitude à la presse canadienne en général pour la façon discrète dont elle a agi lors des procès et de l'enquête.

LONDRES, — Mgr Denis Eugène Hurley, O. M. I., récemment nommé Vicaire Apostolique de Natal (Sud Afrique) et Titulaire de Turuzi, est croit-on, le plus jeune évêque au monde. Il a 31 ans. L'âge canonique minimum pour un candidat à l'épiscopat est de 30 ans.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Il semblerait que la grande presse du pays commence à changer de tactique envers le communisme et à se rendre compte que cette doctrine néfaste représente un danger imminent pour la démocratie. Les journaux et revues qui, hier encore, louangeaient au ciel toutes les actions de la "noble alliée" en sont bien revenus. Ils n'ont cependant pas la décence d'admettre que la encore le Souverain Pontife avait grandement raison de mettre en garde le monde entier contre ce cancer rongeur de la civilisation. Dès la première heure nos journaux catholiques ont compris le péril, ont lutté et ne cessent de lutter contre la doctrine communiste. Les Chevaliers de Colomb ne sont pas restés en arrière dans cette nouvelle croisade moderne contre les forces du mal et ils continueront à combattre toutes ces idéologies qui proclament l'athéisme.

Nous exhortons tous les catholiques du Manitoba à venir grossir les rangs des Chevaliers de Colomb afin de présenter un front uniforme à l'ennemi, sous la sage égide de l'Eglise. Depuis deux ans, 210,000 nouveaux Frères ont répondu à l'appel. C'est un chiffre imposant, il faut l'admettre, mais pas encore suffisant.

Depuis quelque temps, nos assemblées jouissent de belles assistances et il est intéressant de noter un intérêt toujours croissant dans nos activités. A l'assemblée de lundi prochain, le 24 courant, nous aurons le plaisir d'entendre notre chapelain, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I. Malgré ses nombreuses occupations, le Père Lafrenière a consenti à nous donner une courte causerie sur un sujet d'actualité. Ce sera un régal pour tous les Chevaliers qui connaissent depuis longtemps le plaisir que l'on éprouve en écoutant cet homme si renseigné et qui exprime si clairement sa pensée.

Nous ne faisons pas de politique dans notre Ordre. Mais, il nous semble tout de même, que pas un chef politique canadien ne réussirait à capter 99.5 pour-cent des suffrages comme cela se fait en Russie . . . même en éliminant la question du drapeau.

BISTOURI

Société d'Enseignement Postscolaire

Cours de tissage

Le cours de tissage est commencé à St-Boniface et il se donne actuellement dans une des chambres de la salle Jubinville, gracieusement mise à notre disposition par M. l'abbé L. Blais. Il y aura vraisemblablement un cours du soir quand le cours actuel sera terminé. Une douzaine d'élèves suivent le cours qui se donne de 9 heures du matin à 4 h. 30 de l'après-midi.

La bibliothèque

La causerie de mercredi dernier à CKSB, à 8 h. 45 du soir, fut donnée par M. Victor Bonin, professeur à l'Université, qui a parlé sur "les livres pour jeunes gens de 18 à 25 ans". La semaine prochaine, Mme Noël Bernier parlera sur "Saint-Exupéry".

Entre-temps le nombre de lecteurs augmente sensiblement. Nous parviendrons à nos 300; nous dépasserons même ce nombre! Nous avons obtenu des autorités postales des taux extrêmement favorables. Ainsi, une dame de la campagne a fait venir de notre bibliothèque un paquet de livres et le coût pour l'aller et le retour s'est monté à six sous. A ce prix, les amis des livres en campagne pourront facilement s'abonner. Sait-on que nous avons un bon nombre de lecteurs de la campagne?

Chez les anciens élèves du Collège

L'équipe des Anciens a infligé une cuisante défaite à l'équipe de Holy Cross dans une partie mouvementée, le dimanche soir, 9 février.

Une glace parfaite attendait les joueurs. Aussi la partie fut-elle rapide du commencement à la fin.

Le pointage de 11 à 2 en faveur des Anciens ne donne pas l'intérêt qui se maintint tout le long de la joute.

Au début du premier verset, Holy Cross enregistra le premier point. Aussi à la fin de ce verset, plusieurs croyaient que les Anciens subiraient une défaite. Il n'en fut rien. Les Anciens se lancèrent à l'attaque au début du deuxième verset et conservèrent leur élan jusqu'à la fin de la partie. Edouard Poitras fut solide dans les filets.

La foule considérable qui assistait à cette joute n'a pas ménagé son encouragement aux protégés de Théophile Marius.

Breen Motors contre les Anciens

Le mercredi soir, 12 février, les Anciens jouaient leur 14ème partie de hockey et enregistraient leur onzième victoire.

Malheureusement la mauvaise glace rendit la partie moins intéressante que les précédentes. Mais nos favoris surent faire du beau jeu et les passes, ce soir-là, furent presque parfaites.

Raymond Poitras gardait les buts des Anciens. Il joua brillamment un grand nombre de lanceurs dangereux.

Le résultat final fut de 6 à 2 en faveur des Anciens.

Emile PELLETIER, Secrétaire

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Boniface

La Caisse Populaire de St-Boniface a tenu sa neuvième assemblée annuelle, le mardi 28 janvier 1947, dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Le programme des activités fut suivi attentivement par l'assemblée. M. Maurice Achet, remplaçant le président, M. J. E. Beaulieu, souhaita la bienvenue à tous nos membres présents et donna un résumé des activités de la Caisse de St-Boniface pour 1946.

Le rapport du trésorier fut lu par M. J. D. Pelletier, indiquant que le total des prêts pour 1946 fut de $23,700.00, avec un grand total de $80,000.00 prêtés aux membres depuis la fondation de la Caisse. Le nombre de sociétaires s'élève à 378 membres.

Le rapport du comité de Crédit fut présenté par M. J. Trudeau, et avisa que 65 prêts avaient été consentis durant 1946 pour un total de $23,700.00 ou une moyenne de $348.21 par prêt.

M. Roland Couture fit le rapport pour le Comité de surveillance et souligna que notre actif a augmenté de $22,000.00 à $28,000.00. Les profits bruts pour l'année se chiffrent à $1740.23 à comparer avec $795.92 pour l'année dernière.

Tous les rapports, qui furent d'une très belle tenue, accusent un progrès sensible de la Société et intéressèrent beaucoup les membres.

Ont été élus aux diverses fonctions de la Société:

Comité de surveillance.— M. A. Monnin; M. M. Gagnon, et M. L. P. Verrault.
Comité de Crédit.— M. J. St-Hilaire.
Comité d'administration.— M. A. Raimbault; M. D. Boiteau.

L'assemblée se termina avec quelques mots d'encouragement par M. l'abbé A. Couture, qui insista sur le support de tous pour atteindre le but qu'a notre Caisse Populaire.

A une assemblée successive du bureau des administrateurs, les officiers suivants furent élus pour le terme 1947: Président, M. Achet; vice-président, J.-E. Beaulieu; gérant-trésorier, J.-D. Pelletier; secrétaire, F.-H. Cheramy.

MM. D. Boiteau, A. Vermander, J. D. Pelletier furent élus au comité de propagande et d'éducation.

Le Secrétaire.

Ce que la France a reçu de Berlin en fait de réparations

OTTAWA, — La France, au 1er janvier dernier, avait reçu de l'Allemagne, au titre des réparations, 1,299,1222,880 fr. de biens allemands. D'après l'Agence Interalliée des Réparations, ces derniers chiffres se décomposent ainsi: sept navires (80, 162 tonnes); deux usines de construction mécanique (168 pièces d'équipement); une usine électrique (capacité 30,000 kilowatts); huit cent trois machines-outils; quatre cent soixante-deux unités de matériel industriel lourd; quatre-vingt-quatorze pièces de petit outillage.

UN CODEX DISPARU MYSTERIEUSEMENT

ROME — La police romaine est à la recherche d'un codex de la Divine Comédie de Dante, disparu de la bibliothèque de la princesse de Bassiano. Ce codex date du 15ème siècle. La princesse a peine à croire qu'il s'agisse d'un vol, car ce codex est si réputé que le voleur ne pourrait en disposer.